

Yves Ternon, *Guerre et génocides au XX<sup>e</sup> siècle.*  
*Architectures de la violence de masse* Paris, Odile Jacob,  
2007, 398 p.

Hervé Georgelin

DANS **ANNALES. HISTOIRE, SCIENCES SOCIALES** 2008/5 63<sup>e</sup> année , PAGES XXXIV À XXXIV  
ÉDITIONS ÉDITIONS DE L'EHESS

ISSN 0395-2649

ISBN 9782713221811

Date de mise en ligne : 21/11/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-Annales-2008-5-page-XXXIV?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

**María Teresa Ferrer Mallol**

*Entre la paz y la guerra. La Corona catalano-aragonesa y Castilla en la Baja Edad Media*

Madrid/Barcelone, CSIC/Institución Milá y Fontanals, 2005, 662 p.

María Teresa Ferrer Mallol livre avec cet ouvrage le fruit d'un travail de très longue haleine sur les relations entre les couronnes d'Aragon et de Castille à la fin du Moyen Âge. Sept études publiées entre 1973 et 2002 sont ici rééditées en espagnol – la plupart avaient d'abord paru en catalan – avec quelques ajouts parfois substantiels. L'ensemble est complété par un chapitre inédit issu de la refonte de publications antérieures. L'essentiel du volume concerne les deux principaux conflits qui ont opposé la Castille et la couronne d'Aragon depuis la création de cette dernière au milieu du XII<sup>e</sup> siècle : la guerre de 1296-1304 et la « guerre des deux Pierre » (*guerra de los dos Pedros*, 1356-1369), la plus importante conflagration entre princes chrétiens dans la péninsule Ibérique pour la période. L'ouvrage privilégie le royaume de Murcie. Les deux Couronnes s'en disputent la conquête, puis la possession et la délimitation, avant que le royaume ne devienne durant la guerre des deux Pierre le théâtre secondaire d'une lutte qui le dépasse. La dimension aragonaise des relations entre les deux puissances est en revanche reléguée au second plan. Les différents articles exposent certes l'évolution générale des rapports politico-militaires entre les rois, mais ils ne se limitent pas à cet exercice classique. Grâce à une documentation exceptionnelle issue principalement des archives de la couronne d'Aragon, les villes, les milices, le conseil royal de Valence, les musulmans sous domination chrétienne et

d'autres catégories sociales affectées dans le territoire murcien par les conflits et leurs résolutions successives font aussi leur apparition et donnent un peu plus d'épaisseur historique à ce livre.

L'auteur met d'abord l'accent sur l'importante participation au XII<sup>e</sup> siècle des « Catalano-Aragonais » à l'effort de *Reconquista* aux côtés des Castellans. Ils parviennent à limiter l'impérialisme du grand voisin, ainsi qu'à faire valoir par des traités leurs droits sur certains territoires, dont le royaume de Murcie. Au XIII<sup>e</sup> siècle, leur engagement contre l'émirat de Grenade ou contre les révoltes musulmanes dans les royaumes chrétiens ne se dément pas. La crise éclate en 1296. À la faveur de la minorité de Ferdinand IV de Castille, le roi d'Aragon Jacques II soutient les prétentions au trône castillan d'un bâtard d'Alphonse X, Alphonse de la Cerda, et prend le contrôle du royaume de Murcie. L'auteur reconstitue avec force détails la campagne expéditive de 1296, véritable promenade militaire pour les troupes de Jacques II. Une importante population de langue catalane est favorable au roi et les villes n'offrent qu'une résistance symbolique à un nouveau maître qui leur propose des accords avantageux. La réorganisation du royaume est toutefois rendue difficile par l'opposition larvée des ordres militaires et de la population d'origine castillane, dont une partie est expulsée en 1300-1301. Néanmoins, à l'approche de la majorité de Ferdinand IV, le retrait du soutien grenadin conduit la couronne d'Aragon à une position plus conciliatrice. La célèbre sentence arbitrale de Torrellas (1304) scelle alors la partition du royaume de Murcie – le Nord pour la couronne d'Aragon ; la partie méridionale aux Castellans – ainsi que l'abandon des prétentions d'Alphonse de la Cerda. Dans l'un des passages

les plus intéressants du livre, l'auteur analyse ensuite l'après-Torrellas. Les territoires remis à la couronne d'Aragon, Carthagène et Orihuela, ne forment pas un *continuum* territorial, ce qui suscite des tensions. La fixation des limites exactes, les concessions, les restitutions de terres et la paix s'avèrent alors très difficiles à mettre en œuvre à l'échelle locale.

De 1304 à 1356, un « entre-deux-guerres » s'installe, parsemé de problèmes de délimitation frontalière, d'incidents et d'escarmouches. M. Ferrer Mallol retrace ensuite les préludes de la guerre des deux Pierre qu'elle impute à un ensemble de raisons bien connues : l'ambition de la belle-mère du roi Pierre IV d'Aragon, Leonor de Castille, en faveur de ses fils, les infants Ferdinand et Juan ; le souci castillan de reprendre l'intégralité du royaume de Murcie ; les dissensions castillanes internes ; le désir de Pierre le Cruel d'entrer en guerre. L'auteur relate en détail les nombreux et complexes épisodes murciens d'un conflit dans lequel elle distingue utilement trois phases : de 1356 à 1361 (paix de Terrer) ; de 1361 à 1363 (paix de Murviedro) ; de 1363 à 1369 (victoire d'Henri de Trastamare en Castille avec l'aide des troupes françaises). Les effets locaux de la guerre s'avèrent considérables. En particulier, la propriété des terres pose d'inextricables problèmes juridiques en raison des occupations successives. Plus globalement, la couronne d'Aragon sort du conflit avec une demi-victoire, car le *statu quo* demeure pour le royaume de Murcie. Les deux derniers chapitres envisagent rapidement un projet de l'infant d'Aragon Martin de Sicile visant à prêter main-forte au roi de Castille et les tensions commerciales entre les deux Couronnes au début du xv<sup>e</sup> siècle.

La lecture de l'ensemble assez hétérogène de ces travaux laisse une impression paradoxale. M. Ferrer Mallol met au jour un grand nombre d'épisodes auparavant méconnus des relations entre les deux Couronnes, elle fournit d'utiles notices sur les confiscations de biens lors de la guerre de 1296-1304 et édite remarquablement des documents essentiels. L'utilisation de sources particulièrement riches permet également à l'auteur d'évoquer des aspects très concrets de la guerre. L'ouvrage recèle de précieux détails sur les modalités de l'approvisionnement militaire ou sur la diète

des combattants ; on y trouve aussi des développements originaux sur les contrats passés par les *jinetes* (cavaliers) de Grenade ou du Maroc engagés par les princes chrétiens, sur les *mostras* (montres ou passages en revue) de chevaux qui révèlent leur faiblesse avant le combat. L'on apprend même que, sur la frontière méridionale du royaume de Valence, l'envoi de trois ou de cinq signaux de fumée sert, respectivement, à attirer l'attention des forteresses voisines, ou à transmettre un appel à l'aide. Cependant, malgré l'accumulation de très nombreux exemples, on ne discerne pas de réelle démonstration dans une narration fondamentalement événementielle. De façon significative, plusieurs articles et l'ouvrage lui-même sont dépourvus de conclusions. Un leitmotiv apparaît néanmoins en filigrane : à la différence des rois d'Aragon, plutôt légalistes, souvent victimes de leur bonne foi, les rois de Castille ne seraient pas fidèles à la parole donnée, ils ne respecteraient pas leurs engagements durant cette période, et certains seraient même « dépourvus d'éthique et d'honneur » (p. 17, 28, 32, 357, 359, etc.). On peut légitimement douter de cette opposition quelque peu schématique et partielle, on peut aussi préférer le terme consacré de « couronne d'Aragon », avéré dans les chroniques catalanes médiévales, à l'usage contemporain et polémique de « couronne Catalano-Aragonaise », ou bien encore regretter que l'auteur n'ait pas tenu compte de la Murcie castillane étudiée par Denis Menjot<sup>1</sup>. Plus centré sur les guerres que sur la paix, largement détaché des débats historiographiques récents dans ces deux domaines, cet ouvrage n'en constitue pas moins une mine de renseignements utiles pour les spécialistes de la couronne d'Aragon, des conflits et de leur règlement au Moyen Âge<sup>2</sup>.

STÉPHANE PÉQUIGNOT

1 - Denis MENJOT, *Murcie castillane. Une ville au temps de la frontière (1243-milieu du xv<sup>e</sup> siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2002, 2 vol.

2 - Il remplace avantageusement sur de nombreux points l'ouvrage d'Àngels MASIÀ DE ROS, *Relación castellano-aragonesa desde Jaime II hasta Pedro el Ceremonioso*, Barcelone, CSIC, 1994, 2 vol.

**Gabriel Zeilinger**

*Lebensformen im Krieg. Eine Alltags- und Erfahrungsgeschichte des süddeutschen*

*Städtekriegs 1449/50*

Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2007, 285 p.

En juillet 1449, à la suite de nombreux accrochages juridiques entre Nuremberg et son puissant voisin le margrave de Brandebourg, s'ouvrit l'un des plus grands conflits militaires que connut la Haute-Allemagne au XV<sup>e</sup> siècle. Pendant un an, la ligue urbaine souabe et franconienne et plusieurs centaines de princes et nobles s'affrontèrent sur un vaste territoire situé entre la Forêt-Noire et la Forêt de Bavière. Connue dans l'historiographie sous le nom de « seconde guerre des villes » ou de « première guerre margraviale », cette lutte correspond à l'apogée sanglant d'une guerre de principes, où la propagande compta autant que les armes, entre princes d'empire et villes impériales. En dépit de son importance, ce conflit n'avait suscité jusque-là que des récits événementiels et des histoires politiques régionales.

Gabriel Zeilinger tourne résolument le dos à cette tradition et à l'histoire-bataille en restreignant le déroulement de la guerre à une dizaine de pages en début d'ouvrage. Il ambitionne de dépeindre une guerre au quotidien et de restituer le vécu de ceux qui y furent impliqués. Ce qui rattache l'ouvrage à l'un des courants de l'*Alltagsgeschichte* : l'*Erfahrungsgeschichte*, une histoire de l'expérience vécue, fondée sur le souvenir et les écrits que laissèrent les protagonistes, à titre individuel ou collectif. L'abondance des sources et leur bonne conservation autorisent une telle démarche ; G. Zeilinger en a consulté un grand nombre au terme d'une patiente collecte dans les archives souabes et franconiennes. Afin de saisir le quotidien des deux camps, et ce à tous les niveaux de la société, il convoque registres municipaux, lettres, poèmes et pamphlets, comptes, mémoires administratifs et militaires... dont il livre plusieurs extraits inédits en annexe.

L'histoire du quotidien touche au concret et à la vie ordinaire, des thématiques que G. Zeilinger décline dans la troisième partie de l'ouvrage. Il y analyse successivement l'organisation militaire, la mise en défense, le

ravitaillement, les stratégies militaires, le renseignement ou encore le bilan humain et matériel. C'est là que le lecteur sera le plus sensible à l'inégalité de la documentation. Sur ces « pauvres gens » qui, aux dires du chroniqueur augsbourgeois Burkard Zink, supportèrent tout le poids de la guerre, il faut se résoudre à ne disposer que du témoignage des donneurs d'ordres. Les milieux princiers eux-mêmes font pâle figure à côté de la documentation urbaine. Si la « première guerre margraviale » ne fit pas clairement de vainqueurs, Nuremberg a assurément remporté une bataille essentielle, celle des mots et de la mémoire. La ville déploie également un contrôle renforcé dans ses murs et sur son territoire. Aux réunions du petit conseil, devenues journalières, se superpose un gouvernement de guerre capable de prendre des décisions souveraines, de contrôler la communication et de superviser l'industrie de l'armement ou les prix. Soumises à un couvre-feu, les populations s'inscrivent dans un réseau dense de quartiers administratifs et de « commanderies des ruelles ». Beaucoup de mesures sont expérimentées pour l'occasion, et certaines furent, après la guerre, prorogées ou réitérées. L'extraordinaire de guerre devient ordinaire – ce que l'on constate aussi dans les finances où la ville dût recourir longtemps aux expédients. Au-delà du cas local, le lecteur trouvera dans ces pages, soucieuses du détail, d'intéressants points de comparaison avec d'autres villes en guerre.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage s'intéresse aux groupes sociaux et à leur vécu de la guerre. Le lecteur peut être surpris de prime abord par l'analyse organisée autour de catégories sociales « classiques » (noblesse rurale, noblesse urbaine, paysans, clercs), que vient tout juste nuancer un aperçu des groupes générés par la guerre, tels les mercenaires et les prisonniers. Ces classifications renvoient davantage à l'histoire sociale d'Erich Maschke qu'aux méthodes micro-historiques de l'*Alltagsgeschichte*. Commencer par le haut, par les groupes qui dominent et qui décident de la guerre, est aussi déroutant quand on sait que l'*Alltagsgeschichte* a une nette préférence pour les anonymes de l'histoire. Une faute de méthode ?

À lire l'ouvrage de près, la démarche révèle à l'inverse une bonne compréhension des buts

que s'assigne l'histoire du quotidien : être non pas l'histoire de ceux qui sont en bas, mais une histoire au plus près des acteurs et de leurs témoignages. La lecture du développement, qui fait la part belle au suivi de destins individuels, le confirme. Les groupes sociaux envisagés par G. Zeilinger ne sont ni des catégories figées ni des entités statistiques, mais des ensembles mouvants, en construction permanente. À la lumière des travaux de Klaus Graf et de Joseph Morsel, l'auteur montre précisément comment l'hostilité à l'égard des villes a été un slogan intégrateur pour la noblesse qui surmonte, au moins le temps du conflit, le contraste entre princes et petite noblesse. S'il faut un ennemi commun, qu'il s'agisse des « villes aux pieds bouseux » ou des nobles « sans foi, ni loi », c'est parce que les groupes sociaux ne font pas corps, ce que manifestent par exemple l'effacement des sociétés de chevalerie et l'inefficacité de la ligue urbaine souabe. La multiplicité des liens vassaliques, l'attrait que pouvait représenter une solde fixe pour de petits nobles ruraux dessinent des lignes de fracture au sein même des familles de petite noblesse. Élément moins connu d'une historiographie urbaine qui a encore trop tendance à voir les élites municipales comme un tout, la noblesse urbaine connaît des tiraillements similaires. La guerre s'accompagne d'un profond renouvellement de la classe politique et de l'ascension d'hommes nouveaux à Nuremberg, ou encore de troubles politiques et sociaux à Rothenburg ob der Tauber. Dans des familles urbaines qui cultivent des liens de service étroits avec la noblesse franconienne et un mode de vie « féodal », à l'instar des Rummel, le conflit crée des tensions et fait peser sur certains l'ombre de la collaboration avec l'ennemi.

Dès lors qu'il s'agit des femmes et des paysans, l'historien butte sur le manque de sources directes. G. Zeilinger parvient cependant à nous faire revivre des bribes de leur histoire. Les épouses colportent des nouvelles de guerre et tiennent les cours princières. Abbesses et nobles dames intercèdent pour leurs sujets en réclamant réparation auprès des combattants des deux camps. Quant aux paysans, ils sortent de leur rôle de victimes. Ils subissent certes au premier chef la violence

matérielle et physique de la guerre ; la peur est leur quotidien. Mais les dévastations induisent une nouvelle redistribution des taxes seigneuriales, plus profitable aux dépendants ; certains fermiers sont désormais en mesure de refuser les conditions qu'on veut bien leur poser. Des communautés villageoises comme celle d'Alerheim s'en vont quérir des protecteurs chez les adversaires de leurs autorités tutélaires... La vision doloriste s'efface au profit d'un portrait de groupe, qui n'en est pas pour autant révolutionnaire ou contestataire. Des inconnus, comme Cuntz Weber ou Margarethe von Ellrichshausen, deviennent tout simplement des acteurs de l'histoire.

LAURENCE BUCHHOLZER-REMY

**Rosa Maria Dessi (éd.)**

*Prêcher la paix et discipliner la société.  
Italie, France, Angleterre (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)  
Turnhout, Brepols, 2005, 463 p.*

Ce collectif est un recueil d'études comparées sur le « travail de paix » au bas Moyen Âge en France et en Italie, doté d'un liminaire de Françoise Monfrin sur la christianisation du concept à Rome de l'Antiquité classique à l'empire chrétien et d'une ouverture à l'Angleterre par Jean-Philippe Genet. L'architecture de l'ouvrage met l'accent sur la dichotomie entre l'idéal et la négociation de paix en contexte monarchique dans une première partie et sur la paix comme fondement de la communauté urbaine dans une seconde partie. Dans l'impossibilité de discuter l'ensemble des travaux, on commentera quelques lignes de force et tendances parmi les plus saillantes.

La cohérence de l'ensemble repose moins sur la restriction pertinente des communications à un arc chronologique de trois siècles que sur la circulation réussie entre trois niveaux d'analyse : la mise en contexte du discours de guerre et de paix, sa construction idéologique, sa performance rhétorique. Elle s'inscrit dans la ligne d'une collection qui s'affirme depuis *La parole du prédicateur*<sup>1</sup> comme un lieu majeur d'élaboration d'une réflexion sur la communication médiévale, au confluent des études italiennes sur le discours de paix et du renou-

vement des travaux français sur le sermon, la communication politique et sa ritualisation (ici représentée par la suggestive communication de Nicolas Offenstadt sur les rituels de proclamation de paix pendant la guerre de Cent Ans).

Une force du volume est de s'appuyer à la fois sur l'exploitation de recherches philologiques de première main et sur des instruments conceptuels empruntés à l'anthropologie et à la sociologie de la communication, ce qui prouve que l'un n'exclut pas l'autre comme on voudrait parfois nous le faire croire. On peut ainsi souligner la présence d'éditions d'archives (Massimo Vallerani) et de sermons (Jean-Paul Boyer), tout comme de communications prolongeant des éditions récentes (Nicole Bériou<sup>2</sup>), et d'autre part l'arrimage solide du problème du discours de paix dans la problématique webérienne du charisme religieux, opéré par Rosa Maria Dessi dans son introduction générale comme dans sa communication sur l'évolution de la parole de paix dans l'espace social italien du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, ou son élégante présentation du triangle enjeu-stratégie-habitus qui conditionne la mise en forme du discours de paix.

Au chapitre des évolutions en cours, les nouvelles perspectives sur les mutations de la réflexion scolastique sont particulièrement stimulantes. La présentation par Elsa Marmursztejn de l'influence d'une culture scientifique médicale dans la création de nouveaux concepts et métaphores de la guerre juste chez les penseurs scolastiques au tournant du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle contribue ainsi à la mise en évidence de circulations conceptuelles naguère ignorées entre culture médicale, réflexion philosophique et politique.

Le volume permet également de mesurer l'importance croissante des prospections informatiques dans la recherche médiévale, mais aussi leur disparité. La communication de Jean-Philippe Genet sur les sermons parlementaires anglais est ainsi construite sur un travail de lexicologie quantitative fondé sur l'exploitation intelligente et raisonnée d'un corpus organisé *ad hoc* à partir des outils d'analyse qu'il a perfectionnés avec son équipe depuis une vingtaine d'années. On peut lui opposer la méthode de Monique Zerner qui, dans sa

longue communication sur le *Negotium pacis et fidei*, ne craint pas de nous livrer ses réflexions sur le nombre d'occurrences du terme *negotium* dans le *CETEDOC* et la *Patrologie latine*, avant d'opérer diverses variations sur le thème pour retourner à la « belle figure rhétorique » du *Negotium pacis et fidei*, dont elle se demande finalement, après l'avoir discuté pendant plus de quarante pages, si l'on n'a « pas contribué à grossir l'importance [de cette] désignation qui a circulé de manière restreinte » (p. 101-102). Je laisse le lecteur seul juge sur ce dernier point, mais en ce qui concerne les recherches lexicales, parvenu là, pourquoi ne pas interroger la *Patrologie* sur le nombre d'occurrences de *pax* (vingt mille ?) ou de *Christus* (cent mille ?). Il est douteux que des instruments tels que l'édition informatisée de la *Patrologie*, pour utiles qu'ils soient dans le travail de recherche philologique des sources, constituent des bases de départ pertinentes pour la plupart des recherches en lexicologie médiévale. Est-il donc excessif de mettre en garde contre une certaine paresse méthodologique dans l'utilisation de ces outils informatiques, qui peut engendrer des effets de comique involontaire à la publication ?

On conclura par deux vtilles et une suggestion. Un vers de la *Quatrième Bucolique* a été estropié (p. 324 : *progenies*, et non *progenie*) et, étant donné le sujet, on aurait gagné à doubler l'utile index des noms par un index des notions discutées. Enfin, un prolongement intéressant de cette entreprise comparatiste de part et d'autre des Alpes, déjà dotée d'une antenne anglaise, pourrait être de l'étendre à l'espace germanique, si riche en mouvements, législations, et réflexions de paix du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Mais l'élégant équilibre franco-italien et l'abondance de la matière présentée apportent déjà tels quels une très belle contribution à la réflexion sur les discours et les pratiques de paix au bas Moyen Âge.

BENOÎT GRÉVIN

1 - Rosa Maria DESSI et Michel LAUWERS (éd.), *La parole du prédicateur, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Nice, Centre d'études médiévales, Université de Nice Sophia-Antipolis, 1997.

2 - Nicole BÉRIOU (dir.), *Les sermons et la visite pastorale de Federico Visconti, archevêque de Pise (1253-1277)*, Rome, École française de Rome, 2001.

### Nicolas Offenstadt

*Faire la paix au Moyen Âge. Discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*  
Paris, Odile Jacob, 2007, 502 p.

Le livre de Nicolas Offenstadt est parcouru par une question majeure : suivant quels discours et selon quels rituels la paix pouvait-elle se conclure au Moyen Âge ? N. Offenstadt entend éclairer ici le rôle des Grands et des pacificateurs dans cette œuvre complexe que fut la recherche de la paix durant toute la guerre de Cent Ans. L'ouvrage se compose de quatre grandes parties : « Paix de Dieu et paix des hommes », « Figures de pacificateurs et perturbateurs de paix », « Les cérémonies de la réconciliation », « De la paix des princes à la paix du royaume ».

C'est le « bricolage de la paix » (p. 13) par les princes que celui-ci tente de décrypter, n'hésitant pas à faire de nombreuses comparaisons entre l'époque contemporaine et la fin du Moyen Âge. Parmi la multiplicité des relations diplomatiques qui sont tissées durant cette période, l'auteur a sélectionné une série de onze négociations et traités, tant dans les relations franco-anglaises de la guerre de Cent Ans, qu'entre les princes du royaume pendant la guerre civile : les conférences d'Avignon (1344), le traité de Guines (1354), le traité de Brétigny-Calais (1360), la rencontre d'Ardres (1396), le traité de Troyes (1420) pour les premières ; la paix de Chartres (1409), la paix d'Auxerre (1412), la paix d'Arras (1414-1415), la paix de Pouilly (1419), la paix d'Arras (1435) et l'accord de Péronne (1468) pour les secondes. Cet ensemble diplomatique a été accessoirement complété par d'autres accords, conférences secondaires ou autres pièces diplomatiques. Des ordonnances, plusieurs miroirs des princes et diverses chroniques achèvent l'ensemble documentaire.

L'analyse de ce corpus permet à l'auteur de dégager à la fois les caractéristiques des discours sur la paix et les pratiques rituelles qui les accompagnent. La signature d'un traité de

paix implique en effet la diffusion d'un double rituel : celui de la publication et celui du serment. N. Offenstadt s'interroge avec raison sur le concept de paix et les incertitudes de la notion de rite face à la multiplicité des pratiques qu'il rencontre : gestes répétés ou usages ritualisés ?

La définition de la paix au Moyen Âge, indique l'auteur, recèle en soi une difficulté conceptuelle, dès lors qu'on la rattache, ainsi qu'il le fait, à la cité chrétienne de la paix, comme une sorte d'objet idéal et religieux et, donc, à un état naturel, plutôt qu'à la résolution d'un conflit. Les cérémonies de la réconciliation traitées dans l'ouvrage sont pourtant directement rattachées à des périodes de trêves ou d'achèvement des guerres. Ces cérémonies, par la force symbolique qu'elles génèrent, révèlent avec une acuité particulière l'importance relative des lieux, des acteurs et des pouvoirs, qui constituent le tissu de la société médiévale. La liturgie de la paix – à travers les prières, les processions, l'Eucharistie partagée... – place comme il se doit l'Église au cœur de l'œuvre de paix. La paix « procède directement de Dieu », dont témoignent miracles, signes et prodiges qui peuvent accompagner les négociations de paix.

Les gestes qui l'entourent font eux davantage écho à l'expression de la sociabilité ou du lien social (le baiser, le lit ou le cheval partagé, la commensalité...) et ils s'inscrivent dans une émotion collective que traduisent par exemple les larmes de paix ou les cris de joie. Mais la paix est avant tout une relation entre pouvoirs, que l'on formalise (et l'on pourrait ajouter que l'on sacralise) par le serment qui unit dans une relation triangulaire le prince à Dieu, mais aussi à ses sujets. Les cérémonies de la paix se déroulent dans un cadre précis, au cœur de l'espace public, où se tiennent fêtes, feux de joie et toutes sortes de réjouissances (représentations théâtrales, danses, y compris des banquets donnés aux carrefours), et ce, dans l'environnement sonore des cris (« Noël, Noël ! ») et des cloches (il y a parfois une sonnerie de la *campana pacis*).

L'ambition affichée de N. Offenstadt était d'établir un inventaire des gestes et des discours de paix à la fin du Moyen Âge. Il y parvient par un énoncé construit à partir d'un

ensemble de règles. L'auteur étudie les logiques du discours de paix, qu'il distingue du discours de concorde (l'exemple du traité de Troyes de 1420 est traité comme une étude de cas, chap. 12). Pour le rite, « il n'y a pas de cérémonies types pour conclure la paix » (p. 307). La paix des Grands s'exprime à partir d'un ensemble de gestes symboliques limités, dont l'agencement offre une grande diversité de combinaisons. À un autre niveau, la paix des sujets est celle d'acteurs spectateurs, qui fêtent la paix et la jurent parfois. Dans cette dichotomie, la question du discours (discours de paix ou discours de concorde, les deux notions ne se recouvrant pas) relève du pouvoir et donc du roi. À travers les miroirs des princes et les ordonnances, les souverains se revendiquent comme pacificateurs.

Dès lors, à partir de quel moment la paix échappe-t-elle à la sphère du religieux pour devenir un objet politique ? L'auteur s'interroge sans répondre de façon formelle, la distinction s'imposant de façon plus claire au *xvi<sup>e</sup>* siècle. Il souligne cependant que la paix intérieure de l'Occident est d'autant plus importante aux princes chrétiens qu'elle doit leur permettre de porter la guerre à l'extérieur, contre les Turcs en particulier.

L'auteur insiste par ailleurs sur un constat : le développement de l'État moderne et de l'écrit n'a pas relégué le geste et le rite comme des éléments d'archaïsmes antérieurs. À la fin du Moyen Âge, le langage gestuel et les pratiques rituelles forment une part essentielle de la communication politique : « si le rite occupe une telle place dans la conclusion de la paix à la fin du Moyen Âge, ce n'est pas simplement pour son caractère reproducteur de la tradition, mais aussi parce qu'il est un lien entre le pouvoir et les sujets » (p. 311). Les pratiques rituelles sont également utiles à la formation de l'opinion, qui apparaît comme « un acteur de la paix » face au pouvoir. À ce titre, l'espace public est largement investi par le souverain pour « dire la paix ».

À la fin du Moyen Âge, la paix se doit d'être appréhendée « comme un opérateur dynamique du lien social et de la constitution concurrentielle des identités politiques ». Le livre de N. Offenstadt, qui offre une lecture supplémentaire à la compréhension d'une

époque peu prisée, celle de la guerre de Cent Ans, confirme *in fine* qu'elle est dans ce domaine également une période de transition entre des modèles anciens et la progressive prééminence d'un pouvoir politique moderne. Il complète enfin une historiographie quelque peu délaissée en France sur l'histoire de la paix.

VALÉRIE TOUREILLE

### Valérie Serdon

*Armes du diable. Arcs et arbalètes  
au Moyen Âge*

Rennes, Presses universitaires de Rennes,  
2005, 335 p.

Comme le souligne Philippe Contamine dans sa préface, ce livre, produit d'une thèse soutenue en archéologie médiévale, est destiné sans nul doute à devenir un ouvrage de référence. Valérie Serdon y traite en effet d'un sujet qui n'avait jamais été véritablement étudié dans sa globalité. L'ambition certes est large puisqu'il s'agit, pour tout l'Occident médiéval, de présenter non seulement la fonction de ces armes de trait – arcs et arbalètes –, mais aussi leur fabrication, leur commerce, le contexte social de leur mise en œuvre et, pour finir, l'idée qu'on s'en faisait, étant entendu que l'arbalète fut condamnée comme diabolique en 1139 par l'Église avant d'être finalement généralisée pour son efficacité militaire au *xiii<sup>e</sup>* siècle.

Pour ce faire, les sources mobilisées ont été multiples, l'auteur manifestant une remarquable habileté à les croiser, les confronter aussi pour en apprécier la validité. Elles ont d'abord été archéologiques : ce sont plus de 3 000 objets, principalement des fers de trait – pointes de flèches et carreaux d'arbalètes – qui ont été examinés, collectés aussi bien sur des chantiers de fouilles (châteaux, habitations...) situés pour la plupart dans la France de l'Est et en Midi-Pyrénées que dans les musées.

V. Serdon en a tiré un classement typologique en 34 catégories, fondé sur la morphologie, la taille, le mode d'assemblage des pièces. Ont été aussi convoquées des sources iconographiques et textuelles. Les représentations d'arcs et d'arbalètes s'avèrent en effet nombreuses, réalisées sur différents supports

– sculptures, vitraux, gravures et surtout miniatures – datant en majorité du xv<sup>e</sup> siècle, même s’il s’en trouve aussi de plus anciennes comme celles figurant sur la tapisserie de Bayeux (fin xi<sup>e</sup> siècle). On y voit surtout des épisodes guerriers, mais aussi des scènes de chasse et des sagittations (martyre de saint Sébastien) et même quelques rares intérieurs d’ateliers. Le corpus rassemblé comporte 600 œuvres (dont les deux tiers sont constitués par des miniatures); 84 sont reproduites en couleur dans le livre. Les sources textuelles disponibles se répartissent, enfin, en chroniques, traités techniques, livres de compte et inventaires. Une série de comptes dauphinois des années 1417-1426 est d’ailleurs publiée en annexe.

De toute cette matière soigneusement analysée, V. Serdon a su tirer un certain nombre de conclusions. S’agissant d’abord de la diffusion de ces armes de trait, une fois discutée la question de leur origine antique, elle propose la chronologie suivante: pour l’arc, une première expansion au xi<sup>e</sup> siècle au moment de la première croisade, puis une généralisation au xiii<sup>e</sup> siècle, illustrée par les succès grandissants du grand arc ou *longbow* des archers anglais, et pour l’arbalète, un début d’usage organisé aussi au xi<sup>e</sup> siècle et une consécration, notamment pour l’armement des navires, encore au xiii<sup>e</sup> siècle.

Deux chapitres méritent une attention particulière. L’un, consacré à l’adaptation de l’architecture militaire aux nouvelles armes, s’est appuyé sur l’étude de plusieurs forteresses croisées du Proche-Orient (Crac des Chevaliers et château de la Saône notamment), la forme, la taille et la disposition des ouvertures de tir permettant de préciser le rôle joué par les armes de trait dans les systèmes défensifs. Un autre chapitre également remarquable est consacré à ce que V. Serdon appelle une archéologie du geste, c’est-à-dire finalement aux techniques de tir, fondée à la fois sur l’interprétation du mobilier archéologique et sur l’examen de l’iconographie, ce qui conduit d’ailleurs l’auteur à nuancer fortement les conclusions tirées d’expérimentations contemporaines.

Les techniques de fabrication et les matériaux employés font naturellement aussi l’objet d’importants développements. Après avoir

constaté les problèmes que pose la conservation des matériaux organiques, donc périssables (corne, os, corde de lin ou de chanvre, bois d’if utilisé pour les grands arcs), V. Serdon s’est concentrée sur les objets ou parties d’objets métalliques. Des méthodes paléométallurgiques ont été appliquées à l’étude d’une série d’environ 1 000 fers de trait trouvés sur le site du château de Rougemont dans le territoire de Belfort (xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècles), en vue de préciser la nature des matériaux employés et les techniques de façonnage et traitements thermiques mises en œuvre. Plus que de véritables conclusions, c’est un protocole de recherche qui est cependant présenté. On ne parvient pas notamment à se faire une idée précise sur l’existence ou non de fabrications en série. S’il semble que le temps passant, on ait employé des fers de plus en plus résistants, c’est-à-dire finalement des aciers, sans doute parce qu’ils étaient les seuls à pouvoir perforer les nouvelles armures de plates, la question n’est pas véritablement tranchée.

Pourtant, les comptes du début du xv<sup>e</sup> siècle publiés en annexe font bien état de fournitures d’acier (*calibis*), il est vrai pour une région, le Dauphiné, réputée pour la production de ce genre de métal. On entrevoit du reste, plus généralement, tout le parti qui pourrait être tiré d’une étude plus fouillée de ce type de comptes, entre autres dans le domaine du vocabulaire. Tout en notant la multiplicité des appellations servant à désigner les projectiles (*viretons, garrots, dondaines, espringales...*), l’auteur n’a pu établir de correspondance avec ses catégories archéologiques. Dernier regret qui, naturellement, ne remet pas en cause la qualité de l’ouvrage et sa grande richesse documentaire, il est très peu question de l’artillerie qui fit pourtant son apparition dès la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, et dont on peut supposer qu’elle eut une incidence notable sur l’évolution des armes de trait, ne serait-ce que parce qu’elle en dérivait en partie et que son développement s’accompagna de progrès notables dans la fabrication d’armement qui ne furent sûrement pas sans conséquences sur celle des armes traditionnelles.

**Lucien Bély**

*L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*

Paris, Presses universitaires de France, 2007, 742 p.

Le dernier livre de Lucien Bély entend rendre compte « des recherches multiformes menées depuis près de trente ans autour des paix européennes, et plus généralement sur la diplomatie et [...] sur les relations internationales » (p. 1). Les nombreux travaux de l'auteur, mais aussi ceux des chercheurs qui ont contribué à renouveler cette problématique depuis une vingtaine d'années, sont utilisés et intégrés dans une large fresque des débuts de l'époque moderne jusqu'au traité de Vienne, et même au-delà, puisque L. Bély voit dans cette « invention » de l'art de la paix les prémisses de la diplomatie contemporaine et de l'idée de construction européenne. Le projet affirmé de l'auteur est de proposer « une histoire sociale, culturelle et intellectuelle de la diplomatie, qui peut nourrir une approche renouvelée de l'art de la négociation et des relations internationales, en tenant compte de tous les acquis de la recherche en histoire et dans les sciences humaines » (p. 2). Sa démarche reste néanmoins fondamentalement historique et ne recourt que rarement aux autres sciences humaines.

Bien que reprenant de nombreux articles, communications et contributions à des ouvrages collectifs déjà publiés, le présent ouvrage n'est pas une collection de textes sans autre lien que celui du champ historique labouré par l'auteur. L. Bély a ainsi réinséré ces textes anciens dans un ensemble plus large, ajoutant ici des développements, réécrivant là des passages, bref créant une sorte de tissu conjonctif unissant des travaux qui s'étendent sur toute sa carrière. Cette réécriture est très réussie dans la forme : l'ouvrage, qui comporte cinq parties, n'apparaît pas décousu ni composé de pièces différentes (sauf peut-être dans la dernière partie). Tout au plus peut-on remarquer quelques répétitions mineures, inévitables dans un ouvrage comprenant des textes publiés sur une longue période.

Dans la première partie, L. Bély traite du XVI<sup>e</sup> siècle et des débuts de la construction de

cet « art de la paix » moderne. Il revient notamment sur les rencontres entre les princes et leur rôle dans l'élaboration des normes de l'entretien entre les souverains. La structuration du « dialogue international » passe par la multiplication des ambassades permanentes, la spécialisation (encore limitée) des agents du roi à l'étranger, ainsi que sur l'élaboration d'une jurisprudence et d'usages diplomatiques. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'ambassade est encore pensée comme un risque : risque pour l'ambassadeur, qui n'est pas toujours protégé par un droit des gens (*jus gentium*) balbutiant, risque pour le souverain chez lequel il est envoyé qui le voit encore et d'abord comme un conspirateur. La paix de Vervins est l'occasion de poser la question du rôle de la papauté dans cette première phase de construction de « l'art de la paix ». Enfin, à travers l'exemple de l'*Ambassadeur* de Jean Hotman de Villiers (1603), L. Bély montre que le passage d'un siècle à l'autre est aussi le moment où les questions afférant au statut et à l'action des envoyés débordent du cercle des théologiens et des juristes pour s'ouvrir à la réflexion d'un public plus large. Les parties suivantes traitent de la période des débuts de la guerre de Trente Ans jusqu'aux lendemains de la paix d'Utrecht, elles forment le cœur de l'ouvrage. Les traités de Westphalie (1648) représentent un moment clé de la construction de cet « art de la paix ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce que l'auteur appelle les « constructions politiques verticales » (la papauté et l'empire) s'efface au profit des constructions « horizontales », c'est-à-dire un système européen fondé sur des puissances politiques rivales et théoriquement égales en souveraineté : « tout concourt à l'affirmation des monarchies européennes comme acteurs essentiels sur la scène internationale. [...] La chrétienté se métamorphose en Europe des rois » (p. 287). L'administration des relations extérieures se complexifie, les réseaux diplomatiques prennent des formes plus stables. Les conditions mêmes de la négociation se modifient, tandis que la diplomatie se pense désormais à l'échelle du monde. Le règne de Louis XIV est présenté comme un apogée : à l'image d'Abraham Van Wicquefort ou de François de Callières, les théoriciens posent les principes qui seront repris ou critiqués au siècle suivant, les Congrès sont les moments par

excellence où s'affirme la nouvelle culture diplomatique, et notamment le congrès d'Utrecht, sur lequel, on le sait, l'auteur a particulièrement travaillé. La cinquième partie intitulée « De l'esprit de système au choc des révolutions » est la plus courte. L'auteur y évoque rapidement le XVIII<sup>e</sup> siècle comme une période de construction et de remise en cause de « systèmes diplomatiques » nationaux, mais de la description du « système politique » de Germain Louis Chauvelin, l'ouvrage passe brusquement à 1802 puis à 1815 avec les figures de Talleyrand et de Metternich. Le règne de Louis XVI, la Révolution française, pourtant périodes particulièrement fécondes en réflexions sur la diplomatie et les relations internationales, ne sont évoqués qu'en passant. Il est vrai que la plupart des travaux de L. Bély sont consacrés aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, mais à moins de considérer la période 1763-1802 comme une parenthèse dans l'histoire de « l'art de la paix », il y a là un hiatus notable dans le tableau général dressé par l'auteur.

Le processus de construction d'un « art de la paix » est pour l'auteur aussi constitutif de l'histoire, de la dynamique et de l'identité européennes que « l'art de la guerre » qui marque l'histoire des conflits de puissance depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Cet « art de la paix » est un art d'État, découlant des rapports permanents entre les puissances, un art qui possède ses enjeux, ses praticiens, ses spécialistes. Les princes, les dynasties, et enfin les agents diplomatiques qui en sont les serviteurs sont les moteurs de cette « invention ».

On pourrait regretter qu'une telle vision fasse finalement peu de place aux peuples dont les souverains se disent les représentants sur la scène internationale. De même, le processus décrit par L. Bély apparaît peu contesté par les contemporains ; pourtant, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, et encore plus au siècle suivant, nombreux sont les commentateurs qui ne voient dans cet « art de la paix » qu'un art de tromper les autres et de n'être pas trompé soi-même comme l'écrit Jean de La Bruyère ou qu'un art d'intriguer pour paraphraser Jacques de Guibert. Cette dimension conflictuelle est peu présente dans le tableau peint par l'auteur. On peut regretter également que l'ouvrage ne fasse pas une place suffisante à l'histoire de

la construction des institutions consulaires qui contribuent à la structuration des réseaux de communications entre les États, voire entre les cultures. Les approches plus philosophiques, juridiques ou anthropologiques des relations internationales au sens large, telles que les définit Claire Gantet par exemple, permettraient sans doute d'éviter l'écueil du « statocentrisme » toujours présent dans les travaux actuels sur la diplomatie<sup>1</sup>. Ces quelques remarques ne doivent cependant pas faire oublier l'ampleur et la portée de la synthèse proposée par L. Bély.

MARC BELISSA

1 - Claire GANTET, *Nouvelle histoire des relations internationales*. 2, *Guerre, paix et construction des États, 1618-1714*, Paris, Le Seuil, 2003.

### Daniel Séré

*La paix des Pyrénées. Vingt-quatre ans de négociations entre la France et l'Espagne (1635-1659)*

Paris, Honoré Champion, 2007, 607 p.

La paix des Pyrénées du 7 novembre 1659 fut une construction lente, entreprise dès la déclaration de guerre ouverte en 1635. Commencées entre don Gaspar de Guzmán, comte-duc d'Olivarès, et Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, qui tentent très tôt de rétablir la paix, les négociations s'achèvent par la rencontre entre le cardinal Jules Mazarin et Luis Ménendez de Haro sur l'île des Faisans. Entre ces deux phases de négociations menées par les principaux ministres, vingt-quatre années s'écoulent, d'échecs successifs, de retournements de situations politique et militaire où chacun mise sur la campagne prochaine. Par ambassadeurs interposés, le conflit franco-espagnol concerne toute l'Europe, de la Baltique à la Méditerranée.

En dix chapitres chronologiques, l'ouvrage livre le compte détaillé de ces difficultés d'établissement de la paix, à partir des correspondances diplomatiques espagnoles et françaises. La négociation sous l'Ancien Régime constitue ici un cas de figure exceptionnel par sa durée, l'extension internationale du conflit, les difficultés de communication et de protocole,

l'inadéquation entre les médiations mises en œuvre et les attentes respectives des gouvernements, etc. : tout concourt au prolongement de la guerre.

De 1635 à 1642, Richelieu et Olivarès témoignent pourtant de leurs désirs respectifs de paix par le truchement de la correspondance discontinuée entre Louis de Brunet, baron de Pujols, et Léon Bouthillier, comte de Chavigny. D'après l'auteur, ce canal secret rapprochait les deux ministres. La mort de Richelieu et la disgrâce d'Olivarès interrompent l'évolution vers des négociations bilatérales directes et ne laissent plus d'espoir que dans le congrès général réuni à Münster. Là, l'écran des médiateurs ne permet pas aux plénipotentiaires français et espagnols de s'asseoir à la même table. Satisfaite de sa paix séparée avec les Hollandais en janvier 1647, l'Espagne mise désormais sur les contestations intérieures de la politique de Mazarin et laisse place à l'intermédiaire bruxellois. Inacceptables, les offres de paix espagnoles d'avril 1651 n'ont pour objectif que de donner le change à l'opinion. Il faut attendre 1655, lorsque la situation se dégrade dangereusement pour l'Espagne (alliance franco-anglaise, difficultés militaires dans les Pays-Bas), pour que Philippe IV commence à s'engager résolument dans le chemin de la paix. Habilement, Mazarin sait jouer de la mise en scène de l'apparition de Louis XIV pour impressionner favorablement l'émissaire espagnol (25 février 1656) : le temps est venu des négociations secrètes au plus haut niveau de l'État. Les vingt-cinq conférences madrilènes de l'été 1656 entre Hugues de Lionne et Luis de Haro témoignent d'un premier déploiement d'un vrai processus de négociation, fort bien décrit et analysé, du secret impossible à préserver aux tensions extrêmes qui pèsent sur le négociateur éloigné de sa cour, réduit à négocier « le pied à l'étrier ».

C'est sur ce socle, qui ne résiste que sur le seul cas de la trahison du prince de Condé, que s'ouvrent celles de 1658-1659 : pour Luis de Haro, la reconnaissance de la loyauté du roi d'Espagne à l'égard de ses alliés passe par le rétablissement intégral du vainqueur de Rocroi qui avait rejoint le camp espagnol en 1653. L'accord est acquis en septembre 1659, au moindre prix pour l'Espagne, Condé retrou-

vant son statut antérieur. C'est aussi une victoire pour le jeune Louis XIV qui voit son prestigieux cousin se jeter à ses pieds. Pour Daniel Séré, si la mémoire collective retient le rôle de Luis de Haro et de Mazarin dans l'œuvre de paix, il importe de rétablir celui de Philippe IV qui, après une série de défaites aux Pays-Bas à partir de juin 1658, a choisi de s'écarter de la stratégie de Luis de Haro. Contre l'idée reçue d'une « comédie de Lyon », l'auteur défend celle d'un « coup de théâtre de Madrid » (p. 334) lorsque, le 25 novembre 1658, Antonio Pimentel arrive juste à temps pour proposer la main de l'infante. Souvent peu évoquées, les négociations de Paris constituent l'étape décisive vers la paix (traité du 5 juin 1659). La ratification de ce dernier à Madrid repose sur la décision du roi, contre la volonté de Luis de Haro qui s'employa à en effacer jusqu'au souvenir : en janvier 1660, il obtient que les deux émissaires envoyés pour la ratification du traité des Pyrénées en brûlent l'original.

La rencontre directe entre les deux ministres traduit la maturation du processus de négociation depuis 1635, qui ne peut plus être confié à des intermédiaires. Le choix de l'île des Faisans, la configuration des lieux, construits pour l'occasion sur le principe d'une symétrie parfaite, témoignent du souci extrême de l'égalité entre les deux Couronnes.

La réussite de l'ouvrage repose sur la manière dont l'auteur a su faire ressortir l'intensité, voire la dramatisation, des temps forts de la négociation. À Madrid en 1656, à Paris au printemps 1659, puis sur l'île des Faisans (août-novembre 1659), le champ de la négociation est une arène où, derrière les joutes verbales, Hugues de Lionne, Antonio Pimentel, Mazarin et Luis de Haro cherchent à lire et à déjouer les intentions dissimulées de l'adversaire ; la lecture en creux des deux versions de la correspondance en fait ressortir les enjeux, les stratégies, mais aussi les tensions psychologiques, d'autant plus fortes que les négociateurs sont éloignés de leur gouvernement. Le face à face ultime entre les deux ministres sur l'île des Faisans constitue le point d'orgue de l'ouvrage : le cas de Condé cristallise les oppositions autour d'un imaginaire de guerre où les notions de loyauté et de trahison l'emportent encore sur l'intérêt des nations. En ressort l'image d'un Luis de Haro

opiniâtre et d'un cardinal diminué par ses crises de goutte. Le retour du rebelle marquerait *in fine* le triomphe du cardinal. L'ouvrage s'achève sur les tensions méconnues de la période transitoire qui sépare la signature du traité en 1659 et la célébration du mariage en 1660, marquée par la rencontre entre les deux rois en juin 1660

Il s'agit là d'une somme précieuse d'histoire diplomatique, où les archives sont interprétées avec finesse et un souci constant de la précision. Leur nature restreint le champ de vision aux enjeux d'une histoire immédiate, ce qui explique en partie le poids de l'événementiel, notamment des considérations politiques et militaires, souvent bien connues par ailleurs. L'étude fait apparaître çà et là les rapports troubles entre l'information et la diplomatie : la *Gazette*, fréquemment citée, diffuse une information tardive et appauvrie sur les négociations des Pyrénées, alors qu'elle s'était passionnée pour celles de Westphalie. Mais en 1659, la situation intérieure est maîtrisée : c'est Mazarin qui fait savoir au gazetier en quelle forme il devra parler de la nouvelle du mariage en novembre 1659 ! Alors que les conflits se jouent également sur le terrain de l'imprimé et de la conquête du public, la règle qui entoure les négociations est celle de la défiance de l'opinion. Pour cette raison sans doute, l'archive diplomatique se fait-elle discrète sur son influence, la lassitude des populations, l'épuisement des finances, etc. qui jouent aussi leur partition (mais laquelle ?) dans le comportement des négociateurs.

STÉPHANE HAFFEMAYER

### Paul-Alexis Mellet

*Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*

Genève, Droz, 2007, 568 p.

La thèse de Paul-Alexis Mellet sur les monarchomaques – traités publiés dans les années 1560-1600 et dont les auteurs refusent le principe de la souveraineté absolue du roi – s'inscrit dans un contexte historiographique difficile. Ces productions, le plus souvent anonymes, ont depuis toujours posé aux historiens

un problème d'interprétation. D'abord, le corpus lui-même manque de cohérence : le juriste écossais William Barclay, à l'origine du sobriquet injurieux, a regroupé sous ce nom aussi bien les traités calvinistes que les traités ligueurs ayant repris à leur compte, à la fin des années 1580, certaines des idées de leurs adversaires. Ensuite, le rapport ambigu qu'ils entretiennent avec l'actualité politique dont ils sont le produit mais qu'ils font semblant d'ignorer brouille les pistes : ils peuvent être considérés soit comme des ouvrages polémiques soit comme des traités juridico-politiques et historiques avec, comme conséquence, la question inextricable de la sincérité et de la constance de l'auteur. Enfin, ces traités ont donné lieu à des interprétations très divergentes.

Face à ces difficultés, le projet de P.-A. Mellet est d'étudier les spécificités des traités monarchomaques tant du point de vue de leur construction idéologique que de leur rapport aux différentes temporalités dans lesquelles ils s'intègrent et qu'ils mobilisent. Son ouvrage s'organise en trois parties. Après avoir défini et situé son corpus dans le contexte européen, l'auteur examine la place des traités dans la polémique protestante puis leur projet politique d'une monarchie constitutionnelle et le rôle que l'histoire joue dans sa construction.

Dans un premier temps, l'auteur propose de considérer comme traités monarchomaques les ouvrages qui regroupent cinq idées principales : le droit de résistance armée, le rejet de la tyrannie, la double alliance, la souveraineté du peuple et l'obéissance conditionnelle. Un corpus de dix textes est ainsi circonscrit, tous émanant d'auteurs calvinistes, édités entre 1560 et 1600. Tout en soulignant l'hétérogénéité de son corpus, l'auteur mène une analyse simultanée des dix textes. Une certaine unité du registre de discours est postulée puisqu'il propose de parler davantage des « traités monarchomaques » que des « auteurs monarchomaques » : ces ouvrages constitueraient donc, en plus de l'unité du contenu idéologique, un type de raisonnement spécifique. P.-A. Mellet met ensuite en évidence le parallèle entre la réflexion théorique des monarchomaques et les différentes occurrences de la résistance armée des sujets – comme lors de la révolte des Pays-Bas ou lors du siège de La Rochelle –

dont les traités établissent des conditions et des procédés légitimes.

L'auteur parvient, dans un deuxième temps, à cerner un modèle de discours apparemment détaché des circonstances immédiates. Les productions monarchomaques traduisent un rapport complexe au temps : elles s'insèrent à la fois dans la courte durée des circonstances de leur création et dans une plus longue durée grâce au caractère théorique de leur contenu, qui les rend facilement réutilisable dans des contextes différents. P.-A. Mellet prend notamment le parti de soutenir une certaine constance de la théorie en alléguant la réédition des textes après la mort du duc d'Anjou (1584) malgré le retournement de la conjoncture qui rend plus avantageux, pour les protestants, l'adhésion à la thèse de la souveraineté royale. Il serait intéressant d'essayer de comprendre la raison de ces réactualisations postérieures. L'auteur signale, par exemple, une édition conjointe des traités de Théodore de Bèze et de Brutus avec *Le Prince* de Machiavel et des harangues de Dion Chrysostome sur la monarchie. Quel est le sens possible d'une telle entreprise éditoriale ? En effet, les contextes visés peuvent être multiples, compte tenu de la dimension européenne de la production et de la diffusion des traités, présentée dans le quatrième chapitre. De même, on pourrait se demander si les traités et les pamphlets, deux types de discours confrontés par l'auteur, ne seraient pas complémentaires quant à leur objectif. En feignant d'être détaché de l'actualité, l'auteur du traité ne cherche-t-il pas à mieux persuader le lecteur par la mise en valeur de l'impartialité du raisonnement ?

Enfin, P.-A. Mellet montre que les monarchomaques continuent à présenter la monarchie comme le meilleur régime à condition que l'autorité du roi soit limitée à la fois par les lois divines, naturelles et fondamentales, par le contrôle des États et par la possibilité légale de destitution en cas de tyrannie. Il analyse le système de preuves qui vise à justifier ce modèle institutionnel en mettant au jour l'usage que font les auteurs des arguments historiques et des exemples des pays protestants européens aussi bien que leurs idées sur la nature et le bien-fondé des institutions. Les auteurs partagent le présupposé néo-bartoliste de l'uni-

versalité de certains principes juridiques et de la survie des lois anciennes dans le présent. La pensée constitutionnelle véhiculerait ainsi des représentations spécifiques du temps qui sont étudiées dans le dernier chapitre. Les traités monarchomaques font du passé un champ de prescription des normes du comportement et de recherche des lois universelles mais ils lui accordent également une fonction « préfigurative » qui s'oriente vers l'avenir à travers l'attente d'un retour à la pureté originelle des institutions et l'ultime appel à la monarchie.

Le livre de P.-A. Mellet constitue un apport important à la définition de la théorie monarchomaque. Il pourrait, en outre, ouvrir le débat sur la façon d'étudier les textes polémiques du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette visée polémique ne nécessite-t-elle pas de reconnaître l'autonomie de chaque texte ? Un examen plus approfondi de son argumentation et de son inscription dans le contexte pourrait dégager l'objectif persuasif de l'auteur qui commande l'utilisation des exemples et le choix de la forme discursive. Il semble, de plus, que la prise en compte des principes de la rhétorique, cette science d'argumentation de l'époque, pourrait être utile à l'analyse. Dans la même logique, les pratiques érudites de la composition du traité, évoquées par P.-A. Mellet, méritent une attention soutenue. Enfin, il serait intéressant de réfléchir sur le statut des « idées » politiques. Ne pourrait-on pas les considérer, à la fois, comme inscrites dans un système d'argumentation (une théorie) et comme des unités plus ou moins autonomes qui impliquent une prise de position sur un point précis mais qui sont capables de s'intégrer dans des raisonnements très différents ? Dans le prolongement de la réflexion de l'auteur, on peut se demander si l'on ne pourrait parler davantage des idées que des traités monarchomaques.

TATIANA DEBBAGI BARANOVA

**Arlette Jouanna**

*La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État, 24 août 1572*

Paris, Gallimard, 2007, 407 p.

Comment repenser ce qui a déjà été pensé depuis plus de quatre siècles, puisque dès le

lendemain de la Saint-Barthélemy, les contemporains se sont efforcés d'interpréter l'événement, de « penser l'impensable » (p. 13). Les deux démarches sont indissociables. Repenser l'événement implique de commencer par s'interroger sur les lectures qu'en ont données les contemporains, lectures d'où a découlé la vulgate qui domine l'historiographie jusqu'au début des années 1970, celle d'une préméditation machiavélique du massacre. Sous l'impulsion des travaux de Nicola Mary Sutherland et du colloque *L'amiral de Coligny et son temps*<sup>1</sup>, cette vulgate a été successivement révisée par Jean-Louis Bourgeon, Barbara Diefendorf et Denis Crouzet notamment. Arlette Jouanna propose une synthèse des résultats issus de ce renouvellement historiographique qu'elle complète en s'appuyant sur des sources nouvelles (des correspondances de l'année 1572 conservées à la BNF), sur des documents publiés dès le XIX<sup>e</sup> siècle mais dont la valeur avait été mésestimée, ainsi que sur des travaux récents qui exploitent les documents diplomatiques espagnols<sup>2</sup>. L'auteur réussit un tour de force : sans jamais se départir d'une admirable clarté, tant conceptuelle que formelle, elle présente des conclusions étayées par une érudition éblouissante, tout en conduisant subtilement le lecteur dans le dédale des interprétations successives de l'événement.

La première partie, qui replace le drame dans son contexte factuel (été 1570-été 1572) et idéologique, est sous-tendue par une interrogation capitale : comment expliquer le contraste stupéfiant entre les manifestations iréniques de ces festivités et la sauvagerie du massacre qui débute dans la nuit du 23 au 24 août et qui se prolonge, à Paris même, jusqu'à la fin du mois de septembre ? Pour y répondre, l'auteur innove en étudiant successivement les quatre faits rassemblés sous l'appellation « Saint-Barthélemy » (les noces royales, l'attentat contre Gaspard de Coligny, l'exécution des chefs protestants et enfin le massacre général), démarche qui lui permet de se dégager de « l'illusion rétrospective » d'avoir affaire à un *tout* événementiel logique et cohérent. L'attentat contre Coligny est alors analysé comme un « attentat contre la paix » (p. 99) plutôt que contre la personne même de Coligny : il aurait été perpétré par un activiste catholique,

appartenant très certainement aux réseaux des Guises, mais à l'insu de ces derniers, alors bien plus préoccupés de reconquérir la faveur royale perdue depuis 1570. L'hypothèse – solidement étayée par un faisceau de concordances tirées des sources – offre une charnière interprétative qui concilie les apparentes contradictions entre les quatre données factuelles précitées : l'attentat n'est alors non plus « manqué » (parce qu'ayant seulement blessé l'amiral), ainsi qu'on le présente ordinairement, mais parfaitement réussi puisqu'il ruine la politique de conciliation.

La deuxième partie, la plus délicate, vise à faire la lumière sur l'enchaînement factuel ayant conduit de l'attentat du 22 août au massacre général. L'auteur, réexaminant avec soin la validité des témoignages invoqués, indique avec précision ce qu'elle retient dans chaque interprétation proposée par ses devanciers ; certaines, trop risquées parce qu'insuffisamment étayées par les sources, sont rejetées (ainsi la thèse d'un complot tramé depuis Bruxelles ou Madrid et dont les Guises auraient été l'instrument). L'auteur retient l'idée d'une « ablation chirurgicale » (p. 129) voulue par le pouvoir, c'est-à-dire la décision d'éliminer les chefs protestants dont les réactions après l'attentat contre Coligny portaient une atteinte intolérable à la majesté royale en mettant en cause le principe même du pouvoir souverain : son aptitude à rendre justice. C'est la « première Saint-Barthélemy », une Saint-Barthélemy politique dans sa nature et ses motivations, puisqu'elle ne remet pas en cause la coexistence entre les deux confessions.

Catherine de Médicis et Charles IX ont alors raisonné à partir d'une culture politique qui rend impensable, au sens fort du terme, une action politique populaire autonome. Or, c'est précisément sur ce point qu'est mise en défaut l'analyse royale. Dans la nuit du 23 au 24 août, « l'ablation chirurgicale » est interprétée par les catholiques parisiens comme un ordre de massacre généralisé qui dévoilerait les véritables objectifs d'un monarque accomplissant enfin la mission que Dieu lui a confiée : éradiquer l'hérésie et laver la souillure qu'elle représente. L'aspect séditieux de la Saint-Barthélemy, sur lequel J.-L. Bourgeon avait mis l'accent, s'observerait seulement à partir du 25 août : il résulterait du quiproquo sur les

intentions royales, mais ne serait pas la cause de la tuerie générale comme le pensait J.-L. Bourgeon.

Devenu sédition générale contre la politique de pacification, le massacre révèle l'écart abyssal entre la culture politique des élites monarchiques, tout imprégnées d'un néoplatonisme exaltant les valeurs d'harmonie et de concorde, et la culture religieuse des masses, ardentes à rechercher dans chaque fait un *signe* de Dieu : c'est la « seconde Saint-Barthélemy », celle-là d'essence religieuse. En mettant l'accent sur la succession et l'enchaînement de deux événements différents sous l'appellation unique et trompeuse de « Saint-Barthélemy », l'auteur résout la contradiction apparente entre les deux versions des faits données à chaud par le pouvoir : la première en imputait la responsabilité aux Guises ; or, ce qui était acceptable par ces derniers lorsqu'il n'était question que d'une « ablation chirurgicale » ne l'est plus lorsque l'exécution politique des chefs protestants dégénère en tuerie religieuse ; le roi est alors contraint d'« avouer » le massacre pour sauver la face (seconde version). Ce replâtrage masque en effet un nouvel affront infligé à la majesté du monarque, cette fois par le peuple défiant ouvertement les ordres du roi : les tueries continuent, quelquefois en sa présence.

Sous le choc du massacre, le gouvernement de Charles IX cède à la tentation de saisir l'occasion imprévue de rétablir l'unité religieuse du royaume : d'où « les ambiguïtés des massacres en province » (p. 190), puis les pressions exercées sur les Grands protestants (Henri de Navarre et le prince de Condé en tête) pour arracher leur conversion. On mesure, là encore, le poids exercé par la culture politique ambiante, un tel retour de balancier en faveur de la répression religieuse étant difficilement compréhensible en faisant abstraction de la culture de l'Occasion, qu'une thèse récente vient d'éclairer magistralement<sup>3</sup>.

Le dialogue permanent entre l'événementiel et la culture politique qui en constitue l'arrière-plan est l'un des points forts de la démarche. Il offre implicitement une méthode de type heuristique pour contrôler les hypothèses factuelles avancées : elles sont soumises à validation par vérification de leur cohérence avec les schèmes politiques et culturels qui

constituent la « conjoncture idéologique » des événements. En suivre pas à pas l'évolution, enregistrant et amplifiant le moindre incident curial, permet de décrypter un foisonnement événementiel qui, sans cela, resterait peu lisible. Cette démarche fait ressortir une certaine cohérence dans le discours royal, jusque dans ses contradictions apparentes, intégrées comme parties prenantes dans une élaboration réflexive de la monarchie qui, travaillant à penser l'événement, est, par le même mouvement, au travail sur elle-même.

L'irréparable s'étant produit, le pouvoir tente de sauver la face en s'efforçant de « contrôler l'information » *via* une version autorisée des faits destinée à disculper le monarque de toute responsabilité directe dans la « seconde Saint-Barthélemy », notamment pour préserver les chances d'Henri d'Anjou d'être élu roi de Pologne. Catherine de Médicis, Charles IX et leurs publicistes ont affirmé la possibilité pour le souverain de se soustraire aux lois ordinaires en cas de « nécessité », cas dont le roi est le seul juge. Les justifications royales de 1573 marquent une étape décisive dans l'élaboration d'un discours de la raison d'État (même si l'auteur n'utilise pas textuellement cette expression alors anachronique).

La reconstitution événementielle proposée est convaincante même si, finalement, elle rejoint dans ses grandes lignes la version royale des faits. Faut-il en conclure à une remarquable transparence du discours royal qui, loin de constituer un écran interprétatif, offrirait bien une clé de lecture valide ? Ou, au contraire, à l'impuissance de l'historien face à l'effort du pouvoir pour « contrôler l'information », avec des répercussions évidentes sur la production des sources ? Seule la version royale aurait laissé des traces suffisamment nombreuses pour présenter, près de cinq siècles après, une certaine cohérence. Il convient de tempérer l'hypercriticisme auquel conduirait cette vision des choses : la démonstration de l'auteur s'appuie sur une remarquable investigation portant sur des sources ayant échappé *a priori* à cet effort de contrôle, notamment les correspondances entre le pouvoir et ses agents et relais provinciaux, exploitées en particulier pour traiter la question des Saint-Barthélemy provinciales.

La troisième partie revient à la question initiale : « comment penser l'impensable ? ». Il est impossible d'en restituer ici toute la richesse, notamment pour le chapitre « La Bible, interprète du malheur protestant », qui met l'accent sur la conviction partagée par tous, protestants compris, d'une immanence divine dans le monde. Le chapitre « Lectures politiques de la Saint-Barthélemy » montre comment la portée subversive présente depuis 1567 dans les écrits politiques des protestants français est *potentialisée* par le traumatisme lié au massacre, donnant lieu, à partir de 1573, à la floraison bien connue des traités monarchomaques. Ceux-ci circonscrivent également le débat sur le terrain politique puisque la raison fondamentale de l'horreur perpétrée en août 1572 proviendrait du dérèglement institutionnel de la monarchie, dérivant en régime tyrannique. D'où un débat politique d'une singulière richesse entre les tenants d'un contrôle strict du pouvoir royal (les monarchomaques et les « Malcontents » de 1573-1576) et leurs adversaires qui développent deux thèmes majeurs : l'indivisibilité de la souveraineté et le caractère sacré du monarque qui en est investi.

Dans cette perspective, le fameux traité de Bodin, les *Six Livres de la République* (1576), apparaît comme simple formalisation, certes magistrale, des défenses du pouvoir absolu, venant contrecarrer les théories adverses qui ouvraient la voie à un partage de la souveraineté entre le roi et les États généraux, éventualité sérieusement discutée durant les États de Blois (1576-1577). Moment majeur que ces années 1573-1576. Apparaissent des idéologies politiques dégagées de toute coloration religieuse – celle des Malcontents et celle des défenseurs d'un pouvoir royal absolu –, créant un clivage idéologique nouveau se surajoutant au clivage religieux. Ce débat a entraîné la formulation de notions majeures pour la modernité politique : le « droit d'ingérence » des États voisins dans les affaires intérieures du royaume ; « l'institutionnalisation de la confiance » entre le monarque et ses sujets à travers diverses procédures de contrôle, condition pour qu'émerge, à terme, la notion de constitution.

Second « pare-feu » ouvert par les publicistes monarchiques : la « sur-sacralisation » du monarque, perceptible dans les récits édifiants

donnés de l'agonie et de la mort de Charles IX. L'objectif est double : tenter de clore le débat sur le « sens du massacre » en montrant que la mort sereine et toute chrétienne du monarque prouve que la Saint-Barthélemy est la plus grande des « merveilles » (miracles) observées pendant le règne de Charles IX et qu'elle a donc été voulue par Dieu ; le second, d'une tout autre portée, vise à mettre le monarque hors d'atteinte des critiques, en faisant de lui l'unique médiateur au temporel entre Dieu, qui lui inspire directement ses décisions, et ses sujets qui, de ce fait, ne peuvent les contester. Sur le court terme, cet effort pour re-sacraliser le monarque répond aux attaques protestantes visant le sang « pourri » des Valois. À plus long terme, il pose les bases de la pacification du royaume en 1598. La convergence entre « sur-sacralisation » du monarque et « autonomisation de la raison politique » (Olivier Christin) – convergence assurée, assumée et manifestée par l'édit de Nantes – fonde les caractères originaux de la confessionnalisation à la française, dans laquelle le monarque se porte garant du respect des deux orthodoxies religieuses reconnues dans son royaume, et de leur coexistence pacifique. La Saint-Barthélemy s'inscrit ainsi dans une perspective longue, celle du « désenchantement du monde » (Marcel Gauchet). L'édit de Nantes, comme les édits de pacification qui l'ont précédé, impose comme mission fondamentale au monarque, non plus la défense d'un ordre politico-religieux voulu par Dieu, mais la défense de la paix, de la sécurité des biens comme des personnes : le maintien de l'ordre public.

JEAN-FRANÇOIS DUBOST

1 - Nicola Mary SUTHERLAND, *The massacre of St. Bartholomew and the European conflict, 1559-1572*, Londres, Macmillan, 1973 ; *L'amiral de Coligny et son temps, actes du colloque organisé à Paris du 24 au 28 octobre 1972*, Paris, Société de l'histoire du protestantisme français, 1974.

2 - Valentín VÁZQUEZ DE PRADA, *Felipe II y Francia (1559-1598), política, religión y razón de Estado*, Pampelune, Ed. universidad de Navarra, 2004.

3 - Florence BUTTAY-JUTIER, *FORTUNA, Usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008.

**Jacques Berchtold et  
Marie-Madeleine Fragonard (éd.)**

*La mémoire des guerres de Religion.  
La concurrence des genres historiques,  
XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Actes du colloque  
international de Paris  
(15-16 novembre 2002)  
Genève, Droz, 2007, 376 p.*

L'ouvrage est composé d'un ensemble de textes consacrés à l'étude de la mémoire des guerres de Religion à travers la production littéraire de la période et des deux siècles suivants. Le contenu des textes, mais également leur genre donnent lieu à un ensemble d'analyses qui croisent avec bonheur histoire et littérature autour de la transmission de la mémoire des guerres de Religion, offrant aux lecteurs le panorama d'une évolution des sensibilités culturelles depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'aux Lumières. Il s'agit ici du premier volet d'une réflexion qui en comportera un second sur la période révolutionnaire, les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Dans une longue introduction, Marie-Madeleine Fragonard souligne les principales questions qui se sont posées aux contributeurs des actes du colloque : peut-on se souvenir des guerres de Religion sans hériter des conflits de la période ? Le choix du genre est interrogé en regard du message délivré par les écrivains de l'époque. L'auteur constate que la religion est rarement mentionnée au XVII<sup>e</sup> siècle comme cause première des guerres civiles alors que les luttes de clans et les enjeux politiques sont placés au premier plan. De même ne lit-on que très rarement le récit des massacres perpétrés durant cette période sombre : les textes littéraires ne peuvent être considérés comme une source documentaire pour l'historien. Leur étude doit nourrir le débat, déjà ouvert par les contemporains, sur le statut du document et l'intérêt des textes littéraires pour la compréhension globale des enjeux de mémoire autour des guerres de Religion. Les différences sont fortes entre les œuvres rédigées par les témoins, celles qui servent la propagande d'Henri IV ou qui ponctuent les victoires de Louis XIII sur les protestants de France. Sous Louis XIV, les textes se font plus nombreux, évoquant pour la plupart le triomphe de l'Église

tridentine ou initiant une approche critique des sources et des publications littéraires, ce qui annonce les Lumières. L'auteur insiste cependant sur le fait qu'aucune période n'est caractérisée par une production littéraire homogène, ce que les communications démontrent.

Les premières s'attachent aux textes publiés par les acteurs et témoins des guerres de Religion. M.-M. Fragonard distingue cinq générations, entre celle qui a assisté aux débuts des affrontements et celle née au cours des années 1590 dont l'enfance a été baignée par les récits des aînés. Les mémoires et les lettres rédigés par les acteurs ont connu un succès d'édition rapide et durable. Ce sont des documents impersonnels pour la plupart, dans lesquels l'individu ne s'appartient pas. Leur valeur documentaire est forte aux yeux des générations suivantes qui les rééditent dans le cadre d'un discours historicisé. Celui-ci provoque une sélection parmi les mémoires de l'époque : les contemporains des guerres civiles ne sont pas édités régulièrement, ce qui révèle des « choix de mémoire ». Les textes émanant de « partis » sont progressivement occultés au profit des discours tenus par les serviteurs du roi et les écrits critiques se développent à partir de Pierre Bayle notamment. Les places éditoriales étrangères jouent alors un rôle stratégique dans la mémoire française des guerres de Religion. D'autres contributions s'intéressent minutieusement au statut de documents de type pamphlets, témoignages ou écrits polémiques. Cécile Huchard étudie l'apparition d'un genre nouveau durant les conflits : les compilations pamphlétaires. Il s'agit de textes de circonstance rédigés durant les guerres et rassemblés dans un but de propagande. Dans ce cadre, quel est le statut du document et dans quelle mesure est-il manipulé ? Les exemples choisis portent sur un recueil de documents connu sous le nom de *Mémoires de Condé*, destiné à justifier *a posteriori* la prise d'armes protestante au début des guerres, ou bien sur un recueil de textes relatant la Saint-Barthélemy édité par un pasteur de Genève, Simon Goulart, sous le titre *Mémoire de la Ligue*. Dans ce second exemple, les documents sont accompagnés d'un récit destiné à éclairer le lecteur. Quelle frontière entre information et manipulation ? La ques-

tion est soulevée par Marco Penzi à propos des pamphlets ligueurs dans lesquels la famille de Guise répond aux attaques lancées par les écrivains protestants.

L'époque de Richelieu voit s'affirmer la volonté d'écrire une histoire dépouillée de ses textes partisans au profit d'une histoire « parfaite », épurée des erreurs dues aux engagements des mémorialistes. Christophe Angebault met en évidence la « mutation épistémologique » qui marque cette période au cours de laquelle une aspiration à la censure historique se fait jour au sein de la société. Dans les années 1620, l'historiographie protestante est éliminée alors que celle-ci était dense et très bien diffusée. Si plus d'un combat se déroule au nom de la religion, tout un travail sur les documents s'effectue, embryon de critique historique. Autre mouvement intellectuel qui marque le siècle, le rejet de la violence perpétrée au cours des guerres de Religion. Antoinette Gimaret a choisi des textes relatant le siège de Paris en 1590 pour mettre en évidence l'évolution intellectuelle qui s'affirme dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle et conduit, à travers la dénonciation de la violence, à la glorification de l'obéissance envers le roi. La restauration de l'idéal du bien public rend moins compréhensibles les déchirements et les tyrannicides de l'époque des guerres de Religion. Le théâtre classique assume une double mission : transmettre la mémoire des déchirements de la sphère privée comme de la sphère publique, mais également la condamnation des violences en proscrivant la mort sur scène des héros. Cette règle dénote, selon Hélène Merlin-Kajman, que la mort reste un sujet bien trop présent dans les esprits et les sensibilités pour supporter ce type de représentation.

Le règne de Louis XIV donne naissance à des courants éditoriaux particulièrement diversifiés. Les jésuites occupent une place de choix dans la transmission de la mémoire des guerres de Religion, que ce soit à travers des écrits historiques ou des ballets destinés à leurs élèves. Leurs textes tendent à glorifier le pouvoir du roi, mais on n'y trouve pas de manifestation marquée en faveur de la Révocation. Intellectuels de haut niveau, ils posent la question de la responsabilité politique des massacres, ce que fait le père Gabriel Daniel dans son

*Histoire de France*, publiée entre 1696 et 1713, ouvrage réédité et traduit dans plusieurs langues. Les jésuites ne sont pas seuls : Hubert Bost met l'accent sur l'importance de la démarche critique suivie par Pierre Bayle dans toute son œuvre. Le siècle des Lumières hérite de ces approches historiques renouvelées et critiques, mais aussi des nouvelles et romans beaucoup plus légers qui commencent à paraître sous le règne de Louis XIV. Histoire de la nation et histoires privées s'y mêlent au profit d'intrigues amoureuses et romanesques dont les guerres de Religion ne sont parfois plus que le prétexte.

Par leur diversité et la très grande cohérence de la problématique collective, les communications présentées dans ce recueil permettent d'ajouter une pierre aux études menées sur la place de la mémoire dans la démarche historique et de nourrir une réflexion dense sur le rôle des textes et des genres littéraires dans la construction de la mémoire des guerres de Religion tout au long de la période moderne.

VALÉRIE SOTTOCASA

### **Hervé Drévilion**

*L'impôt du sang. Le métier des armes  
sous Louis XIV*

Paris, Tallandier, 2005, 526 p.

Sous un titre apparenté, *L'impôt du sang ou la noblesse de France sur les champs de bataille*, Jean-François d'Hozier publiait en 1874-1881 un ouvrage qui ouvrait la voie à l'étude de l'implication nobiliaire dans les armées. Plus de 125 ans plus tard, Hervé Drévilion, en s'appuyant sur les acquis de la recherche en histoire sociale et sur les nouvelles approches de l'histoire militaire, offre une synthèse stimulante sur cette question. En centrant son étude sur les officiers des armées de Louis XIV, il reconsidère l'exercice des charges militaires par la noblesse, son engagement financier, moral et physique, et l'arbitrage royal entre réglementation et défense du privilège de naissance.

L'abondance des sources sur les multiples campagnes du célèbre « roi de guerre » et la taille jusque-là inconnue des armées permanentes,

au point d'avoir été qualifiées de « géant du Grand Siècle », rendent possible une approche quantitative de l'implication des officiers dans les armées royales. Commissions, états de services, dossiers des régiments donnent de nombreuses indications sur ce qu'il est convenu dès lors de considérer comme des carrières militaires quand les réformes des régiments ne sont pas totales. L'interrogation première de l'ouvrage part d'un constat chiffré développé dans les premiers chapitres : le coût du recrutement et de l'équipement d'une compagnie pour un capitaine ou d'un régiment pour un colonel excède très largement l'allocation versée par le roi (soit vingt livres par recrue à partir de la guerre de la Ligue d'Augsbourg 1688-1697), puisqu'il peut atteindre jusqu'à cinq fois ce montant. Les officiers doivent donc engager leur fortune personnelle et souvent celle de leur famille, ce qui conduit l'historien à se demander pourquoi ces hommes embrassaient une profession qui « coûtait plus qu'elle ne rapportait » (p. 141) ?

Laissant de côté les débats récents qui ont opposé les historiens autour de la question de l'absolutisme royal dans l'armée et de la « stratégie de cabinet » menée par Louis XIV, dont un des effets aurait été la mise à l'écart des nobles, l'auteur propose une analyse détaillée des pratiques, seule susceptible, écrit-il, d'éclairer une réalité extrêmement contrastée. L'adaptation des officiers au système de l'entreprise qui régit son fonctionnement et aux transformations en œuvre au sein de l'armée, cadre d'un métier de plus en plus réglementé dans ses accès aux grades, ses uniformes et son armement, apparaît en effet multiforme.

H. Drévilion qui a une connaissance des différentes formes discursives du Grand Siècle choisit, avant de faire parler les chiffres, de laisser la parole à ceux qui ont délibérément voulu infléchir l'interprétation des pratiques de leur siècle, Gatien de Courtilz de Sandras, Saint-Simon, les marquis Louis Hector de Villars ou Antoine de Pas de Feuquières par exemple.

Les motivations de l'engagement des officiers sont passées au crible des données fournies par les états de service de 2 389 officiers (incluant tous ceux de la cavalerie), échantillons représentatifs des sondages réalisés dans

la liste des 5 000 officiers, d'un grade supérieur ou égal à capitaine, recensés pour cette période. Une diversité des profils de carrière est mise en évidence, de l'avancement rapide de ceux qui sont entrés grâce à leur naissance et leur fortune dans les troupes prestigieuses de la Maison du roi à l'avancement à l'ancienneté par inscription à l'ordre du tableau établi le 1<sup>er</sup> août 1675 pour les plus nombreux. Si l'estimation d'une fourchette de 70 à 80 % d'officiers nobles confirme les études antérieures sur la large participation du second ordre aux entreprises guerrières de Louis XIV, fidèle en cela à sa légitimation sociale première, elle fait prendre conscience de la place occupée par les roturiers dans le commandement militaire, leur entrée ayant été favorisée par les besoins d'encadrement lors des deux dernières guerres du règne.

Reprenant un à un les facteurs de distinction en jeu dans la société française du XVII<sup>e</sup> siècle pour rechercher leur poids respectif dans le milieu militaire, l'historien formule des conclusions toutes en nuance parce que ces facteurs interviennent plus ou moins dans chaque configuration de carrière : la naissance qui permet au roi d'attribuer certains commandements dans des régiments prestigieux aux fils des grandes familles aristocratiques, les clientèles, étudiées par André Corvisier puis par Guy Rowlands<sup>1</sup>, qui ont leur rôle dans l'acquisition d'une compagnie ou d'un majorat, le service et l'ancienneté qui établissent une certaine équité de l'avancement, la fortune, enfin, de plus en plus nécessaire pour soutenir le roi dans le recrutement et l'entretien de ses armées. La réalité est complexe et des réponses multiples peuvent être apportées, donnant lieu à des interprétations divergentes si on valorise abusivement un des critères. Seule une étude prosopographique, évoquée d'ailleurs par l'auteur, permettrait d'affiner la configuration de la reproduction des enjeux sociaux au sein de l'armée.

La lecture de l'analyse et des conclusions laisse le lecteur un peu perplexe. L'auteur a-t-il la volonté d'enlever toute certitude afin de laisser apparaître la quasi-unicité de chaque situation et la marge de manœuvre dont dispose un officier à proportion de sa naissance, de ses appuis ou de sa fortune ? Par exemple,

les intérêts en jeu lorsqu'un officier décide de vendre sa charge par contrat privé, puisque la vénalité des charges militaires, sauf exception, est interdite depuis 1654, laissent penser que les officiers ne sont pas coupés du marché qui régit les offices civils et que les choix entre une charge civile ou une charge militaire dépendent souvent des ambitions et des avantages escomptés, d'autant plus que le roi a conservé une prérogative importante, celle d'attribuer les charges militaires, ce qui lui permet d'en disposer pour favoriser un Grand ou récompenser une famille.

Sans nier ce fait, H. Drévuillon est surtout soucieux d'affirmer que l'« appel de l'au-delà » est essentiel pour des hommes qui baignent dans une culture valorisant encore les modèles guerriers. La motivation de ces hommes qui sont confrontés à la mort violente serait, pour lui, avant tout immatérielle. C'est un point de divergence important avec G. Rowlands : non seulement il évalue à la hausse l'estimation de l'engagement financier des officiers dans le recrutement et l'équipement des troupes qu'ils encadrent (20 % au lieu des 11 à 14 % avancés par l'historien anglais), ainsi que la longueur des carrières (le plus souvent 20 à 30 années par opposition à un plafond de 10 années), mais il conteste que la satisfaction du devoir accompli comble l'honneur de l'officier. Dans la ligne des travaux de John Lynn<sup>2</sup>, H. Drévuillon redonne aux textes littéraires leur force de reflet des justifications des engagements dans une organisation armée, les faits d'armes continuant d'être décrits par les gazettes et recherchés individuellement par tous ceux qui affrontent la mort et courtisent la réputation. La création de l'ordre de Saint-Louis en 1693 afin de récompenser « les actions considérables de valeur et de courage » et motiver les officiers à mériter cette distinction serait une autre preuve de la persistance du code de l'honneur nobiliaire en dehors du duel.

La guerre de sièges souhaitée par Louis XIV, parce qu'elle permettrait une mise en scène de la maîtrise de l'espace et du temps de l'action guerrière grâce, notamment, à la méthode d'attaque proposée par Vauban, ne débride pas l'imagination des narrateurs mais, pour confirmer les conclusions de ce livre, il serait pertinent de faire l'étude la plus exhaustive possible des relations de sièges qui ont été rédigées afin de confronter les usages de l'honneur.

Les sources mises au jour sont très riches, les questions soulevées ouvrent de nouvelles pistes de recherches et l'association de deux formes d'analyse empruntant à l'histoire sociale et à l'histoire culturelle permet de mieux cerner ce que pouvait être l'impôt du sang sous Louis XIV et la naissance d'un code du service.

MICHÈLE VIROL

1 - Guy ROWLANDS, *The dynastic state and the army under Louis XIV: Royal service and private interest, 1661-1701*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

2 - John A. LYNN, *Giant of the Grand Siècle: The French army, 1610-1715*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

**David Schimmelpenninck van der Oye et Bruce W. Menning (dir.)**

*Reforming the Tsar's army: Military innovation in Imperial Russia from Peter the Great to the Revolution*  
Washington/Cambridge, Woodrow Wilson Center Press/Cambridge University Press, 2004, 361 p.

Cet ouvrage s'inscrit dans un renouveau historiographique récent qui souligne l'importance de l'histoire militaire pour une meilleure compréhension de l'évolution de la Russie impériale. Constitué de quinze contributions articulées autour de cinq axes généraux, l'ensemble fournit à la fois une sélection d'études très précises et se présente comme un tout cohérent et articulé. Cette organisation offre d'évidents avantages. En effet, à la suite d'articles sur des thèmes à la fois variés et précis : tels que le service militaire universel instauré en 1874, la composition multiethnique de l'armée, les réformes militaires à l'époque napoléonienne, la géographie militaire et les statistiques, la presse militaire pour n'en citer que quelques-uns, le volume se clôt par trois synthèses dont l'objectif est de montrer pourquoi l'histoire militaire a été délaissée jusqu'à récemment, d'offrir une historiographie de la question et de présenter les chantiers dans ce domaine en cours ou à venir. Ces trois chapitres conclusifs donnent une logique globale à un ensemble qui fait désormais référence sur la problématique essentielle de la notion de réforme

comme clef d'interprétation de l'histoire militaire dans la Russie impériale.

Encore une fois, et de manière novatrice à travers le prisme de l'histoire militaire, est posée la question lancinante de l'évolution de la société russe au XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'interprétation hésite entre, d'une part, l'affirmation d'une progressive stabilisation ou d'une adaptation aux normes occidentales et, d'autre part, celle d'une lente évolution vers la révolution, comme réponse aux contradictions inhérentes au système sociopolitique. Selon les directeurs de l'ouvrage, l'étude de la nature, de l'organisation et des transformations de l'armée impériale permet d'apporter une contribution importante à ce type de problématique, le phénomène militaire étant ici perçu dans tous ses aspects aussi bien sociaux, économiques, culturels, structurels ou stratégiques. Les auteurs de l'ouvrage sont eux-mêmes partagés entre les différentes manières d'interpréter les réformes. Ainsi, Robert Baumann, dans son article sur l'instauration du service militaire universel en 1874, insiste sur l'extraordinaire impact social de cette réforme qui a permis une mobilisation et une intégration d'une grande partie du corps social. De la même manière, à travers l'analyse du scoutisme, David Jones montre une société se modernisant et s'occidentalissant. L'étude sur le renseignement militaire par David Schimmelpenninck détaille tous les efforts opérés par la hiérarchie militaire, en Russie comme en Europe, pour améliorer le fonctionnement général de l'institution. *A contrario*, certaines contributions semblent souligner toutes les faiblesses et les contradictions du système. Ainsi, les statistiques militaires étudiées par David Alan Rich révèlent la dure confrontation de l'état-major aux difficultés inhérentes à la guerre moderne. La doctrine militaire étudiée par Bruce Menning s'efforce de mettre sur pied une stratégie efficace mais peu susceptible de s'adapter à la réalité des situations militaires de l'époque.

Malgré la très grande qualité et l'utilité de cet ensemble, il faut regretter son déséquilibre dans le traitement de la chronologie. En effet, l'histoire militaire du XVIII<sup>e</sup> siècle est à peine traitée à travers une analyse de la politique militaire à l'époque de Pierre le Grand et des réformes opérées sous Grigori Potemkine. Par ailleurs, la majorité des articles est consacrée

aux réformes qui ont succédé à la guerre de Crimée (1853-1856), période durant laquelle, et contrairement à une tendance conquérante entamée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'armée et son état-major eurent beaucoup plus de difficultés à affronter les contraintes structurelles et économiques inhérentes à l'entrée dans la guerre moderne. Enfin, la jonction avec la période soviétique est à peine esquissée, malgré les quelques développements proposés par William Odom dans son article conclusif, alors que de nombreux ouvrages ont déjà montré que dans ce domaine aussi, la rupture de 1917 n'était pas pertinente et que la guerre totale du XX<sup>e</sup> siècle avait été préparée au XIX<sup>e</sup> siècle, entre autres par la mise en place de la conscription, la construction des chemins de fer ou encore la politique ethnique, thèmes pourtant largement traités dans le livre.

Par ailleurs, la notion de réforme pourtant définie et située dans le temps dès l'introduction finit par se diluer dans la logique du livre qui pointe de si nombreuses réformes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que le lecteur finit par confondre histoire des réformes militaires et histoire de l'armée.

Malgré ces deux remarques, cet ouvrage reste une contribution essentielle pour l'histoire militaire de la Russie. Mais de manière plus essentielle encore, il défend une histoire militaire rénovée et désormais légitimement intégrée à une plus large histoire sociale, politique et culturelle. En ce sens, le pari du livre est gagné, car l'armée, son état-major et leurs évolutions y sont révélateurs de la question essentielle de la réforme au XIX<sup>e</sup> siècle et obligent désormais le chercheur à ne plus délaissier la question militaire lorsqu'il s'agit de comprendre la Russie impériale.

MARIE-KARINE SCHAUB

### **Samuel Gibiat**

*Hiérarchies sociales et ennoblissement.*

*Les commissaires des guerres de la Maison du roi, 1691-1790*

Paris, École des chartes, 2006, 759 p.

Dans ce livre tiré d'une thèse, Samuel Gibiat examine la question de la valeur sociale de

l'office dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le groupe sélectionné pour l'analyse se distingue par de nombreuses singularités, mais les pratiques observées n'en révèlent pas moins quelques mécanismes essentiels du processus d'ennoblissement. Les commissaires des guerres de la Maison du roi formaient un groupe particulier au sein d'un corps lui-même marqué par une profonde originalité. Les commissaires des guerres recevaient la charge de l'administration et de la « conduite » des troupes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, ils avaient été, avec les intendants, des agents du contrôle de l'appareil militaire par le pouvoir civil et politique incarné par les secrétaires d'État de la guerre. Chargés de contrôler l'état et les effectifs des troupes lors des revues, ils recevaient en outre des attributions de police.

Souvent contesté par les militaires, le pouvoir de ces officiers de plume subit cependant une érosion progressive à partir du gouvernement personnel de Louis XIV. L'installation de procédures administratives et disciplinaires telles que l'enregistrement des états de services des officiers (1705) et le contrôle des troupes (1716), ainsi que le renforcement des fonctions administratives au sein même de la hiérarchie militaire (majors, inspecteurs, directeurs, etc.) les privèrent progressivement d'une partie de leurs attributions et de leur pouvoir effectif. Le début du XVIII<sup>e</sup> siècle fut, en outre, marqué par la perte des privilèges qui leur avaient été consentis à la fin du règne de Louis XIV : révocation de l'anoblissement par la charge en 1715, suppression de l'exemption du droit de franc-fief et du privilège de l'hérédité qui dispensait du paiement du droit annuel. Entre 1767 et 1772, les fonctions de commissaire des guerres de la Maison du roi perdirent leur caractère d'office pour être assimilées à des charges militaires et ouvrir ainsi les portes de l'ordre de Saint-Louis. Cette réforme aurait pu affecter l'attrait social de ces charges si elle n'avait pas été accompagnée par l'octroi de brevets de retenue. Ce procédé était employé depuis longtemps par la monarchie pour garantir l'investissement dans certaines charges militaires particulièrement coûteuses, sur lesquelles les familles des officiers ne possédaient aucun droit en cas de décès prématuré du titulaire. Les charges de commissaire des guerres de la Maison du roi se trouvaient ainsi revêtues de

la dignité de l'état militaire, sans en avoir les inconvénients. Malgré l'érosion de leurs attributions, le repli des privilèges et la militarisation finale, le prix de ces charges se maintint à des niveaux élevés tout au long du siècle, attestant ainsi de leur attrait.

Dans un corps d'officiers privés progressivement de leurs attributions, les commissaires de la Maison du roi bénéficiaient du prestige des troupes qu'ils administraient (gardes du corps, mousquetaires, gardes françaises et suisses, gendarmerie, etc.). Mais dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la valeur opérationnelle de ces unités prestigieuses s'émoussa. Initialement conçues comme un conservatoire de la valeur militaire, elles devinrent le refuge de la faveur et du privilège. Elles continuèrent cependant à attirer des officiers issus des plus grandes familles de l'aristocratie curiale, qui y faisaient volontiers carrière avant d'accéder aux grades d'officiers généraux. Les commissaires des guerres pouvaient ainsi contracter des alliances dans cet univers aristocratique de plus en plus éloigné des champs de batailles et de plus en plus lié à la vie de Cour.

La sédentarité croissante de la Maison militaire du roi convenait parfaitement aux commissaires des guerres, qui considéraient désormais leur office comme une sinécure, n'exigeant ni compétence particulière, ni astreinte de service. De fait, ce corps ne semble pas avoir été structuré par une quelconque culture professionnelle, ni même par une logique de groupe. Il est d'ailleurs significatif que, malgré une hérédité organisée selon des modalités diverses (hérédité, casualité, brevet de retenue) au cours de la période, la transmission de ces offices n'ait pas permis l'éclosion de véritables dynasties. La plupart des titulaires étaient des hommes nouveaux, dont la descendance se portait elle-même vers d'autres choix de carrière. Leurs fils choisissaient volontiers la carrière militaire (dans la Maison du roi ou dans les corps de troupes) semblant ainsi accomplir une ambition d'agrégation progressive à l'épée au moment où l'armée se fermait à l'arrivée des anoblis récents ou des bourgeois vivant noblement (avec la fermeture aux roturiers de l'École militaire fondée en 1751 et l'édit de Ségur en 1781<sup>1</sup>). Enfin, la cohésion de ce groupe n'était pas, non plus, renforcée par les

pratiques endogamiques observables dans de nombreux autres milieux. Pour leurs enfants, les commissaires des guerres de la Maison du roi choisissaient des alliances dans les univers de l'épée et de la noblesse constituée par les offices de robe ou de commensalité. Tout semble donc suggérer que l'acquisition de ces offices ne constituait qu'une étape, et non l'aboutissement, d'une stratégie d'ascension sociale menée sur trois générations.

L'achat de ces offices relativement coûteux par des hommes jeunes qui s'installaient souvent dans leur fonction en même temps qu'ils se mariaient témoigne d'une réussite assurée, au moins, par la génération précédente dans le maniement de l'argent. Mais les commissaires des guerres de la Maison du roi ne se montraient pas soucieux d'accroître leur patrimoine, ni de le faire fructifier. Au contraire, ils dilapidaient une bonne part de leurs revenus pour tenir leur rang en menant un train de vie dispendieux. Il ne s'agit pas tant d'une forme de prodigalité inconsciente que d'un investissement dans le capital social et symbolique constitutif de la noblesse. À partir de 1772, leur agrégation à l'état militaire semble véritablement couronner le tropisme aristocratique de leur comportement.

S. Gibiat analyse avec rigueur, précision et subtilité une stratégie d'ascension sociale qui, pour être singulière, n'en est pas moins révélatrice de l'attrait de la noblesse au moment de la « réaction nobiliaire » de l'armée et au moment où sévit le débat sur la vocation militaire du second ordre (édit de 1750, controverse entre l'abbé Coyer et le chevalier d'Arcq). Les analyses ainsi proposées sont remarquables de clarté et de probité. Conscient de la faible représentativité et de la profonde originalité du groupe qu'il étudie, S. Gibiat ne se risque pas à des hypothèses hasardeuses et il construit pierre à pierre un édifice solidement argumenté et documenté. Les commissaires des guerres de la Maison du roi s'y révèlent sous le jour d'une ambition sociale, elle-même patiemment élaborée. Ils ne semblent pas empressés de communier avec les autres composantes de l'élite, dans une culture du talent, du service ou de l'utilité sociale. Leur stratégie d'ascension s'inscrit dans la perspective de l'ennoblissement, c'est-à-dire l'acqui-

sition des signes extérieurs, des alliances et de l'*habitus* constitutifs de la noblesse dans sa version la plus traditionnelle. Peut-être la probité de S. Gibiat l'a-t-elle excessivement incité à la prudence au moment de conclure. Car, comme le signale Jean Chagniot dans la préface de l'ouvrage, c'est toute la question de la fonction honorifique dans ce qu'il restait de la société d'ordres au XVIII<sup>e</sup> siècle qui se trouve ainsi posée.

HERVÉ DRÉVILLON

1 - David D. BIEN, « La réaction aristocratique avant 1789 : l'exemple de l'armée », *Annales ESC*, 29-1, 1974, p. 23-48.

**Jonathan R. Dull**

*The French Navy and the Seven Years's War*  
Lincoln, University of Nebraska Press,  
2005, 445 p.

Pour des raisons culturelles sur lesquelles il n'est pas besoin de revenir, l'histoire navale est davantage cultivée dans le monde anglophone qu'en France. Nombre des travaux de ce type s'inscrivent dans la longue durée de la « seconde guerre de Cent Ans » qui opposa la France à l'Angleterre entre 1688 et 1815. C'est l'occasion pour les historiens anglais et américains, volontiers amateurs de géostratégie, de montrer aux prises les deux seules « superpuissances » du monde d'alors, les seules capables de mener de grandes opérations outre-mer.

Le livre de Jonathan Dull participe de cet intérêt toujours soutenu, encore que son titre ne soit que partiellement justifié : les affaires maritimes n'occupent qu'un quart du volume, qui constitue en fait une histoire générale de la guerre de Sept Ans, embrassant la guerre en Europe, la guerre navale et la guerre en Amérique. Le plan est strictement chronologique. Sur les dix chapitres du livre, huit sont consacrés à une année de conflit, entre 1755 et 1763, le premier portant sur les années 1748-1754 et le dernier sur les années 1763-1774. De précieux appendices indiquent les ordres de bataille des marines française et britannique à différents moments : chaque vaisseau de ligne y est identifié par son nom, le nombre de ses canons et sa position géographique.

Ce plan permet de bien saisir ce que l'on pourrait appeler la logique générale des opérations. Côté Anglais, l'auteur décrit une opinion très anti-française, en raison du vieil antagonisme religieux, du soutien apporté par les Bourbons aux Stuarts et de la crainte, toujours présente, d'un débarquement en Angleterre; la même hostilité se retrouve outre-Atlantique, dans les colonies anglaises dont les possessions françaises bloquent l'expansion vers l'ouest. Les Britanniques sont donc clairement en position d'agresseurs. En face d'eux, Louis XV, que J. Dull tend à réhabiliter, essaie de compenser l'infériorité navale française. Conscient de la faiblesse de la France en Amérique du Nord et aux îles, il a tenté de saisir des gages en Europe (tels que le Hanovre) pour obtenir une paix honorable aux colonies. Mais le sort n'a pas couronné de succès cette politique raisonnable. Sur mer, la disproportion des forces ne s'est pas révélée trop désavantageuse aux Français, et la guerre n'a donné lieu à aucune bataille navale majeure; en revanche, le conflit a été perdu en Europe sur le théâtre d'opérations de l'Allemagne du Nord. Pour l'auteur, le traité de Paris de 1763 n'a pas été si désastreux pour la France que l'on a bien voulu le dire. Le *French Shore* de Terre-Neuve et les îles à sucre seront l'école de la Marine française, qui, dès la fin du conflit, prépare sa revanche: la future guerre d'Amérique.

Le plan chronologique suivi par J. Dull entraîne de surprenantes lacunes. On ne trouve nulle part de tableau de l'organisation de la Marine française, de ses moyens techniques, de son administration et de son commandement; on cherche en vain un véritable parallèle entre les marines française et britannique, mesurant leurs forces et faiblesses respectives. C'est en puisant ça et là qu'on parvient à conclure que la supériorité de l'Angleterre a tenu à sa puissance financière et à l'important vivier de marins que lui offre son peuple insulaire. À l'inverse, la France, pourtant deux fois plus peuplée, n'a jamais pu mobiliser à un même degré ses populations côtières. Elle a dû aussi affronter un dilemme budgétaire insoluble, entre l'entretien de la guerre européenne et le maintien d'une forte marine.

Si le parti de la chronique retenu par J. Dull l'a sans doute gêné pour parvenir à une syn-

thèse, on doit reconnaître qu'il ne pouvait pas toujours s'appuyer sur des bases historiographiques solides, notamment du côté français. En dehors du comte d'Argenson<sup>1</sup>, aucun des grands acteurs politiques du règne de Louis XV n'a inspiré de biographie scientifique: M<sup>me</sup> de Pompadour, Choiseul et Machault d'Arnouville attendent encore une étude de référence. Il n'existe pas davantage de travail de fond sur le département de la Marine au XVIII<sup>e</sup> siècle, ni même de livre récent sur les guerres de Louis XV sur terre comme sur mer. De ce fait, J. Dull était condamné à se fonder soit sur une ample bibliographie anglo-saxonne, soit sur des ouvrages français souvent fort anciens, ce qui peut expliquer que son ouvrage ne soit pas l'essai d'histoire comparée que l'on était en droit d'espérer.

THIERRY SARMANT

1 - Yves COMBEAU, *Le comte d'Argenson, ministre de Louis XV (1696-1764)*, Paris, École nationale des chartes, 1999.

### Thomas Hippler

*Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*

Paris, Presses universitaires de France, 2006, 357 p.

Le présent essai de Thomas Hippler, issu de sa thèse de doctorat, reprend la perspective comparative franco-prussienne posée d'emblée comme paradoxale; depuis la défaite de Rossbach en 1757, le « modèle prussien » exerce sur tous les réformateurs français un sentiment à la fois de fascination et de répulsion. Les spécialistes de la chose militaire à l'époque révolutionnaire ne manquent pas d'opposer le soldat-citoyen à l'automate prussien, conditionné par de dures manœuvres à devenir une machine à tuer. Pour autant, les plus avertis sont bien conscients de la nécessité de canaliser l'énergie populaire, éprouvée lors des mobilisations récurrentes de la « patrie en danger » (été 1792), puis de la « levée en masse » (août 1793), par le recours aux processus disciplinaires traditionnels.

Tandis que le mythe du « modèle prussien » s'effondre à Iéna en 1806, un groupe de réfor-

mateurs, tant civils que militaires, s'interroge sur la force nouvelle qui a permis à l'ennemi français de vaincre et suggère de se mettre à son école pour préparer la revanche. En somme, ils anticipent sur le principe d'action exposé par Giuseppe Tomasi di Lampedusa dans *Le guépard* : « tout changer pour que rien ne change ». Ces réformateurs prussiens se retrouvent, à partir de juin 1807, à la Commission de réorganisation militaire, qui vise à renouveler la force armée traditionnelle (tout en supprimant les formes disciplinaires les plus choquantes comme les châtements corporels) par une forte dose de la « force morale » (qu'on peut appeler « patriotisme », ou « enthousiasme ») qui fait désormais le succès des armées.

La démonstration de l'auteur est donc articulée autour de deux situations historiques, exposées successivement dans une symétrie aussi impeccable que les deux volets latéraux d'un triptyque : les premiers chapitres sont consacrés à la mise en place sinueuse, mais progressive, du service militaire universel tel que défini par la loi Jourdan-Delbrel de 1798 ; la deuxième partie expose le bouillonnement intellectuel de la Prusse après la campagne de 1806-1807, qui débouche sur les réformes préparant la « guerre de libération nationale » (*Landsturm*) d'avril 1813, puis sur l'établissement de la conscription (*Landwehr*) de février 1814.

Le cœur de la démonstration, la partie fixe du triptyque, est la double réponse, française et prussienne, à une nécessité unique : incorporer le peuple (la « masse des citoyens ») dans sa totalité (notion ambiguë) au fonctionnement des appareils de pouvoir. Cette intégration reconnaît ce mouvement « tumultueux », potentiellement insurrectionnel, comme la force que le pouvoir cherche à capter, tout en la canalisant vers des objectifs précis pour éviter que ce potentiel ne vire à l'autodestruction.

La mise en place de la conscription est constamment présentée selon un questionnement sur la souveraineté du peuple (c'est la grande force du travail de T. Hippler), mené grâce à une analyse des discours philosophiques qui aide à comprendre ce qui se joue dans les situations historiques. Pour le cas français, sont rappelés les présupposés des classiques sur le service militaire ; Montesquieu, bien sûr, mais

aussi Servan, ou le chevalier d'Arcq. Sans doute, à propos de ce dernier, aurait-il fallu davantage souligner que son ouvrage sur *La noblesse militaire ou le patriote français*, loin d'être « l'expression théorique la plus aiguë de la réaction aristocratique dans l'armée » (p. 44), est d'abord une « nationalisation » des valeurs jusque-là considérées comme marqueurs de distinction aristocratique, à l'instar de l'honneur ou du mérite. Mais le plus convaincant est certainement la mise en rapport par l'auteur des théories kantiennes et des élaborations conceptuelles des réformateurs prussiens. Ainsi de sa lecture de Johann Gottlieb Fichte comme radicalisation dans la guerre de la pensée d'Emmanuel Kant ; de même, chez ce dernier, à propos de la médiation entre le singulier et l'universel, et de son insistance sur la notion de *Bildung* (formation morale de l'individu) qui se forge à travers l'école tout aussi bien qu'à travers la conscription.

La question centrale de la discipline entraîne inévitablement la référence à Michel Foucault. Toutefois référence n'est pas révérence. T. Hippler connaît les écrits de Foucault sur la question, il n'en souligne pas moins les grandes faiblesses : le refus de prise en compte de la souveraineté du peuple, ou de l'importance, pour le legs des Lumières, de la croyance centrale en la perfectibilité de l'espèce humaine.

L'armée de conscription est une recomposition de l'armée permanente d'Ancien Régime à partir d'un cadre pré-établi, celui de l'« État populaire » comme communauté civique. Le rapprochement de la hiérarchie militaire et de la communauté nationale induit un mécanisme de socialisation de l'armée, selon les normes du corps civique, c'est-à-dire du « Peuple ». Pour constituer celui-ci, s'opère une série de déplacements internes qui tracent les contours de la communauté – différences socio-économiques (bourgeoisie/populace dans une définition de la communauté civique qui est celle de la *Bürgerliche Gesellschaft* ou « société bourgeoise »), différences de genre (l'armement est l'attribut masculin dans la sphère publique) – et de déplacements externes qui isolent les communautés nationales comme modes de transition vers le cosmopolitisme (J. Fichte) et fondent donc le nationalisme.

Une autre voie de mutation de l'instrument militaire est possible ; celle qui fait de l'armée une institution totale, un modèle inclusif et égalitaire dans lequel vient se fondre la société civile. L'accès aux grades est ouvert à tous, et tous les citoyens sont soumis à la discipline militaire, dans une communauté qui laisse peu de place à la distinction des fortunes et des conditions, et, parfois, des sexes. L'auteur ne méconnaît pas ce modèle, mais il le limite toutefois à ses manifestations historiques (les conceptions de la levée en masse chez les sans-culottes, la *Landsturm* prussienne ou « insurrection nationale »), alors qu'à mon sens il est en perpétuelle tension, y compris dans les débats sur les modalités pratiques de la conscription, avec la voie de la socialisation des forces armées privilégiée par l'auteur. Ce qui peut relativiser la conclusion selon laquelle la conscription peut tout aussi bien s'inscrire dans un système politique démocratique jacobin que dans un système monarchique à la prussienne. La conception militaro-civique est un héritage du républicanisme classique, et cela explique largement les réticences d'un grand nombre de réformateurs prussiens, qui avaient bien compris que cette conception portait en germe l'éradication de la monarchie héréditaire ; ces débats allaient d'ailleurs resurgir avec une grande clarté dans l'espace allemand en 1848.

Ce n'est là qu'un aperçu de la richesse des analyses et des questionnements de cet ouvrage essentiel, qui prolonge nos réflexions actuelles sur la notion de service civique. T. Hippler, par sa totale maîtrise des transferts culturels, et de divers champs disciplinaires, est un historien d'avenir.

BERNARD GAINOT

### **Annie Crépin**

*Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 424 p.

Annie Crépin est une spécialiste reconnue de la conscription. L'ouvrage qu'elle nous pro-

pose ici n'est pas une reprise de sa thèse, ou une version renouvelée de son livre sur l'histoire de la conscription paru en 1998. C'est un essai sur la signification de l'impôt du sang à travers quelque cent cinquante années de l'histoire de notre pays. Centré précisément sur cette notion de service armé, qui va passer des cercles de la noblesse militaire à la masse des citoyens, il aborde le problème dans sa dimension sociale tout autant que politique et, pourrait-on dire, civique, puisqu'on peut le prendre également comme un manuel de pédagogie du devoir de défense.

Le plan est chronologique, le propos de l'auteur étant de saisir tout à la fois la permanence de l'impératif de défense et les modalités de sa mise en œuvre, en fonction des régimes politiques successifs, mais aussi les réponses de la société française à cet impératif, son assimilation progressive jusqu'à en faire un marqueur décisif de son identité.

La première partie porte sur la façon dont l'opinion publique naissante appréhende le fait militaire à la fin de l'Ancien Régime. L'instrument militaire juxtapose une armée professionnelle et une ébauche de réserve à travers la milice levée dans un cadre provincial. La réflexion philosophique s'oriente tout à la fois vers un service obligatoire, qui comporte des aspects civils autant que militaires (en temps de paix comme en temps de guerre), et vers une critique radicale de l'armée de métier articulée autour de la notion de citoyenneté. Le regard que portent les populations sur cet instrument militaire, ainsi que leurs aspirations, sont longuement analysés à travers une étude minutieuse des cahiers de doléances. Les premières réponses apportées par l'Assemblée constituante soulignent alors l'isolement d'Edmond Louis Alexis Dubois-Crancé, qui réclame avec constance un service militaire universel, et le choix final de la continuité, pour une armée de métier légèrement retouchée dans son fonctionnement interne.

La deuxième partie, qui suit la décennie révolutionnaire, montre de quelle manière la conjoncture, tant extérieure qu'intérieure, va subvertir ce choix initial. Les levées d'hommes entre 1791 et 1793 ne sont que réponses de circonstances, mais qui entraînent un bouleversement du profil de l'armée profession-

nelle, juxtaposant les volontaires issus de la garde nationale, puis les requis qui brassent les profondeurs de la société française, aux troupes de ligne qui ne sont pas les dernières à répondre aux sollicitations du pouvoir politique. Une armée nationale naît des bouleversements issus de cet amalgame, dont le concepteur est ce même Dubois-Crancé. Ce faisant, une tension sous-jacente demeure entre deux modalités contradictoires, bien pressenties déjà par Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert : une armée de « soldats-citoyens » qui combinerait la discipline militaire professionnelle et les droits et devoirs civiques ou une armée de « citoyens-soldats » qui, intégrant la masse de la population dans une mobilisation générale, transformerait la France en un camp retranché ? La loi Jourdan-Delbrel de 1798, qui instaure la conscription, cherche à sortir durablement de ce dilemme, d'abord en généralisant un mode de recrutement permanent, adaptable aux temps de paix comme aux temps de guerre, ensuite en uniformisant les différents statuts pour un renouvellement constant des effectifs encadrés par des militaires professionnels.

Les troisième et quatrième parties montrent que cette période révolutionnaire est un laboratoire pour toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Empire accentue nettement le côté professionnel de l'armée, renouant avec les principes et la composition sociale de l'Ancien Régime, tout en adaptant progressivement la société française, au prix de quelques concessions, comme l'institution du remplacement, à la « machine conscriptionnelle ». A. Crépin, par l'analyse très fine des réponses de la société française à cette machine, met en garde contre quelques raccourcis réducteurs ; par exemple, les résistances ne sont pas toutes le produit de structures communautaires rebelles aux contraintes de l'État moderne, et les docilités au devoir militaire ne sont pas uniquement le fait des régions frontalières, comme en témoigne le Nord réfractaire. Elle remarque par contre que ces comportements s'inscrivent dans la longue durée. Les débats autour des lois de conscription réactivent les clivages de la période directoriale : les conservateurs affichent leurs préférences pour un service long qui repose sur un petit nombre

de conscrits bien encadrés et bien entraînés, susceptibles de constituer une réserve aisément mobilisable en cas de conflit ; les républicains craignent le divorce entre l'armée et la nation et se méfient de l'armée de métier, ils optent pour un service raccourci qui familiariserait les couches les plus larges de la population mâle avec la pratique des armes ; tandis que les élites pensent que le passage par la caserne sera susceptible de « civiliser » les classes laborieuses, la conscription jouant pleinement son rôle d'intégration nationale.

La cinquième partie évalue à la fois les revirements d'opinion à l'égard du service personnel obligatoire, que reflètent les débats parlementaires, et la permanence des positions de principe envers l'instrument militaire, entre l'adoption de la loi Niel de 1868 et l'établissement du service de trois ans en 1913. L'hostilité assez générale à la loi Niel, qui instaurait pour la première fois une durée de service égale pour tous et la suppression du remplacement, est bien vite balayée par la défaite. Désormais, le principe d'un service militaire universel est admis. Mais les conservateurs veulent faire de l'instrument militaire une « arche sainte » de la nation, une école de régénération sociale qui combattrait les germes de division et de dissolution à l'œuvre dans les mouvements revendicatifs. Tandis que la gauche, et singulièrement les socialistes, s'attache à un idéal d'armée dont la démocratisation irait de pair avec celle du pays. C'est l'armée de milice, telle que la propose Jean Jaurès dans *L'armée nouvelle* en 1910, qui réalise le mieux cet idéal, combattu par la droite au nom de l'efficacité. La généralisation de l'expérience de la vie de caserne cristallise ces contradictions ; école de la « fusion des classes » pour les conservateurs, elle alimente la méfiance des gauches, qui craignent l'apprentissage de l'obéissance passive et sont prompts à dénoncer une « école des vices ».

Loin d'adhérer à l'idée d'une militarisation croissante de la société sous la Troisième République, l'auteur voit plutôt dans la mobilisation réussie de l'été 1914, puis dans le recours massif aux réservistes à partir de 1915, le triomphe de l'« esprit national » sur l'« esprit militaire », en clair la consécration de l'armée nationale sur l'« arche sainte », tout en remar-

quant finement à quel point le recours aux valeurs religieuses imprègne le vocabulaire de ceux qui, tel Clemenceau, exaltent cette consécration.

Ce bref survol ne prétend pas épuiser les multiples richesses de ce livre, mais fournir quelques clefs de lecture. Outre la matière historique, nourrie par un considérable dépouillement d'archives et une bibliographie quasi exhaustive, il invite à une réflexion toujours d'actualité sur les rapports entre service militaire et service civique.

BERNARD GAINOT

### David A. Bell

*The first total war: Napoleon's Europe and the birth of modern warfare*

Londres, Bloomsbury Publishing, 2007, x-420 p.

En partant du livre de Jean-Yves Guiomar<sup>1</sup>, scrupuleusement cité et finement commenté, David Bell naturalise une proposition chronologique simple sur les origines de la guerre moderne. La « guerre totale », non pas comme syntagme explicitement utilisé, puisqu'on admet que sa naissance ne date que de la fin de la Première Guerre mondiale, mais comme catégorie d'analyse du discours, des représentations et de la pratique de la guerre, est une invention de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle français. Napoléon Bonaparte n'a donc pas inventé la « guerre totale » et « L'Europe de Napoléon » propulsée par l'éditeur dans le sous-titre d'un livre qui vise un public large n'est que le cadre de déploiement – de perfectionnement, sinon d'achèvement malgré l'illusion de la « dernière guerre » – d'un concept venu de plus loin. Les hommes des Lumières et de la Révolution sont en effet au principe de la démonstration et de la discussion scientifique et idéologique qui en est issue. La périodisation classique adoptée par D. Bell, spécialiste reconnu d'histoire moderne et notamment auteur d'un grand livre sur les origines conceptuelles et culturelles du nationalisme français<sup>2</sup>, témoigne de cette option. Les débats et images de l'Ancien Régime ouvrent le volume (chap. 1 et 2) alors que le temps révolutionnaire est restitué autour des

césures traditionnelles de 1790, 1792, 1794 et 1799 (chap. 3 à 6), laissant au Grand Empire le soin de bouleverser sans surprise l'exposé chronologique autour du binôme « puissance/résistances » (chap. 7 et 8) avant une conclusion sur la place de la guerre dans la fabrication de la légende napoléonienne.

Pour définir sa « guerre totale », l'auteur reprend l'énoncé canonique selon lequel « une guerre totale provoque la mobilisation totale d'une société pour accomplir la destruction totale de l'ennemi sans distinction entre civils et militaires » (p. 7). Mais, immédiatement, il fait judicieusement le départ entre l'ordre du discours ou de la propagande et celui des faits et des résultats à travers le constat qu'une société ne peut jamais être entièrement mobilisée. D'où la nécessité d'instiller de l'idéologique, ce que l'auteur appelle le « politique », comme moyen – presque un instrument élémentaire de transfert – pour mettre en branle la mécanique de guerre totale. Cette « fusion de la guerre et de la politique qui produit la guerre totale » (p. 8) serait préparée par la pensée des Lumières et la formule chimique précipitée par la Révolution française. Parce qu'on ne mobilise jamais complètement une société contre un ennemi, il faut une « dynamique politique » pour conduire à la guerre d'extermination telle qu'elle est posée dans ses principes (chap. 4, « La dernière croisade ») et dans son déroulement en Vendée (chap. 5, « Les anges exterminateurs »). Le politique indispensable, certes, mais arrivant par défaut porte inmanquablement à se demander – en songeant aux leçons de Raymond Aron lecteur de Carl von Clausewitz – à qui appartient la décision. Les maîtres chimistes sont-ils les politiques ou les militaires ?

Malgré cette question en suspens, la thèse originale de l'ouvrage est clairement exprimée, nuancée la chronologie et les agents du processus : contrairement à une historiographie qui fait de l'intensification de la guerre la seule conséquence de l'évolution du nationalisme et des nécessités de l'affrontement manichéen révolutionnaire, la guerre totale est d'abord le résultat d'une transformation de la culture de guerre qui commence avec les Lumières et qui conduit dialectiquement, dans les années qui suivent, à la revendication de la violence comme fin politique de la guerre.

Pour voir se déployer la « guerre totale », il faut ainsi reconstituer le contexte philosophique et historique d'une mutation depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La dynamique conceptuelle et morale est simple : d'une exclusion théorique et philosophique liée à la sécularisation de la pensée de la paix naît une radicalisation pratique et morale. Exclusion de la guerre, désormais vue comme exceptionnelle et pathologique dans l'ordre d'une société qui doit dépasser les valeurs aristocratiques où la guerre n'est qu'un passe-temps ; mais radicalisation de la guerre au nom de l'idéal de l'affrontement ultime qui permettrait d'en finir définitivement avec les ennemis et éventuellement de régénérer société et ordre politique, comme sous la Révolution où nous retrouvons la figure rhétorique de la « guerre apocalyptique » – là où nous aurions exclusivement attendu la famille sémantique de la « guerre juste » – contre les ennemis intérieurs et extérieurs.

De Vauvenargues qui considère encore la guerre comme une « loi fondamentale de la nature » à Fénelon, Kant ou au baron d'Holbach qui condamnent la guerre comme inutile, coûteuse, déjà injuste et bientôt irrationnelle, la pensée du conflit guerrier a subi sa première grande révolution, même si à l'époque des Lumières l'état militaire est aussi exalté comme forme salutaire d'exercice de la citoyenneté. De 1790 à la guerre de Vendée, la France révolutionnaire passe de la renonciation à la guerre prononcée par l'Assemblée « au nom de la fraternité commandée par la nature » (p. 95-96) à la légitimation politique de la guerre d'extermination. Si l'étape de la déclaration de guerre à l'Autriche au printemps 1792 n'est pas longuement commentée, on dispose d'assez d'éléments pour percevoir dans l'arsenal des arguments de Robespierre contre Brissot la dénonciation d'une pratique internationale contraire à la *Déclaration des droits de l'homme* et, plus intéressant encore, la crainte de revenir avec l'état de guerre à un moment pré-révolutionnaire où le soldat serait aveuglé par une obéissance idolâtre. D. Bell montre bien que la Révolution a d'abord insisté sur la différence entre la sphère civile et la sphère militaire (avec même, au moment de la fête de la Fédération, des critiques de « l'esprit d'oppression militaire »,

p. 125), avant que les pouvoirs favorisent autour de Valmy un discours d'adéquation entre héroïsme militaire et politique. C'est avec la Convention que se met en place une efficace « rhétorique de l'extermination » et que la destruction totale de l'ennemi devient un impératif moral alors que les purges de 1793 vont promouvoir une nouvelle classe d'officiers. Avec la Vendée, « qui ne fut pas un génocide » tout en renvoyant aux « horreurs des génocides récents » (p. 184), l'abolition de la frontière, sur une portion du territoire, entre combattants et non-combattants va de pair avec une légitimation politique absolue, désormais d'ampleur nationale et internationale.

La reconstitution que D. Bell donne ensuite des années 1794-1799 a le grand intérêt de rappeler que la glorification ou « re-glorification » de la guerre ne signifie ni un retour aux codes d'Ancien Régime ni un renouveau des imagiers militaires aristocratiques. Si le culte du guerrier s'impose avec la figure napoléonienne, c'est donc à la mystique révolutionnaire du sacrifice patriotique individuel plus qu'à l'héritage des valeurs militaires d'avant 1789 qu'il le doit. Mais Bonaparte puis Napoléon sont avant tout des héros guerriers politiques. Et comme tels, ils ont aussi besoin d'exalter la paix : entre 1800 et 1803, le Premier consul est à la fois l'invincible général et le « prince de la paix » (pour l'Europe et pas seulement pour la France comme en témoignerait l'ode du poète Ugo Foscolo à l'artisan de la Consulte de Lyon). Ce culte syncrétique napoléonien est évidemment permis par la diffusion du thème de la « guerre juste ». Or, comme le montre bien l'auteur, la paix ne suffit pas et la guerre est aussi une nécessité politique interne. Avec l'Empire, l'armée – mais une armée nouvelle où compte l'influence de la Révolution – a bel et bien pris le pas sur la société civile, devant même son modèle. Fondé sur le culte d'un héros de guerre issu de la famille démocratique, ce temps de militarisme accru fait franchir une nouvelle étape à la guerre totale. La guerre à outrance à l'extérieur marquerait le retour de la guerre totale, à la fois « choc gigantesque des armées », comme à Austerlitz et à Leipzig, et réminiscence des guerres de Vendée comme dans les deux grandes péninsules méditerranéennes où l'horreur de l'exter-

mination se donnerait moins à voir dans les opérations de guérilla que dans les sièges de villes, comme à Saragosse.

La démonstration de D. Bell est avant tout un récit qui se veut accessible au public non spécialiste. Attirer ce « *public reader* », c'est d'abord lui laisser penser que Napoléon occupe une place plus importante que les deux chapitres et la conclusion qui lui sont dédiés, ce qu'a bien perçu l'éditeur qui préfère ne mettre en vedette ni les hommes des Lumières ni ceux de la Révolution, pourtant acteurs principaux du scénario. Mais pour captiver ce grand public, l'auteur use d'une trame très clairement tracée et d'une écriture efficace : l'événementiel et l'individuel encadrent ou équilibrent toujours les analyses conceptuelles, même dans la restitution initiale de la pensée de l'Ancien Régime et des Lumières. Toutefois, comme la guerre totale, cette écriture de l'événement et de la violence se nourrit également d'excès et si le texte se lit avec agrément, il ne faut pas être rebuté par les images hyperboliques et par les anticipations spectaculaires et sanglantes comme ces « traînées de sang » que les nouveaux officiers « font flamboyer à travers le continent européen après 1794 » (p. 153). Destinées au grand public, les comparaisons et références anachroniques sont aussi parfois difficiles à accepter même si elles sont clairement assumées : la guérilla espagnole anti-française annonce tout naturellement la guérilla irakienne avec un parallèle entre le nouveau gouvernement irakien et les *afancesados* du roi Joseph I<sup>er</sup>.

Au-delà de leur éventuelle utilité stylistique, ces références à l'actualité américaine et internationale donnent aussi au livre son originalité – discutable et discutée – d'essai d'histoire régressive. Certes, la violence de guerre et précisément la violence révolutionnaire se prêtent volontiers à l'exercice et les exemples ne manquent pas dans une historiographie de la guerre qui met l'accent sur les invariants anthropologiques, comme dans une histoire plus politique et idéologique des affrontements révolutionnaires depuis l'époque moderne, à l'instar du livre d'Arno Mayer sur 1789 et 1917<sup>3</sup>. Mais avec D. Bell le recours au présent a un statut plus complexe. Son point de départ d'histoire régressive est une proposition de type

cyclique : l'Occident (et surtout l'Amérique) serait revenu à la fin du XX<sup>e</sup> siècle au règne du binôme hérité de la période 1760-1820, à savoir l'attraction pour la fin de la guerre et la représentation hégémonique de la guerre apocalyptique. La présence de cette thèse du début à la fin du livre pose des problèmes de fond. Passons sur les conditions de la comparaison puisque l'anachronisme est vigoureusement revendiqué. Il reste que l'auteur va du postulat du double héritage des Lumières (critique pacifiste et revendication de la guerre ultime) à l'affirmation catégorique de la victoire de l'un des courants sur l'autre : la dernière guerre apocalyptique l'emporte sur le dogme pacifiste de la fin de la guerre. Cette généralisation fondée sur une observation très conjoncturelle de la situation américaine minore la permanence des résistances de l'opinion et des intellectuels à cette dynamique de la guerre totale. En outre, et pour rester dans le domaine de l'actualité américaine, on peut raisonnablement douter – à la lecture des experts sur la guerre et la défense – que la guerre totale ait, au moment où écrit l'auteur, les faveurs des décideurs, des stratèges et des faiseurs d'opinion aux États-Unis. Et puisque l'anachronisme a une indéniable visée pédagogique et même moralisatrice, le lecteur pourra se demander ce que l'historien essayiste veut livrer comme enseignement en montrant que la guerre totale est l'héritage le plus durable du binôme des Lumières et de la Révolution. Sa conclusion ne nous éclaire pas vraiment en rappelant qu'il ne faut pas mésestimer tout ce que les Lumières, la Révolution et l'Empire ont détruit. Reconnaître ce qui a été détruit et vaincu est une nécessité historique désormais, et heureusement consensuelle. Mais on peut s'interroger sur la place de ce rappel : ce qui a été détruit aurait-il empêché la résurgence de la guerre totale après le long enjambement des guerres d'émancipation nationale et des « croisades pacifistes » du XIX<sup>e</sup> siècle ?

Entre la « première guerre totale » du tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle et le retour de la guerre apocalyptique deux siècles plus tard, le trait d'union est l'importance de la mobilisation politique : « une dynamique politique qui conduit les participants à s'engager sans limites dans la guerre » (p. 8). Mais de quelle

politique parle D. Bell ? On sait que l'auteur défend la thèse originale selon laquelle l'intensification de la guerre n'est due ni à la diffusion d'une idéologie révolutionnaire de lutte contre les conservateurs et la contre-révolution, ni à celle du nationalisme. Que subsiste-t-il de politique dans cette dynamique, à part l'efficacité d'une propagande de la démonisation de l'ennemi et l'instrumentalisation de la paix et de la guerre par le pouvoir ? La politique à l'époque révolutionnaire peut-elle être simplement ramenée à une tactique de mobilisation des masses par les nouvelles élites ? Dans ce cas précis, la question sur le statut du politique assimilé à la propagande et à l'imprégnation de la violence de guerre fait écho au débat sur les rapports entre guerre totale et totalitarisme, en laissant peu de place à ce qui échapperait au régime d'encadrement brutal des masses à une époque pourtant parcourue par un nouveau lexique politique de la nation en armes et de l'apprentissage démocratique.

D. Bell donne matière à penser en proposant une lecture stimulante et de prime abord paradoxale des conséquences du pacifisme des Lumières qui transformerait la dernière guerre juste en première guerre totale. Les facilités d'écriture, appréciées ou pas, sont aussi la marque d'un style vivant qui ne doit pas faire oublier que le récit et l'essai sont bâtis sur la synthèse puissante et maîtrisée de très nombreux travaux européens et américains. Ce qui appartient à l'histoire des idées et des images emporte la conviction. Ce qui est ensuite écrit sur la mécanique et la violence de guerre durant la Révolution et l'Empire ne devrait pas susciter d'ardentes polémiques : l'auteur montre que l'acculturation de la guerre totale n'est ni immédiate ni consensuelle dans les débats des révolutionnaires et rappelle que son plein usage date de la Terreur avant sa systématisation sous le Consulat et l'Empire. Mais l'ouvrage permet de soulever de vraies questions de fond en traitant à parité des guerres civiles internes et des guerres d'expansion révolutionnaires et impériales et en donnant au politique un statut ambigu : omniprésent et explicatif quand il est synonyme de la mobilisation étatique des masses par la propagande, discret ou supplétif quand il se rapporte aux débats idéologiques et aux nouvelles valeurs de la nation. Si l'on

fait l'effort de considérer avec un peu de recul les renvois à l'actualité eux-mêmes souvent très contextualisés, la lecture de cet ouvrage important enrichira de façon indéniable une discussion historiographique féconde autour des rapports entre guerre, violence et politisation au début de l'époque contemporaine.

GILLES PÉCOUT

1 - Jean-Yves GUIOMAR, *L'invention de la guerre totale, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. du Félin, 2004.

2 - David A. BELL, *The cult of the nation in France: Inventing nationalism, 1680-1820*, Cambridge/Londres, Harvard University Press, 2001.

3 - Arno MAYER, *Les furies 1789-1917. Violence, vengeance, terreur aux temps de la Révolution française et de la Révolution russe*, Paris, Fayard, [2000] 2002.

### Jean-Marc Largeaud

*Napoléon et Waterloo.*

*La défaite glorieuse de 1815 à nos jours*

Paris, La Boutique de l'Histoire, 2006,  
462 p.

Issu d'une thèse, le livre de Jean-Marc Largeaud participe du renouvellement historiographique dont le Premier Empire et la figure de Napoléon font l'objet de la part des chercheurs français depuis une décennie. De la monographie aux ouvrages de synthèse, les travaux ne manquent pas sur la postérité de la période et du personnage dans la mémoire collective : les formes, les enjeux et la chronologie de la légende napoléonienne sont désormais bien connus. Mais en se concentrant sur Waterloo, le présent ouvrage vise à construire une histoire culturelle et politique du souvenir et de la mémoire dans la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui montre la place centrale de la notion apparemment paradoxale de « glorieuse défaite » dans les représentations collectives nationales – et plus particulièrement dans la « culture de la guerre » nationale – laquelle se double en réalité d'une omniprésente culture de la défaite, douloureusement ravivée en 1870. Il permet notamment de réinterroger les paradigmes des lieux de mémoire tels qu'ils ont été définis par Pierre Nora, dans la mesure où il prend comme terrain d'observation un champ de bataille situé hors des frontières françaises, où il

compense la faible place réservée à Napoléon et au bonapartisme dans l'entreprise éminemment républicaine de P. Nora, et où il met en valeur le caractère mixte du processus mémoriel (à la fois positif et négatif) qui fait de Waterloo un lieu de combat national à usage interne bien plus qu'externe.

L'étude est menée sur le long terme, même si l'essentiel des analyses porte sur le XIX<sup>e</sup> siècle du fait de la « banalisation » de l'événement et de la reformulation du rapport qu'entretient la société française à la guerre après 1918. Sans prétendre à l'exhaustivité, elle repose sur la mobilisation d'une documentation à la fois abondante, dispersée et diversifiée, dont rend compte l'état des sources publié en fin d'ouvrage. Loin de se cantonner aux sources imprimées pléthoriques (souvenirs et mémoires, ouvrages historiques, œuvres littéraires, articles de presse) ayant trait à l'événement, l'auteur a en effet fructueusement mobilisé d'importantes ressources iconographiques et de multiples fonds d'archives militaires, administratives, politiques, diplomatiques et privées. Quant à la bibliographie, elle constitue un panorama historiographique très complet pour ce qui est de la France tout en mobilisant des ouvrages anglo-saxons, il est vrai souvent plus datés. Cela tient assurément au fait que, pour cet événement décisif dans l'histoire européenne, J.-M. Largeaud s'est exclusivement concentré sur le versant français – un choix assumé, que l'on peut regretter, mais qui se justifie par l'ampleur de la tâche et qui ne l'empêche pas d'esquisser, dans l'introduction, quelques pistes pour une approche comparative transnationale, en signalant surtout la captation privilégiée du souvenir de Waterloo par la Grande-Bretagne.

Par souci d'adapter les méthodes d'analyse aux sources très hétérogènes qui ont été mobilisées pour saisir la fabrication de l'événement dans ses codes, ses visées et sa chronologie, le plan de l'ouvrage reprend les champs dans lesquels se joue la mémoire de Waterloo en les articulant avec les catégories de classement de la documentation – ce qui a le mérite de la clarté en termes de présentation et de la rigueur en termes de méthode, mais qui opacifie les cohérences synchroniques, les interférences génériques et l'hybridité qui caractérisent la

construction des objets sur lesquels porte l'étude. L'auteur procède d'abord à une mise au point sur la réception de la défaite dans l'opinion française aux lendemains du 18 juin 1815 et son émergence comme événement dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis, il étudie successivement les témoignages des participants au combat, les instrumentalisation politiques dont Waterloo fait l'objet en étant intégré dans des discours partisans sur la nation, les ambivalences et les fluctuations qui caractérisent l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des anciens combattants vaincus et des commémorations officielles d'une défaite napoléonienne, la construction de la connaissance historique de la bataille et sa vulgarisation par le biais de l'enseignement primaire et secondaire, enfin, les occurrences et le traitement dans la volumineuse (et très inégale) production littéraire et artistique. Ce faisant, il ne se contente pas de reprendre ce que l'on savait déjà sur la légende de Napoléon et le parti qu'en ont tiré hommes politiques et historiens de tout poil : il met également en lumière nombre de faits méconnus qui montrent combien les Cent-Jours et la bataille qui en scelle le sort constituent un référent ambigu pour la France postnapoléonienne. On peut retenir tout d'abord la récupération de Waterloo par les catholiques au service de la question romaine et par les antisémites dans l'offensive contre Rothschild, ainsi que les motifs politiques et religieux qui poussent la Troisième République à encourager l'édification d'un monument commémoratif laïque sur les lieux du combat en 1904 malgré les réticences du gouvernement belge. Tout aussi éclairante est la mise en perspective du sabotage des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la bataille par le général de Gaulle avec les enjeux de la politique de la « chaise vide » et de l'opposition à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne. En outre, l'auteur se penche aussi bien sur la place de Waterloo dans la formalisation difficile de l'histoire militaire comme genre historique à part entière que sur l'essor d'une véritable industrie de « produits dérivés » qui participe du tourisme et de la culture de masse du XX<sup>e</sup> siècle.

L'argumentation est étayée par un solide appareil de notes qui précise notamment les

volumes de tirage et les rééditions éventuelles des objets culturels sur lesquels porte l'étude, ce qui permet d'éviter l'écueil de la surévaluation des discours en évaluant la diffusion. L'écriture, volontiers conceptualisante, intègre opportunément dans le corps du texte de nombreux extraits de sources écrites commentées – sans que soient privilégiés les seuls « beaux textes » – ainsi que des reprographies de documents iconographiques de bonne qualité – même si l'on peut regretter leur format réduit et quelques lacunes : une présentation comparative des cartes du champ de bataille élaborées par les historiens militaires du XIX<sup>e</sup> siècle aurait ainsi été bienvenue. Autant d'éléments qui permettent de mesurer pleinement la variété des formes et les fluctuations quantitatives et qualitatives que connaît la mémoire de Waterloo en France, mais aussi d'apprécier la portée d'un événement qui dépasse largement les seuls enjeux de la légende napoléonienne pour éclairer les représentations qui fondent les ambiguïtés de la construction culturelle et politique de la France contemporaine autant qu'elles les révèlent.

BERTRAND GOUJON

### Jean-François Chanet

*Vers l'armée nouvelle. République conservatrice et réforme militaire, 1871-1879*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 320 p.

Dans cette étude issue de son mémoire d'habilitation, Jean-François Chanet conduit avec rigueur et maîtrise une analyse des années fondatrices à la fois pour la Troisième République et pour l'armée française moderne, ce qui lui permet de poursuivre davantage que de synthétiser ses recherches sur les rapports entre école, armée et nation au second XIX<sup>e</sup> siècle. Les soldats de cette période font l'objet depuis plus d'une décennie d'une série de recherches passionnantes qui ont totalement renouvelé son approche<sup>1</sup>. Dans cette perspective historiographique, l'auteur joue un rôle précieux de passeur avec une histoire militaire plus classique qu'il connaît fort bien et qui n'a rien perdu de sa valeur, non sans avoir longtemps attendu ce

renfort ou plutôt cette véritable relève. Loin des chemins plus empruntés des années 1880 et 1890, il s'attache en véritable dix-neuviémiste aux années de la rupture avec l'Empire et de la naissance ambiguë de la République, portant son attention jusqu'au départ de Mac Mahon en 1879. Son ouvrage guide le lecteur dans les coulisses de la construction d'une coexistence nouvelle entre l'armée et la nation, au fil de trois grandes parties bien équilibrées, clairement présentées et illustrées, malgré l'absence peut-être regrettable de quelques tableaux ou chronologies synoptiques facilitant la lecture au non spécialiste de ces années fondatrices de la République.

Le processus politique et intellectuel de conception d'une armée nouvelle débute, en présence même de l'occupant, par une exceptionnelle et fugitive libération de la parole militaire. Quelques mois seulement après la défaite, les premiers jalons sont posés d'une entreprise nationale d'une immense ampleur sur le plan budgétaire et matériel. Les grands textes qui donnent sa physionomie initiale à la future armée républicaine, tous âprement discutés, temporaires pour la plupart, sont votés entre 1872 et 1875. Loi sur le recrutement (1872), territorialisation militaire en dix-huit régions (1873), loi sur les effectifs (1875) sont imposées dans l'urgence au sein d'un champ politique dominé par de puissantes émotions. Jamais plus en France, glisse l'auteur, l'armée et la nation ne se projeteront dans leur commune modernité avec une telle exigence et une telle force, fut-elle celle des préjugés.

La mise sur pied d'une armée élargie et ancrée dans le territoire est ainsi conduite par le parlement et les ministères mais, suite à la régionalisation militaire, des autorités régionales nouvelles viennent désormais se mêler de leur propre destin dans les joutes qui opposent traditionnellement pouvoirs centraux et locaux. J.-F. Chanet éclaire grâce à cet échelon intermédiaire la mutation en cours des rapports de pouvoir et des modalités du contrôle des populations, dans le cadre d'une « légalité évolutive » hésitant entre « centralisme autoritaire » et prise en compte de la volonté d'émancipation des villes dont on ne sait plus s'ils relèvent d'un modèle impérial ou bientôt républicain.

Cette fragile légalité constitue pourtant un repère essentiel pour la catégorie nouvelle

d'acteurs politiques qui émerge dans les rangs du génie. Les officiers de cette arme savent s'imposer sur l'immense chantier de la construction des casernes de la République et démontrent, au plus près du terrain et aux côtés des commandants de région, leur capacité à devenir des acteurs centraux de l'intégration de l'armée de masse dans le tissu territorial et, avant tout, urbain.

L'exploitation d'archives départementales, associées à certaines archives inédites du Génie (au terme d'un aller-retour désormais classique Paris-Berlin-Moscou), aboutit au constat d'une assez bonne tenue générale de ce grand « marchandage » de la distribution des garnisons – synonymes comme on le sait de profits tant symboliques que financiers. J.-F. Chanet met à l'épreuve les lieux communs sur la France de l'ordre moral, celle des notabilités et de la confusion des pouvoirs. Malgré la rude concurrence entre les communes et les enjeux économiques souvent importants, il décrit la « convergence bien entendue des intérêts communaux et nationaux au service de ce qu'on pourrait appeler le souci patriotique d'économie » (p. 218) : un processus négocié rapidement et souvent habilement par les parties, qui ruine là encore l'idée reçue des relations brutales entre la nation et les territoires qui la composent.

J.-F. Chanet porte ainsi son attention sur des officiers plongés dans une période d'intense activité. Des militaires « au travail » donc, aux prises à tous les échelons avec les autorités civiles, ce qui suppose une ouverture de l'institution qui reste rare et à la faveur de laquelle, l'auteur l'a bien « senti », son exploration en profondeur est possible.

L'ouvrage met enfin en scène les militaires dans leur « nouveau » quotidien – longtemps provisoire, inconfortable et menacé par le temps –, impatientes face aux délais exigés par le bouleversement du casernement à l'échelle nationale. C'est un rapport comme rajeuni avec un milieu urbain en pleine mutation qui se dessine, avant que la routine ne reprenne ses droits – épilogue qui n'est déjà plus le sujet de J.-F. Chanet. Qu'il nous soit permis pour conclure de souligner que cet essai réussi sur la formation d'une armée nationale évoque un travail de maître artisan, qui évolue fermement

d'un monde à l'autre sans jamais se départir d'une écriture raffinée et sensible, prenant le temps de tirer tout le profit possible de tel ou tel document ordinaire et pourtant chargé d'affects.

Les casernes qui sortent de terre en pleine ville sont l'objet d'une belle approche par le sensible, alliée à l'analyse ébauchée en retour des attentes des municipalités face à ces nouvelles constructions et à cette nouvelle armée. Alors même que se poursuit la difficile négociation des terrains de manœuvre, les édiles offrent au regard de l'historien un imaginaire intégrant, dans certains cas pour la première fois, le militaire dans la cité. Associé à un rêve de rénovation touchant à l'architecture, à l'espace public, à l'esthétique quotidienne de la rue, il est aussi porteur des appréhensions équivoques liées à la réforme elle-même et en définitive à l'activité, aux couleurs autant qu'aux sons qu'apporteront les soldats avec leur paquetage.

OLIVIER COSSON

1 - Voir, par exemple, Annie CRÉPIN, *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, PUR, 2005, et Odile ROYNETTE, *Bons pour le service. L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2000.

### Marie-Danielle Demélas

*Nacimiento de la guerra de guerrilla.*

*El diario de José Santos Vargas (1810-1825)*

La Paz/Lima, Plural Editores/Institut français d'études andines, 2007, 459 p.

Reprenant et enrichissant ses travaux antérieurs, le nouvel ouvrage de Marie-Danielle Demélas s'intéresse aux guérillas patriotes des vallées situées entre La Paz et Cochabamba, au pied-mont de la cordillère des Andes, au cours de la guerre d'indépendance bolivienne. L'originalité – et la force – de l'entreprise se fonde sur la qualité de sa source principale : le journal du tambour-major José Santos Vargas. Ce document, resté manuscrit malgré les efforts de J. Vargas pour le faire imprimer, fut retrouvé et publié au début des années 1950.

L'ouvrage s'organise autour de ce précieux témoignage dont la matière est étudiée à la fois pour elle-même et pour ce qu'elle dit d'une époque et d'un lieu. Ce dispositif herméneutique et heuristique autorise la multiplication des perspectives à la fois sur l'œuvre de J. Vargas et sur les événements qu'il rapporte « tels qu'ils se sont passés ». Irréductible à un simple recueil de faits, le *Diario* est en réalité une œuvre littéraire dont M.-D. Demélas signale la construction et les finesses. Il forme aussi une archive de la vie « réelle » de J. Vargas et des guérillas auxquelles celui-ci a appartenu. Par l'analyse lexicométrique des termes utilisés et la collecte des données prosopographiques fournies par les deux versions du journal, l'auteur éclaire l'univers social et mental des acteurs. D'amples recherches menées dans les fonds d'archives espagnols et andins complètent et nuancent la riche matière historique du texte de J. Vargas. M.-D. Demélas évite le réductionnisme textueliste du *linguistic turn* sans pour autant traiter le *Diario* de J. Vargas comme un simple document informatif sur le passé.

La première partie propose une biographie fouillée du futur tambour-major, rapportant son parcours individuel à l'univers social et mental du Haut-Pérou contemporain. Né en 1796 à Oruro dans une famille d'Espagnols américains (Blancs), J. Vargas fut tenu par le fisc bolivien pour un Indien à la fin de sa vie, car il était usufruitier de terres communautaires indigènes. Devenu orphelin très tôt, tyrannisé par son beau-père, il entre dans la guérilla de la région des Yungas en 1814. Ce choix ne fut pas un hasard, car sa famille avait tissé de nombreux liens avec les vallées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le père du tambour-major avait ainsi participé à l'écrasement de la rébellion de Tupac Catari en 1782 dans la région. Son frère, curé et patriote, l'influença. Dans la guérilla, J. Vargas parvint à l'épaulette. Avec la paix retrouvée, il devint un tranquille propriétaire, extérieur à la notabilité comme à la *indiada*. Le destin du tambour-major témoigne des effets de recompositions sociales que porta la guerre, avec ses moments d'ascension et de déclassement.

La partie qui suit aborde de manière originale la question de l'écriture de la guerre. Il s'agit d'une étude serrée des deux manuscrits subsistant du *Diario*, leur nature, leur histoire,

leurs différences. Mais c'est aussi une méditation sur le rapport subtil qu'entretient l'historien avec les témoins du passé qui voulurent, comme le tambour-major, léguer un récit aux « prudents lecteurs » du futur. J. Vargas avait une vocation d'écrivain qui expliquerait son engagement dans la guérilla. Ainsi le *Diario*, malgré son titre, ne relève-t-il pas du genre du journal, écrit au jour le jour, mais plutôt du récit récrit après-coup à partir de notes prises sur le vif. Le genre littéraire est le médiateur entre les événements d'une vie et leur restitution écrite. La technique narrative de l'auto-didacte repose sur l'*exemplum*, l'anecdote et la métaphore. J. Vargas, littérateur, traduit aussi les langues indiennes que parlaient les protagonistes – l'aymara et le quechua – pour produire des effets littéraires. La plume du tambour-major modèle un conflit continental en une lutte providentielle entre des êtres de chair et de sang aux prises dans un espace limité.

La troisième et la quatrième partie s'attachent aux aspects militaires du sujet, inscrivant la naissance de la guerre de guérilla dans son contexte historique, géographique, culturel et social. La guérilla des vallées eut trois chefs : don Eusebio Lira, mentor de Vargas, jusqu'à sa mort violente en 1817, puis don José Manuel Chinchilla, l'homme des communautés indiennes qui fut fusillé en 1821 par son successeur don José Miguel García de Lanza, lequel conduisit la lutte jusqu'à la victoire consécutive à la bataille d'Ayacucho en décembre 1824. En 1814, Lira et ses hommes n'atteignent pas la vingtaine ; en 1825, la « Division des Aguerris » compte 459 soldats et 36 officiers. Le mode de combat de ces hommes est nouveau et s'appuie sur un type d'organisation inédit. Ces guérillas, composées d'un noyau de soldats entraînés et de supplétifs indiens venus des communautés de la région, étaient avant tout locales, contrairement à d'autres formations comparables comme au Venezuela à la même époque. Cela n'empêcha pas, mais encouragea peut-être, la multiplication des trahisons et des transfuges. Ces formations armées n'en étaient pas moins liées à des centres de commandements lointains, dont l'autorité était plus symbolique qu'effective. Güemes, caudillo de la région de Salta au nord-ouest de l'actuelle Argentine, joua un grand rôle dans la formation des premiers combattants et l'octroi – ou plutôt la ratification – des grades.

L'ouvrage propose également des analyses quantitatives et multiscalaires des insurgés des Yungas. Cela permet à l'auteur de révoquer tout déterminisme social ou ethnique dans l'élucidation des alignements politiques de telle ou telle localité du côté du roi ou de la patrie. Les choix locaux pouvaient être collectifs ou bien individuels, comme J. Vargas le revendique pour lui-même, mais ils n'étaient pas prédéterminés. La guerre irrégulière fut une dynamique plutôt qu'un révélateur.

Les chapitres centraux du livre sont aussi l'occasion de développements classiques sur l'art de la petite guerre, l'organisation des troupes, les armes, le ravitaillement, les relations avec les civils, l'antagonisme mimétique entre guérillas et contre-guérillas. L'ouvrage s'attarde sur les qualités du terrain de montagne où se livrait l'essentiel des combats. Le territoire n'est pas renvoyé à de pures déterminations géophysiques – ou militaires – mais à une construction sociale : lieux de refuges où les insurgés se fournissent en vivres, munitions et informations ; lieux de confrontation ou d'espionnage, parfois éloignés des bases locales de la guérilla, comme dans la cité d'Oruro où l'on paie des mouchards pour signaler les mouvements des troupes du roi. L'économie de la guerre est également traitée avec précision. La guérilla a détourné à son profit la fiscalité coloniale, notamment le tribut indigène. Elle a des revenus réguliers, obtenus grâce au soutien des communautés des vallées, et extraordinaires, par le pillage ou les confiscations des biens royalistes. Fait intéressant, il semble que la domination patriote n'ait pas allégé le fardeau fiscal des communautés. Le phénomène du caudillisme bénéficie d'un traitement détaillé. Dans les vallées boliviennes, cette autorité charismatique, liée à d'exceptionnels dons de commandement, permet à des hommes nouveaux d'émerger, bouleversant les stratifications sociales traditionnelles. L'identité des chefs de la guérilla révèle aussi que le caudillisme n'était pas forcément lié à une origine sociale, populaire ou patricienne, indienne, métisse ou blanche, mais relevait plutôt de qualités personnelles et d'appuis politiques et militaires.

La participation des Indiens à la guérilla laisse transparaître deux réalités contradictoires. Voulant rompre avec une image d'Épinal, l'auteur indique que cette participation relève

aussi de choix individuels, comme pour le caudillo Miguel Mamani. Mais les logiques communautaires et le respect des autorités traditionnelles prévalent lorsqu'un village ou un *ayllu* doit choisir un camp, soutenir un chef militaire ou désertier. Le cadre communautaire et ses hiérarchies traditionnelles règlent le rapport des Indiens avec les guérilleros. Les premiers combattent sans doute à part, jouant les forces d'appoint. L'ouvrage fournit d'intéressants développements sur les conflits entre communautés indigènes et guérilla, en insistant sur la participation plutôt démocratique de celles-ci à la désignation des chefs de celle-là.

La cinquième partie, plus générale, est consacrée au sens de la guerre. Elle s'intéresse aux troupes restées loyales à l'Espagne, montrant l'efficacité symbolique de l'image du roi. Médailles, monnaies et portraits monarchiques ont joué un grand rôle pour le maintien de la fidélité à la nation espagnole. À rebours, le caractère abstrait et désincarné de la patrie fut un frein pour la propagande républicaine. Cherchant à remédier à ce déficit de légitimité, J. Vargas propose une lecture providentielle de la guerre, persuadé qu'il est que la guérilla et ses chefs sont des élus. Par son art de l'écriture, le tambour-major parvient à suggérer, par le récit orienté de certains combats, cette présence du divin aux côtés des rebelles.

Les apports de l'ouvrage sont importants. Le journal de J. Vargas est sans doute le seul témoignage de cette époque qui fut écrit par un homme passé par le rang, à partir de notes prises sur le vif. Les écrits d'autres chefs de guérillas, comme ceux du Vénézuélien José Antonio Páez, sont en règle générale des mémoires rédigés plusieurs décennies après les faits dans une visée apologétique. Les sources internes aux guérillas sont rares et ont souvent un caractère purement militaire. Grâce à cette source unique, M.-D. Demélas peut ainsi proposer, à la fois, une réflexion sur l'écriture de la guerre et ses représentations, une étude d'anthropologie historique sur une région indienne, métisse et trilingue, la micro-histoire d'un espace rural à la charnière entre l'époque coloniale et la révolution, et le récit de la naissance d'une nation *from below*.

La lecture de ce beau livre, longuement mûri, suscite néanmoins quelques questions. Le titre de l'ouvrage, ainsi que la quatrième de

couverture insistent sur le baptême hispanique de la guérilla moderne, à la fois en Espagne et en Amérique. Cette thèse – ancienne, puisqu'on la trouve déjà chez Carl von Clausewitz – ne forme pas la préoccupation centrale de l'ouvrage ni son fil conducteur. La comparaison avec d'autres guérillas hispaniques aurait pu asseoir la démonstration, mais celle-ci n'est qu'ébauchée sauf en ce qui concerne l'Espagne. L'inventaire des similitudes entre les guérillas boliviennes et celles du Mexique, du Venezuela ou du Pérou, aurait *a contrario* mis en relief les singularités des Yungas patriotes. Malheureusement, l'auteur esquive cette discussion par l'usage implicite qu'elle fait des ouvrages autorisant la comparaison, lesquels sont néanmoins cités en bibliographie. Cette remarque vaut pour d'autres thématiques, comme les célèbres discours émancipateurs du général « argentin » Juan José Castelli aux Indiens (1811), le caudillisme bolivien ou la question de l'abstraction révolutionnaire et de l'image du roi. Par ailleurs, les bornes chronologiques du livre – calquées sur celles du journal de J. Vargas – font que le différend entre la patrie et le roi y apparaît comme une alternative tranchée (ce qu'espérait sans doute J. Vargas). Or la construction de cette ligne d'inimitié connut une histoire sinueuse et fut portée par une dynamique de guerre civile.

CLÉMENT THIBAUD

### **Stefan Goebel**

*The Great War and medieval memory: War, remembrance and medievalism in Britain and Germany, 1914-1940*  
Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 358 p.

Comment les sociétés impliquées dans la Grande Guerre ont-elles produit du sens pour apprivoiser un tel événement et ses conséquences considérables ? Comment bâtir de la continuité lorsque des pans entiers du monde social ont physiquement disparu ou bien subi des changements majeurs ? Stefan Goebel apporte une importante contribution à la compréhension de ces enjeux en traitant des discours et des mémoires de guerre en Allemagne et en Grande-Bretagne. Son propos

est de montrer la centralité de la période du Moyen Âge, revue et corrigée par le néo-médiévalisme du XIX<sup>e</sup> siècle puis de l'entre-deux-guerres, dans la construction de sens donné à la Grande Guerre. L'enquête est riche et très fournie en matériaux de première main puisés dans les archives des deux pays, à différentes échelles (nationales, régionales, locales...), et bien insérés dans une bibliographie variée. La multiplicité des thématiques analysées (débat sur les monuments, commémorations, discours politiques, grands récits) renforce l'intérêt du volume, d'autant que l'auteur est soucieux à chaque étape de mesurer les proximités et les différences entre les deux pays qu'il a choisi de confronter.

Une question de définition jaillit cependant assez vite à la lecture de l'ouvrage : qu'entend vraiment l'auteur par « médiéval » ? On a parfois l'impression que le terme est une enveloppe très large sans contours précis, en particulier lorsque sont évoquées des dimensions du christianisme qui débordent largement le Moyen Âge. Sans doute une interrogation plus approfondie sur les usages des termes (Moyen Âge, médiéval...) aurait permis d'aller plus avant encore dans la saisie de ces rejeux des temps anciens. Le questionnement de l'auteur, il est vrai, se porte ailleurs et s'inscrit explicitement dans un certain nombre de débats, surtout vivaces dans l'historiographie anglo-saxonne, sur la Grande Guerre comme une rupture culturelle et sur les formes dominantes de commémoration.

Pour conduire son enquête, l'auteur procède en cinq chapitres qui sont autant d'analyses thématiques. Dans le premier, il montre comment, afin de bâtir de la continuité, les morts de la Grande Guerre sont insérés dans la tradition médiévale à travers le choix de lieux qui forment le culte du souvenir, ainsi de l'abbaye de Westminster pour le soldat inconnu britannique, ou par les discours prononcés, les thèmes architecturaux et décoratifs choisis, comme dans la chapelle du souvenir à Brême. Les Anglais valorisent le passé celtique alors que les Allemands en appellent au passé germanique. Les discours de guerre, on le sait, empruntèrent parfois la rhétorique de la croisade ou d'une mission sacrée (chap. 2). Si les notions de guerre sainte et de guerre défensive

sont présentes chez les deux protagonistes, le motif de la nécessaire défense – contre l’encerclement – se retrouve en particulier dans les propos des Allemands. L’historien étudie notamment les discours sur différents fronts : la campagne de Palestine présentée comme une « dernière croisade » chez les Anglais, la bataille de Tannenberg qui connut de multiples utilisations à l’époque de Weimar puis par les nazis (rappelant en particulier les Teutoniques et la mission de défense contre l’Est), et le front Ouest où l’on valorise le combat défensif – éternel – contre les Français, autour du Rhin. Le troisième temps du volume est consacré aux représentations de l’expérience de guerre, à la valorisation de l’endurance du soldat dans cette guerre de destruction – l’image du guerrier de fer en Allemagne –, ou l’usage de châteaux et forteresses comme lieux de commémoration (ainsi à Édimbourg). Plus attendu, le quatrième temps traite de l’image de la chevalerie opposée à celle de la cruauté. Au langage chevaleresque associé à son propre camp, en Grande-Bretagne en particulier, qui permet de transcender les clivages et d’anoblir les actes de violence guerrière, s’ajoute en Allemagne surtout, comme en réponse, la dénonciation des comportements anti-chevaleresques de l’adversaire. S. Goebel montre qu’en Angleterre les commémorations ont été largement le fait de civils, ce qui explique cette rhétorique de « gentlemanly ». Dans un dernier temps, l’auteur interroge les divers procédés rhétoriques utilisés pour donner sens à la mort de masse qui tiendraient d’un médiévalisme spirituel : la rédemption chrétienne, l’idée de sommeil enchanté, autour du souvenir de l’empereur Frédéric Barberousse notamment, ou les thèmes des sagas et épopées (motif de la Valhalla comme sur le monument de Kaiserslautern)... Chacun de ces discours permettant de bâtir du futur, au-delà de la mort de masse.

Au final, le recours au Moyen Âge joue un rôle important pour créer de la continuité dans les sociétés bouleversées par le conflit. En ce sens, dans le débat sur l’éventuelle rupture en matière culturelle provoquée par la Grande Guerre, S. Goebel tranche clairement : « established interpretations of the First World War as a cultural turning-point in modern history cannot be sustained with regard to the culture

of public remembrance » (p. 287). À l’évidence, pour autant, « modernism » et « medievalism » s’articulent dans les pratiques. L’auteur entend également faire le lien entre ceux qui insistent sur la dimension politique (au sens de producteur de lien) de la commémoration et ceux qui montrent la force de l’investissement affectif, individuel dans le culte des morts, de l’aspect thérapeutique, notamment en l’absence des corps, des commémorations publiques. Le médiévalisme ferait ainsi la place au personnel et au politique, à l’individu et à la communauté. Cette dichotomie, il est vrai, n’est pas d’une grande force heuristique tant il est évident que les commémorations de la Grande Guerre ne peuvent se réduire à une dimension principale, quelle qu’elle fut.

Participant de l’histoire culturelle contemporaine du premier conflit mondial, l’ouvrage de S. Goebel montre certaines limites de cette tendance historiographique. La première, maintes fois évoquée, est la relative faiblesse de l’inscription sociale des discours et des pratiques analysées. Comment tirer une conclusion générale sur la « centralité » du Moyen Âge dans les activités de mémoire sans perspective sociologiquement différenciée ? L’auteur est bien conscient de ces enjeux : ainsi lorsqu’il explique que la presse ouvrière allemande est « immune » de la mystique du guerrier d’acier ou bien lorsqu’il souligne les disparités entre les régions protestantes et catholiques dans les rituels commémoratifs. Mais jamais ces investissements différenciés ne constituent le cœur du propos. On aimerait savoir si la notion de « guerre sainte » a vraiment modelé les mémoires de guerre des ouvriers de la Ruhr ou des paysans du Lincolnshire... Même si S. Goebel présente précisément, à plusieurs reprises, les promoteurs des différents monuments ou mémoriaux qu’il analyse – avec la notion efficace d’« agents of remembrance » – les acteurs, en tant qu’agents de l’action, disparaissent souvent sous les discours. Ainsi, le livre souffre parfois de ne pas s’émanciper des problématiques générales de l’historiographie pour bâtir son propre cadre d’analyse.

Mais au-delà de ces remarques, la qualité du propos, la très grande richesse des sources et des exemples analysés comme la bibliographie brassée donnent matière non seule-

ment aux historiens de la Grande Guerre mais aussi aux réflexions sur les usages du passé, de plus en plus prégnantes aujourd'hui.

NICOLAS OFFENSTADT

### Jean-Jacques Becker

*L'année 14*

Paris, Armand Colin, 2004, 319 p.

Dans l'œuvre de Jean-Jacques Becker, l'année 1914 tient une place importante : il l'avait déjà retenue comme point d'observation pertinent pour sa thèse aux fins d'analyser les modes de mobilisation d'une société entrant dans la guerre<sup>1</sup>. Ce premier livre contribua à ouvrir une veine de travaux consacrés à l'étude du premier conflit mondial dans une perspective aujourd'hui désignée comme « histoire culturelle ». Les développements historiographiques qui ont suivi, les controverses qui n'ont pas manqué d'en découler aussi, ont fait de J.-J. Becker moins un chef d'école qu'un bienveillant soutien d'approches qu'il a parfois inspirées mais dont il sait également se démarquer.

Ce dernier ouvrage est une bonne illustration de la position originale de J.-J. Becker. *L'année 14* se présente comme une synthèse d'une remarquable clarté visant à reprendre tous les volets qui composent cette année tragique. Grâce à lui – il convient de le souligner – les mécanismes de l'engrenage qui conduisirent à l'ouverture des hostilités, enfouis qu'ils sont parfois sous des couches de souvenirs scolaires, sont présentés de façon lumineuse et non déterministe. J.-J. Becker conteste en effet les thèses qui présentent la marche à la guerre sous le jour d'un implacable cheminement. Convaincu de la responsabilité des hommes dans le déclenchement du conflit, toujours avec hauteur de vue, il en accable certains pour en dédouaner d'autres. Mais si le récit se fait parfois presque épique, sans pathos ni morale cependant, il offre aussi une vaste gamme d'informations nécessaires pour envisager correctement l'une des années les plus barbares de l'histoire de l'humanité. Les hommes oui, mais engrenés dans des forces qui les dépassent. L'analyse prend souvent un tour ample, appuyée qu'elle est tout à la fois sur une historiographie ancienne et classique (toujours internationale) comme sur les travaux les plus récents.

On ne se fera pas faute de relever, à l'encontre de ceux qui fabriquent trop vite des classifications historiographiques, que le président du Centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne reste le fidèle disciple de Pierre Renouvin. Ce nouveau livre le révèle finalement bien peu amateur d'études plus attachées à comprendre l'expérience des soldats, telles celles qui ont identifié dans les dernières années la prétendue « école de Péronne ». L'histoire de J.-J. Becker ne renie en rien les apports d'une « histoire culturelle » qu'il a choyée, mais reste prioritairement une histoire politique et militaire nourrie d'une connaissance extrêmement fine des acteurs internationaux. Les notations psychologiques où percent les options d'un auteur très présent ne manquent pas : J.-J. Becker ne s'encombre pas des précautions que revendiquent des historiens plus sages. Il n'estompe pas les critiques qu'il croit devoir faire à certains officiers responsables des dramatiques erreurs des premières semaines de la guerre. La moitié des quatre cents généraux que comptait l'armée française a d'ailleurs été limogée entre le début de la guerre et la fin de l'année. J.-J. Becker n'oublie pas enfin d'intégrer à ses analyses le rôle des opinions publiques dont il fait le moteur principal des entrées en guerre. De ce point de vue aussi, cet ouvrage s'inscrit dans une fidélité historiographique.

L'une des qualités majeures de cette riche synthèse réside dans sa dimension internationale. La réduction des échelles qui s'observe dans nombre de travaux actuels engagés à saisir au plus près les pratiques du combat et l'expérience guerrière a eu pour conséquence inévitable une nationalisation des approches. Ce qui, pour l'histoire d'une guerre mondiale, n'est pas sans inconvénient. *L'année 1914* remet en selle une histoire des relations internationales qui enrichit les apports récents de l'histoire culturelle de la Première Guerre mondiale ou d'une nouvelle histoire politique œuvrant à mieux éclairer le fonctionnement des institutions. Derrière les grandes questions qui ont toujours habité les historiens de la Grande Guerre (les responsabilités du conflit, les atrocités allemandes, la conduite des opérations, les relations entre pouvoir civil et état-major, la mobilisation industrielle), on peut parfois retrouver des interrogations qui retiennent

aujourd'hui des historiens impatients d'éclairer l'histoire de l'État, en paix ou en guerre.

Le livre fourmille d'informations précieuses dont tout historien sérieux de la Grande Guerre ne peut faire l'économie. Le culturalisme enfourché par certains chercheurs séduits par les effets de mode qu'il produit et prompts à la compassion face aux « malheurs de la guerre » (la guerre de 1914 est malheureusement parfois devenue un terrain d'expérimentations théoriques pour des historiens aux savoirs incertains) est le risque majeur suscité par l'histoire culturelle du conflit. J.-J. Becker, qui goûte peu les discussions théoriques et préfère délivrer un savoir positif, achève cependant son ouvrage en revenant sur le cœur des débats actuels : adossé au déroulé des faits exposés dans son livre, l'historien ne peut conclure que sur le bien-fondé de la thèse du « consentement à la guerre », l'un des points nodal autour duquel tournent certaines controverses contemporaines. La mobilisation des nations dans un conflit titanesque où des peuples tout entiers s'affrontaient changea la nature même de la guerre. Chacun se trouva impliqué dans la lutte. La victoire ou la défaite concernaient désormais des populations entières convaincues du bon droit de leur cause. Il n'est pas d'autre explication à la durée d'une guerre dont, à la fin de l'année 1914, personne ou presque ne pouvait deviner qu'elle durerait encore près de quatre ans. J.-J. Becker a la bonne idée de nous convaincre, avec un savoir consommé, de la solidité de cette façon de comprendre la Grande Guerre.

CHRISTOPHE PROCHASSON

1 - Jean-Jacques BECKER, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

**Serge Jaumain et al. (dir.)**

*Une guerre totale ? La Belgique dans la Première Guerre mondiale*  
Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2005, 663 p.

Dans les toutes dernières années, les historiens français ont découvert l'importance des

occupations de la Grande Guerre sur les fronts occidental et oriental ; colloques et travaux se multiplient. Nos collègues belges ont cependant une longueur d'avance sur nous, comme le prouve cet excellent ensemble de contributions publiées largement en français et en anglais, minoritairement en néerlandais. Dans une recherche sur la Grande Guerre de plus en plus européanisée et même mondialisée, ce volume fait date. Il est divisé en trois sections, une première sur l'occupation en général vue du côté des Belges et des occupants allemands, une deuxième sur la Belgique « héroïque » face au reste du monde, une troisième sur la mémoire de ce temps extraordinaire où la Belgique, envahie puis presque intégralement occupée, servait de laboratoire à la guerre en voie de totalisation, puis ici totale.

Laboratoire du champ de bataille, quand la région d'Ypres devient le lieu d'expérimentation des gaz par deux fois, en 1915 et en 1917 avec l'ypérite. Laboratoire pour le traitement des civils « sous la botte ennemie », depuis les atrocités de l'invasion jusqu'aux politiques de déportation, de mise au travail forcé, de démantèlement de l'industrie et aussi de collaboration économique et politique (les activistes flamands) et de résistance. Laboratoire spécifique enfin pour les politiques culturelles menées par les occupants, intellectuels en sciences sociales, tels qu'économistes, archéologues ou paléontologues, artistes, photographes chargés d'inventorier le patrimoine. Dans ce laboratoire, plusieurs âges de la guerre sont présents simultanément : la régression vers les méthodes les plus anciennes, proches de la mise en esclavage, s'accompagne de la mise en œuvre des techniques les plus modernes de coercition, en une terreur contemporaine exercée sur les populations. Le vocabulaire de l'occupation se met alors en place, et les contributions nous donnent bien souvent une leçon de méthodologie, en une anthropologie culturelle des rapports à l'autre, l'ennemi.

Réfugiés, déportés, évacués, inciviques, passeurs d'hommes : les uns, majoritaires, résistent, même s'il ne s'agit que de changer de trottoir devant un occupant ou de compter les trains de munitions, les autres, très minoritaires, collaborent, s'enrichissent, espèrent parfois en une « flamisation » germanique. Les auteurs

ont été particulièrement attentifs au genre, aux âges, aux conditions sociales, aux représentations. Que penser quand la guerre et l'occupation semblent tout niveler, quand les femmes sont traitées comme des hommes, et les enfants comme des adultes ? Invasions, occupations, exactions, atrocités, déportations et massacres de civils ont accompagné la radicalisation du combat sur les champs de bataille : ce qui a lieu en ce domaine entre 1914 et 1918 est au cœur du processus de totalisation de la guerre au xx<sup>e</sup> siècle, de même que les phénomènes concentrationnaires qui leur sont associés. Et la situation centrale de la Belgique dans la carte de la guerre dès l'invasion explique pourquoi ses populations occupées ont particulièrement souffert. De plus, contrairement à la France où la mémoire du conflit a pratiquement effacé ces réalités vues comme régionales, la Belgique a tenté de penser ses sacrifices particuliers dès les années d'après-guerre. Au total un livre qui, contrairement à de nombreux colloques publiés, a réussi à écrire une synthèse à la fois maîtrisée et multiple.

ANNETTE BECKER

**Leonard V. Smith**

*The embattled self: French soldiers' testimony of the Great War*

Ithaca, Cornell University Press, 2007, 214 p.

Dans cet ouvrage subtil et profond, Leonard Smith rompt avec une certaine conception du témoignage de la Grande Guerre qui encombre son historiographie depuis de longues années. Cette dernière s'est pour beaucoup satisfaite d'un recours au témoin conçu comme instituteur de la vérité. Dans le sillage du livre classique de Jean Norton Cru, *Témoins*, elle ne retient de ce que relate l'ancien combattant que le « vrai », soit une factualité attestée, pour écarter le « faux » où s'accumulent les faits inventés.

Appuyé sur les théories de l'expérience développées par plusieurs historiens américains au cours des années 1990 (Dominick LaCapra a récemment parlé d'un « experiential turn »), L. Smith s'est inscrit ici dans une autre perspective. Attaché à la description de conduites

rationnelles dans son premier livre<sup>1</sup>, il explore dans ce nouveau volume un tout autre ordre de mobiles et de comportements. Un axiome guide toute son approche : l'expérience des individus se structure à travers le récit qu'ils en font. Un tel point de vue invite en conséquence à sortir du « modèle judiciaire » proposé par J. N. Cru et nombre d'historiens qui le suivent de façon plus ou moins critique. L. Smith ne cherche pas à répudier ou à valider tel ou tel témoin mais à extraire de leur récit un sens conféré à l'expérience de guerre. Le témoignage a deux dimensions, rappelle-t-il, l'une est empirique (le témoin relate des faits), l'autre est morale (le témoin s'efforce de donner une signification à son expérience).

Armé de ces forts présupposés théoriques, discrètement adossés aux écrits de Paul Ricoeur, L. Smith s'est employé à relire les grands classiques du témoignage de la Grande Guerre. Il passe au peigne fin Henri Barbusse, René Benjamin, Jean Bernier, Blaise Cendrars, Louis-Ferdinand Céline, Gabriel Chevallier, Maurice Genevois, Roger Martin du Gard, Jacques Péricard, Jules Romains, Léon Werth, et tant d'autres qu'on cite parfois moins souvent. Alors que l'on croyait tout savoir de ces récits et de leurs auteurs, sollicités par tous les historiens de la Grande Guerre comme illustrations voire comme preuves d'une expérience tragique, L. Smith montre que ces savants ont peut-être manqué le plus important.

Quatre chapitres viennent à l'appui d'une démonstration parfaitement convaincante. Les témoins de la Grande Guerre doivent être considérés moins comme des témoins oculaires, convoqués par la Justice dernière que serait le grand tribunal de l'Histoire, que comme des « témoins moraux » qui chargent de sens l'histoire qu'ils ont traversée.

Quatre expériences de guerre sont ainsi examinées à la lumière de leur mise en récit. La première est l'entrée en guerre. La mobilisation est relatée à la manière d'une initiation, au sens où l'anthropologie classique l'entend. La description de ce qu'il faut bien appeler des « rites de passages », de l'état civil à l'état militaire, aide à structurer l'expérience de ces jeunes hommes qui endossent l'uniforme. La mobilisation est une séparation. L. Smith, qui souligne à plusieurs reprises l'importance de

l'éducation républicaine, met en rapport l'expérience du départ pour la guerre avec celle du départ pour la caserne, naguère vécue par les conscrits. C'est la même relation de l'individu au groupe et le même sens de l'égalité civique qui s'y expriment et que reprennent les récits analysés.

Deuxième expérience : la violence de guerre. Là réside sans doute la dimension la plus inouïe. L. Smith montre comment le récit tente d'afficher une maîtrise de soi et de proposer une mise en ordre dans le désordre inédit des violences extrêmes. Comment relater la mort, la mutilation, le meurtre ? Les stratégies sont nombreuses. Elles vont des plus religieuses aux plus sécularisées. Ces dernières sont, par exemple, représentées dans le célèbre récit de J. Péricard, si popularisé par Maurice Barrès, où les morts se réveillent pour aider les vivants : « Debout les morts ! ». Mais le plus frappant, comme le note L. Smith, est la difficulté des récits à rendre compte de l'acte de tuer. Les témoins ne tuent jamais. Certains, comme J. N. Cru, nient avoir tué ou même avoir vu quelqu'un tuer. Le seul récit évoquant une telle expérience concerne le meurtre à distance auquel se résume l'engagement de l'artillerie. Les témoins doivent en effet se présenter comme des victimes : ils ne peuvent apparaître ni comme des brutes ni comme des assassins. Paul Lintier a ainsi tiré des milliers d'obus sur les Allemands sans jamais avoir vu un seul mort tombé sous ce déluge. Chez M. Genevoix, on « tire » aussi, plus qu'on ne « tue ». On s'y résout par devoir, on ne le fait jamais par plaisir. L. Smith revient sur la difficulté rencontrée par l'auteur de *Ceux de 14* dans l'évocation d'un épisode au cours duquel celui-ci tua de sang-froid trois Allemands en février 1915, épisode qu'il euphémisa longtemps.

Dans l'un des chapitres les plus intéressants de son livre, L. Smith revient sur l'une des questions les plus disputées par les historiens de la Grande Guerre : le consentement des soldats. Ainsi que le relève l'auteur, la notion de consentement renvoie à une gamme très contrastée d'attitudes : attachement affectif à la communauté nationale, loyautés politiques de différentes espèces, reconversion de ferveurs religieux, haine de l'ennemi ou « brutalisation » entendue comme un renoncement aux normes admises au sein des sociétés pacifiées.

L. Smith renouvelle le débat qui oppose, avec quelque exagération il faut le noter, historiens mettant l'accent sur le consentement des soldats à ceux qui insistent sur les phénomènes de contrainte. Cette controverse s'est bien obscurcie tant les positions des uns et des autres ont été caricaturées et que le débat s'est en quelque sorte politisé : les camps en présence se sont figés, entés sur des obstinations sans avenir. L. Smith s'extrait de ces débats stériles en proposant une analyse compréhensive du consentement exprimé dans les témoignages qu'il a retenus.

Il remarque que la question n'est posée que pour le cas français pour des raisons qui tiennent à la situation politique de la France en 1914, distincte de celle de tous les autres belligérants. Les études qui réduisent le consentement à une aliénation (le consentement ne serait rien d'autre qu'une contrainte déguisée) alimentent la conception du soldat victime et s'interdisent de comprendre comment l'individu se construit à travers son discours. Ne pas distinguer contrainte et consentement revient en outre à ne pas s'interroger sur les propriétés sociales et idéologiques du régime républicain. Selon L. Smith, toute entreprise intellectuelle vouée à savoir si le consentement est avéré comme mécanisme psychologique individuel est condamnée. En revanche, le consentement s'énonce bel et bien comme un système idéologique dans la plupart des témoignages étudiés. Les anciens combattants donnent sens à leur combat en recourant aux valeurs républicaines qui structurent le soldat-citoyen. C'est la république, c'est-à-dire la communauté, que l'on peut même parfois voir définie sur une base raciale, qui est défendue. Les poilus demeurent des civils en uniformes, fidèles à la discipline républicaine où se concilient liberté et autorité.

L. Smith apporte un dernier élément au débat en se référant aux travaux de Elaine Scarry où se trouvent distingués assentiment (*assent*), qui exprime l'acceptation individuelle, et consentement (*consent*), produit par la répétition automatique et collective des mêmes actes<sup>2</sup>. Ces gestes répétés trouvent leur justification dans un système de croyance qui n'est pas nécessairement celui que propose la propagande mais qui permet de donner une signification aux gestes accomplis.

Ainsi délimité, le consentement se présente comme un dispositif culturel et politique qui permet de donner du sens à l'engagement des individus dans la guerre. L. Smith constate d'ailleurs que plus on avance dans la guerre, plus le consentement s'approfondit. À la fin des hostilités, il trouve même son contenu définitif, soit dans la religion, soit dans un répertoire séculier, quand la guerre se présente comme une éducation politique ayant permis de renforcer les liens civiques et d'affermir le sentiment d'appartenance à une collectivité.

Le dernier chapitre de l'ouvrage s'attache à l'analyse de la clôture de la guerre et de ce qu'à la suite de l'historien John Horne, il est désormais convenu d'appeler « démobilisation culturelle ». Revisitée par L. Smith, la notion prend une nouvelle dimension. L. Smith observe que dans les années 1930, c'est le roman qui l'emporte comme mode privilégié du récit de guerre. Pourquoi ? Parce que comme genre littéraire, le roman garantit, mieux que tout autre, le récit d'une fin où se dénoue la signification de l'histoire : la patrie recouvrée chez R. Benjamin, l'auteur de *Gaspard*, le socialisme chez H. Barbusse. Dans tous les romans des années 1930 que L. Smith a traversés, une crise du temps se donne à voir. Le récit se désarticule, le trauma est patent. On trouve dans l'étude de L. Smith une nouvelle réflexion sur les liens entre histoire et littérature, thème inépuisable qui dispose ici de l'une de ses plus fortes contributions, où l'historien ne s'enlise pas dans la si médiocre problématique du vrai et du faux.

Comme tous les grands travaux d'histoire, celui de L. Smith reste ouvert, abandonne heureusement le lecteur au milieu du gué, davantage soucieux qu'il est d'ouvrir de nouvelles voies que d'apporter des réponses trop rassurantes. Les historiens de la Grande Guerre, conclut-il avec une pointe de malice, éprouvent quelque difficulté à vivre avec le témoignage, mais il leur serait tout à fait impossible de vivre sans lui. On sera ainsi prévenu que le confort intellectuel n'est pas l'objectif de l'historien.

CHRISTOPHE PROCHASSON

1 - Leonard V. SMITH, *Between mutiny and obedience: The case of the French Fifth Infantry Division during World War I*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

2 - Elaine SCARRY, *The body in pain: The making and unmaking of the world*, New York, Oxford University Press, 1987.

### Cédric Weis

Jeanne Alexandre, *une pacifiste intégrale*  
Angers, Presses de l'université d'Angers,  
2005, 293 p.

On ne peut que se féliciter de l'attribution du prix Mnémosyme à Cédric Weis. L'Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre a aussi permis l'édition de ce travail de maîtrise qui, comme bien d'autres tout aussi novateurs, serait resté inédit sans elle. Jeanne Halbwachs-Alexandre (j'eusse préféré un titre qui reprenne son nom de naissance, féminisme oblige, même si bien sûr ce n'était pas la règle de son temps) a en effet été une belle figure des mouvements pacifistes et féministes des années 1914-1940. Or, on s'est longtemps contenté, comme c'est souvent le cas pour les femmes que l'on place aux côtés des hommes sans leur rendre leur importance réelle, de la citer aux côtés de son frère, Maurice Halbwachs, de son mari, Michel Alexandre, de son mentor de jeunesse pour ne pas dire plus, Victor Basch, par ailleurs père de son amie Yvonne, la future femme de son frère.

Si les chapitres de mise en place du personnage dépendent de sources et de travaux déjà connus, l'intérêt du travail repose principalement sur le dépouillement systématique des écrits de Jeanne Halbwachs-Alexandre, comme journaliste pendant la Grande Guerre pour *Le Populaire du Centre* puis comme critique littéraire du journal partagé avec entre autres Alain et Michel Alexandre, *Les Livres Propos*. Dans ses textes, on entend sa voix originale, sa petite musique de femme atterrée par l'acceptation de la guerre par les mères et les sœurs en particulier, dans l'idée que les femmes sont aussi des actrices des temps de guerre et pas seulement des victimes. Car son pacifisme – plus qu'intégral, intégraliste – passe avant son féminisme, la paix avant le suffrage et les droits politiques. Jeanne Halbwachs-Alexandre passe d'ailleurs largement – tout comme Cédric Weis – à côté de la grande nouveauté du premier conflit mondial, la totalisation par l'inclusion

des civils, femmes, enfants et aussi hommes du front domestique et des territoires occupés, et ceci jusqu'à l'extermination des Arméniens qu'elle cite mais dont elle ne comprend rien ; elle n'était pas la seule. Les livres qu'elle choisit de commenter traitent avant tout de la Grande Guerre, du socialisme, des luttes sociales, des abus du colonialisme. Ses critiques permettent de tracer le portrait d'une génération de lecteurs traumatisés par la Première Guerre mondiale et décidés à trouver une autre issue aux crises que les conflits armés. On connaît les dérives auxquelles cet intégralisme a mené certains face à Hitler, et on comprend que son frère ait rompu quelques lances avec elle à ce propos. Mais Jeanne Halbwachs-Alexandre a préféré arrêter de militer après 1940 – donc pas de résistance contrairement aux luttes clandestines de la paix entre 1914 et 1918 – et même après 1944. Il serait intéressant de savoir comment elle a vécu l'antisémitisme qui touchait ses proches, son amie Yvonne Basch-Halbwachs, son mari. Une simple mention du statut des juifs – l'histoire vue du côté des persécuteurs – ne permet pas de comprendre ce qu'en pensaient ces militants si désireux de la paix qu'ils en avaient oublié qu'il ne suffit pas de haïr la guerre et la haine pour qu'elles soient haïes par tous.

ANNETTE BECKER

### Yves Santamaria

*Le pacifisme, une passion française*

Paris, Armand Colin, 2005, 351 p.

Yves Santamaria a écrit un beau livre avec un but courageux : définir et décrire la « passion française » pour le pacifisme depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Le résultat est mitigé : ce livre est à la fois riche en analyses, synthèses, et aperçus originaux sur la relation entre la France contemporaine et le « pacifisme », et en même temps une étude frustrante qui ignore l'ensemble du travail historique sur le pacifisme à l'échelle européenne. Il s'agit de comprendre comment et avec quels résultats les différentes familles politiques françaises ont, au fil des années, débattu du problème de la paix. Y. Santamaria met l'accent sur la période ulté-

rieure à 1889, même s'il a la prétention de commencer avec la Révolution.

Les deux reproches majeurs que l'on peut faire à ce livre se situent au niveau de l'historiographie et de la méthode. Y. Santamaria ne tient pas compte de la riche historiographie (surtout en langue anglaise et allemande) sur l'histoire du pacifisme, ou plutôt il utilise de temps en temps des idées formulées par d'autres historiens (entre autres, l'auteur de ces lignes dont la typologie pacifisme « ancien style » / pacifisme « nouveau style » est utilisée par Y. Santamaria sans que celui-ci ne cite jamais sa source<sup>1</sup>). De plus, son étude manque de la rigueur méthodologique et analytique que l'on attendrait d'un historien ayant puisé profondément dans les sources secondaires et primaires. En fin de compte, le résultat est une étude assez gallo-centrique, qui dégage un léger parfum d'esprit de clocher.

D'abord, qu'est-ce que le « pacifisme » ? D'après Y. Santamaria, il s'agit « des diverses positions anti-guerre adoptées en France, ce qui inclut *de facto* les – rares – acteurs affichant une hostilité de principe au recours à la mort administrée » (p. 5). Cette définition très large permet à l'auteur de discuter du « pacifisme », de l'extrême droite à l'extrême gauche. Il est vrai que la majeure partie de son analyse traite du pacifisme plus ou moins de gauche, mais il discute, entre autres, Jean Luchaire et un « pacifisme » tout à fait circonstanciel au moment de la crise de Munich en 1938. Le résultat ressemble à la thèse énoncée par François-Georges Dreyfus lors du colloque international sur le pacifisme de la Première Guerre mondiale jusqu'aux années cinquante, tenu à l'université de Reims en 1992, à savoir que la France entière était, au moins de 1914 à 1945, complètement pacifiste. Il y avait donc – d'après F.-G. Dreyfus – un pacifisme paysan, un pacifisme intellectuel, un pacifisme socialiste, un pacifisme communiste, un pacifisme d'extrême droite, et ainsi de suite.

Or, il nous semble que définir le mot « pacifisme » ainsi, équivaut à le dénuer de tout sens analytique utile. Il n'est pas vrai que la France entière fut « pacifiste » ; en revanche, il est peut-être vrai qu'elle fut « pacifique », mais même cette dernière position était variable selon le temps et les conditions politiques. Être paci-

fiste en France, même avant la Première Guerre mondiale, impliquait une position de principe ; que les pacifistes d'avant 1914 aient été déçus – profondément – par l'hécatombe des années de guerre, on en convient facilement, mais ils n'ont jamais perdu leur foi dans un avenir meilleur, ni dans la possibilité de construire un monde nouveau où la guerre n'existerait plus. Ces pacifistes « ancien style » – pacifistes d'« inspiration » juridique, internationaliste, et bourgeoise, et d'« orientation » collaborative envers la société politique (pour utiliser le schéma développé par le grand historien du pacifisme britannique, Martin Ceadel<sup>2</sup>) – acceptent d'un cœur lourd de faire la guerre, puisque celle-ci leur est imposée, mais ils ne l'acceptent jamais comme condition *préalable* ou *nécessaire* pour une paix future. Ceci est encore plus le cas chez les pacifistes intégraux qui, marqués profondément par l'expérience de la Grande Guerre, refusent dorénavant toute guerre étrangère, sous quel prétexte que ce soit. Ces positions de principe sont « rares » d'après Y. Santamaria, précisément parce que la grande majorité de la société française n'était (et n'est) pas *passionnée* par le pacifisme. Est-ce parce qu'il s'est appelé un « objecteur de conscience » lors de la crise de Munich, que l'on considérerait Charles Maurras comme un « pacifiste » ? La réponse n'est que trop évidente...

Pourquoi alors ce rejet du pacifisme, le vrai, dans l'histoire française ? Y. Santamaria en décrit bien les raisons – à son insu peut-être, puisqu'il semble vouloir les intégrer dans une explication du pacifisme. Dans un premier temps, le nationalisme français se heurte aux idées internationalistes représentées par le pacifisme et, dans un second temps, l'influence du marxisme sur le débat paix/guerre est très lourde en France. On tombe ici sur une des faiblesses historiographiques de l'œuvre d'Y. Santamaria : l'historien Sudhir Hazareesingh avait déjà soutenu la thèse il y a une quinzaine d'années d'une absence de mouvement de la paix en France (notons qu'il ne s'agit pas du vrai pacifisme, mais seulement d'un mouvement de la paix) à cause de la présence du parti communiste qui, depuis les années vingt, défigurait et déformait le débat paix/guerre en subordonnant la paix aux besoins d'une révolution sociale. *Par la révolution, la paix* – pour citer le titre

d'un recueil de textes de Romain Rolland... Même les pacifistes « nouveau style » ou intégraux des années trente, dont un grand nombre viennent de la gauche anarchisante, socialisante ou communisante, rejettent complètement l'idée que la paix serait une fonction de la révolution. Pour eux, la paix prime tout – ce qui les amène souvent à des choix difficiles et à des positions politiques regrettables sous Vichy.

On trouve également de petites fautes dans ce livre, surtout en ce qui a trait au « vrai » pacifisme. Par exemple, R. Rolland n'a jamais reçu le prix Nobel de la paix mais plutôt celui de littérature, en 1916 ; Théodore Ruysen n'était pas un des fondateurs de La paix par le droit même s'il en fera très vite partie ; l'absence des femmes françaises au premier congrès de ce qui allait devenir la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, tenu à La Haye en 1915, n'est pas due à la volonté de celles-ci de ne pas rencontrer des Allemandes, mais bien au fait que le gouvernement français leur a refusé des passeports.

Tout cela dit, ce livre d'Y. Santamaria mérite bien d'être lu. C'est un livre non pas sur le pacifisme, « passion française » ou non, mais plutôt sur l'éternelle question de la paix et de la guerre dans la France contemporaine.

NORMAN INGRAM

1 - Voir Norman INGRAM, *The politics of dissent: Pacifism in France, 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

2 - Voir Martin CEADEL, *Pacifism in Britain, 1914-1945: The defining of a faith*, Oxford, Clarendon Press, 1980.

### Philippe Nivet

*Les réfugiés français de la Grande Guerre (1914-1920). Les « Boches du Nord »*

Paris, Commission française d'histoire militaire/Institut de stratégie comparée/Economica, 2004, 598 p.

Avec le déplacement massif de populations civiles, la Première Guerre mondiale fait entrer l'Europe dans l'ère des réfugiés. En France, à la fin du conflit, ils sont près de deux millions originaires des départements français occupés et plusieurs centaines de milliers venus de

Belgique. Mais tous n'ont pas eu le même destin. Les « réfugiés » proprement dits sont arrivés dès l'été 1914, apportant avec eux les rumeurs d'exactions commises par l'ennemi et diffusant la peur de l'invasion. « Tous ont la figure crispée, les yeux fous. C'est la peur en marche », note une infirmière parisienne, à Péronne (Somme), le 26 août 1914. D'autres suivront au moment de l'offensive allemande du printemps 1918. De leur côté, les « évacués » ont cédé aux injonctions des autorités militaires françaises, qui cherchent à les mettre à l'abri des combats ou qui se débarrassent des « bouches inutiles » : ces populations-là partent dans un ordre relatif. Enfin, ceux qu'on appelle les « rapatriés » ont vécu, durant une période, sous occupation allemande, avant d'être autorisés à regagner la France libre : la plupart d'entre eux passent par la Suisse et se retrouvent à Annemasse, Évian ou Thonon-les-Bains, des villes littéralement submergées par le flot de personnes en transit, notamment après 1916.

Or si l'exode de 1940 occupe une place importante dans la mémoire collective, les réfugiés de la Grande Guerre sont largement oubliés. S'inscrivant dans le sillage des recherches menées sur les déplacements de populations en Russie (Peter Gatrell) et sur les populations occupées (Annette Becker), le livre de Philippe Nivet ouvre des perspectives de recherche importantes sur l'un des aspects méconnus de la totalisation du conflit en 1914-1918.

L'auteur dessine d'abord les contours de ce gigantesque déplacement de civils, qui prend les autorités françaises par surprise. À travers une étude des itinéraires empruntés par les réfugiés et de leurs lieux de refuge, P. Nivet montre bien que la plupart d'entre eux ne perdent pas l'espoir de revenir au plus vite dans leur région et s'éloignent le moins possible. Ainsi, le département de la Seine Inférieure et celui de la Seine voient arriver les déplacés en grand nombre, au risque d'ailleurs de submerger les capacités d'accueil. Dès l'été 1914, les préfets reçoivent l'ordre de disséminer les nouveaux venus dans les départements plus éloignés du front, notamment dans les communes rurales. Un nouveau statut voit le jour, et avec lui des allocations, défendues âprement par un groupe de parlementaires représentant les régions envahies, en particulier lors de grands

débats à la Chambre en 1917 et 1918. La « charte des réfugiés », créée finalement en 1918, ne suffit pas, cependant, à venir en aide aux réfugiés. Si la Première Guerre mondiale voit une extension sensible des domaines d'intervention de l'État, elle se traduit aussi par la prolifération des associations philanthropiques. Le cirque de Paris, la salle Wagram et même quatre péniches amarrées au niveau du Quai de la Gare sont transformés en dortoirs. Les œuvres de guerre, comme le Foyer franco-belge où travaille André Gide, jouent un rôle essentiel, complémentaire de celui de l'État, quelque peu débordé par la situation. Les unes fournissent des moyens de subsistance, les autres s'efforcent de retrouver les personnes disparues.

P. Nivet en vient ensuite à l'étude des réfugiés, et notamment de leur état d'esprit au moment de l'exode puis lors de leur installation dans les départements de l'intérieur. Sur les peurs que suscite l'arrivée des troupes allemandes en Belgique et dans le nord de la France, l'essentiel se trouvait déjà dans le livre de John Horne et Alan Kramer consacré aux « atrocités allemandes » de 1914<sup>1</sup>. L'auteur emprunte également aux travaux de psychiatres militaires comme Louis Crocq et aux études sur les réfugiés du Kosovo. Mais l'effort pour saisir les traumatismes de l'invasion, du déracinement et de l'exil au moyen de la psychiatrie de guerre reste timide, et les questions méthodologiques soulevées par l'utilisation de la littérature médicale contemporaine pour des périodes plus anciennes sont laissées de côté. De même, les enjeux identitaires des viols de guerre, nombreux lors de la période d'invasion, du saccage des habitations ou des cimetières ne sont qu'esquissés. En revanche, P. Nivet montre magnifiquement que si les réfugiés sont devenus, de nos jours, des figures emblématiques de la souffrance de guerre, ils ont été méprisés ou rejetés par leurs concitoyens en 1914-1918. Son travail rejoint ceux sur la reconnaissance du statut des victimes pendant la Grande Guerre (A. Becker) et sur les marges de l'Union sacrée : déserteurs, profiteurs de guerre, embusqués – étudiés récemment dans le beau livre de Charles Ridet<sup>2</sup>.

De fait, les « Boches du Nord » (c'est ainsi que les réfugiés sont fréquemment désignés, à partir de 1915, par les populations de l'arrière)

apparaissent comme des images inversées du soldat-citoyen : lâches parce qu'en fuyant devant l'ennemi, ils sont supposés avoir favorisé l'invasion du territoire national ; dangereux, parce que dans cette population déracinée et difficilement identifiable peuvent se cacher des espions allemands ; profiteurs, parce qu'ils reçoivent des allocations sans aucune obligation de travail ; impurs enfin, parce que dans un climat où la haine de l'ennemi est exacerbée, ceux qui ont fui après plusieurs mois d'occupation sont soupçonnés d'avoir été corrompus au contact des Allemands.

Le retour au pays est donc investi par les réfugiés de toutes les rancœurs accumulées pendant leur exil, de la nostalgie de l'avant-guerre, du désir de retrouver des racines et une forme de normalité. À mesure que la contre-offensive alliée de l'été 1918 libère les territoires occupés, ces centaines de milliers de civils s'empressent de revenir chez eux. Dans la Somme, un quart des habitants sont déjà de retour, à la date du 11 novembre 1918. Les villes de Picardie, du Nord, du Pas-de-Calais renaissent plus rapidement encore que les communes rurales. Quelle cruelle désillusion toutefois lorsque, de retour après plusieurs années d'absence, les réfugiés découvrent l'ampleur des destructions, l'absence de moyens pour reconstruire et les lenteurs de l'administration. « Il ne reste rien ou presque rien ; chez moi, je n'ai trouvé ni literie, ni meubles, plus de foyer ni de charbon, les tiroirs des meubles ont été vidés de leur contenu et le tout éparpillé sur les planchers », témoigne un évacué de Béthune à l'automne 1918. « L'on nous dit : vous pouvez rentrer ; ce sont de belles paroles, mais dans quelles conditions, sans rien pour se coucher ni pour faire la cuisine ? » Ce sentiment d'abandon, qui atteint son paroxysme en 1919, conduit certains à rebrousser chemin et à quitter, définitivement cette fois, leur région d'origine. Pour les autres, l'expérience de cette interminable sortie de guerre se traduit par une profonde défiance à l'égard de l'État et de Paris, qui laisse des traces jusqu'à nos jours.

BRUNO CABANES

1 - John HORNE et Alan KRAMER, *1914, les atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, [2001] 2005.

2 - Charles RIDEL, *Les embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007.

### François Godicheau

*La guerre d'Espagne. République et révolution en Catalogne, 1936-1939*

Paris, Odile Jacob, 2004, 459 p.

La distance des années ne semble pas avoir diminué l'intérêt toujours vif des historiens pour la guerre civile espagnole comme en témoignent les quelque 300 livres parus entre 2000 et 2004 en Espagne. La plupart de ces ouvrages sont des rééditions d'œuvres importantes et des livres de vulgarisation, mais bien peu renouvellent le genre : le livre de François Godicheau en fait heureusement partie.

Depuis la fin des années 1980, le relatif consensus que les Espagnols étaient parvenus à établir sur les causes de la guerre semble avoir volé en éclats. À la version néo-républicaine qui a trouvé de nouveaux atours sous la bannière de la « récupération de la mémoire historique » républicaine et antifranquiste s'oppose désormais une école révisionniste conservatrice qui tente de légitimer le coup d'État de juillet 1936 en insistant sur les « échecs » de la II<sup>e</sup> République. Ici comme ailleurs, le fragile consensus de la Transition démocratique a fait long feu, rejetant l'idée communément admise d'une culpabilité morale partagée et d'une guerre interprétée comme une « folie passagère ».

Ces débats n'ont pas tardé à entamer les certitudes chères aux historiens férus de positivisme qui, d'un côté comme de l'autre, n'avaient jamais fait que reprendre les argumentations développées par les acteurs du conflit : la guerre était inévitable, elle annonçait la Seconde Guerre mondiale, etc. La virulence et le succès des attaques négationnistes de Pío Moa, pourtant dénuées de tout fondement scientifique, rendent urgente la nécessité de revisiter la guerre civile ou, pour dire juste, de « déconstruire » cet objet historique finalement mal identifié. Ce renouveau historiographique a conduit à s'interroger sur la symbolologie politique, les politiques de mémoire et, surtout, les politiques répressives du franquisme. À ce titre, l'histoire du politique, qui avait longtemps souffert d'approches très idéologisées, a réservé d'heureuses surprises tant par la publication d'une série de biographies importantes que par de nouveaux apports convaincants : Helen Graham pour les socialistes et les communistes ou François Godicheau pour les anarchistes.

En focalisant son attention sur le problème de la construction de l'État, F. Godicheau montre que la République fut capable de reconstruire un ordre public en intégrant le mouvement ouvrier à un État d'un nouveau type. Dans cette approche, la guerre est un facteur actif de transformation de la vie politique et non la simple toile de fond de règlements idéologiques pré-établis. La répression républicaine contre les anarchistes fait alors l'objet d'une attention particulière en ce qu'elle révèle la reconstruction d'un ordre public par la réduction de la multitude de fronts de l'arrière en un front unique de la lutte antifasciste.

Le point de vue catalan, on l'a compris, ne cède en rien à une mode particulariste mais vise à mettre en valeur la complexité et la puissance des enjeux de la guerre. Aux lendemains de l'effondrement de la légalité républicaine qu'impliquait la rébellion d'une partie de l'armée en juillet 1936, la mobilisation des groupes libertaires suivit la tradition de l'apolitisme. La documentation interne à la Confederación nacional del trabajo (CNT) montre non seulement comment les résistances à la participation politique furent vaincues mais, de plus, comment les anarchistes devinrent l'une des pièces centrales du nouvel appareil judiciaire et policier. En retour, cette mutation affecta l'organisation libertaire qui, après avoir défendu « la guerre révolutionnaire », pratiquait « la guerre antifasciste ». Le saut qualificatif s'effectua au cours de l'année 1937, surtout après les « faits de mai » et la répression qui s'ensuivit. Ce n'est pas l'une des moindres qualités de l'ouvrage de F. Godicheau que de s'aventurer dans l'histoire politique de l'après-mai 1937, soulignant ainsi que la politique républicaine ne se résume pas aux luttes d'influence à la tête du Partido socialista obrero español (PSOE) ou entre le PSOE et le Parti communiste espagnol (PCE).

Finalement, les dirigeants de la CNT désireux de se défaire de leurs éléments les plus radicaux scellèrent une forme d'entente avec les autorités républicaines qui souhaitaient imposer la reconstruction d'une légalité étatique. En dépit de tentatives de manipulation de la part du PCE et de la CNT, les appareils judiciaire et policier parvinrent contre toute attente à rebâtir un ordre social. C'est ainsi que l'auteur met au jour

l'emprisonnement de plus de 3 700 militants cénétistes en Catalogne pour « propagande clandestine ». Certes, l'ampleur de la répression valut aux dirigeants de la CNT d'affronter des vagues de mécontentement, notamment de la part des Jeunesses libertaires catalanes. Mais la division fut évitée de peu par un processus de disciplinarisation interne qui n'est pas éloigné de celui que connut alors le PCE. En somme, là où la société du XIX<sup>e</sup> siècle avait échoué à intégrer une grande partie du mouvement ouvrier à la vie politique et à convaincre ce dernier d'accepter la rationalisation des rapports sociaux sous la férule de l'État et de la loi, la guerre civile semble paradoxalement avoir réussi, au prix d'une formidable violence exercée sur la société.

S'il s'agit bien d'histoire politique, F. Godicheau abandonne le point de vue des idéologies pour embrasser celui des militants et de leur logique d'action. 1937 ne représente plus une prétendue restauration de l'État bourgeois mais un pas vers la mise en place d'un État modernisé qui reste cependant tributaire des problèmes de l'État libéral du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment de la militarisation de l'ordre public. On constate donc qu'à l'instar de la Première Guerre mondiale, la guerre industrielle de 1936 a accéléré des mutations de fond. Ce faisant, F. Godicheau ouvre l'objet « guerre civile » à des problématiques qui traversent les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et contribue à diluer utilement un objet historiographique artificiellement isolé de l'ensemble de l'histoire contemporaine de l'Espagne. La guerre civile n'est plus ce conflit inévitable dont les contradictions de la société espagnole accouchaient nécessairement ni même cette répétition générale de la Seconde Guerre mondiale, selon deux argumentations éculées. Elle devient un événement européen révélateur des mutations profondes des « relations entre l'État et la société, entre l'ordre et le désordre », un élément de comparaison utile pour saisir « l'institutionnalisation des rapports politiques et des luttes sociales » à l'œuvre dans l'ensemble des sociétés européennes de l'entre-deux-guerres (p. 18).

Au-delà de ces enseignements précieux, F. Godicheau fait montre d'une sensibilité singulière aux traces du vécu de la guerre, souvent terribles et déchirantes : tracts, lettres de

condamnés, dénonciations anonymes, rapports d'autopsie, procès-verbaux d'interrogatoires, etc. À travers la multitude des archives et des situations, les étiquettes politiques volent en éclats et échouent à reconstituer les types rassurants de l'historiographie traditionnelle. Les mots deviennent autant de champs de bataille où se reflètent les enjeux plus généraux de la guerre : d'où l'entêtement des anarchistes emprisonnés à garder l'appellation de « prisonniers politiques », comme si le maintien de cette qualité suffisait à dénoncer le faux-semblant d'un État d'exception tâchant de se faire passer pour un État tout court sous couvert de combat antifasciste. C'est ainsi que la construction de l'ordre public dans et par la guerre passe par la redéfinition et la normalisation des comportements : une réquisition dans le cadre d'une entreprise collective devient un vol, l'exécution d'un militaire insurgé devient un assassinat, etc.

Par son attention aux mots et à leur usage, F. Godicheau rappelle qu'il est indispensable de comprendre les valeurs des acteurs, leur perception du temps, d'eux-mêmes, du réel qui les entourait, du sens qu'ils donnaient à ces expressions qui nous paraissent trompeusement proches. Le danger de la naturalisation des identités collectives n'a jamais été si menaçant que pour la guerre civile : « assigner des intérêts objectifs à des groupes ou à des individus considérés à leur tour à partir de catégories positives », c'est prendre le risque de ne jamais comprendre pourquoi les acteurs agissent de cette sorte, prévient l'historien. Face aux événements, ils furent obligés de transformer le sens de certains mots ou d'en inventer de nouveaux : ils adaptaient ainsi leurs catégories d'entendement, réinventaient un répertoire d'action politique, révisaient les référents et les valeurs auxquels ils étaient attachés. S'engager, combattre, militer, c'était toujours s'efforcer de mettre en adéquation des actes et des modes de représentation construits dans l'adversité de la réalité. Décidément, avec F. Godicheau, la guerre civile n'est plus cette « folie meurtrière et fratricide » qu'on voyait naguère. Son ouvrage est une preuve éclatante de ce qu'une nouvelle histoire de la guerre civile est en train de naître.

STÉPHANE MICHONNEAU

### **Liora Israël**

*Robes noires, années sombres. Avocats et magistrats en résistance pendant la Seconde Guerre mondiale*  
Paris, Fayard, 2005, 547 p.

Longtemps négligée, l'histoire des administrations sous le régime de Vichy est l'objet depuis quelques années d'un certain nombre d'études, parmi lesquelles cet ouvrage, tiré d'une thèse. *Robes noires, années sombres* ne traite cependant pas du fonctionnement de l'administration judiciaire, mais porte plus particulièrement sur la minorité résistante au sein de cette partie de l'appareil répressif de l'État français, à travers l'étude, principalement, des magistrats et des avocats. Ces opposants sont issus d'un milieu judiciaire devant faire face aux réformes initiées par le régime, qui sont autant d'étapes vers une radicalisation de plus en plus prononcée, et, parallèlement, aux interventions croissantes de l'occupant, se traduisant par l'immixtion dans le travail des juges ou encore par des perquisitions chez les avocats, quand il ne s'agit pas d'arrestations pures et simples. L'une des questions majeures posées par l'auteur est de savoir « comment reconstituer des configurations d'actions d'autant plus ténues qu'elles ont pour partie eu lieu dans la clandestinité où la liberté de parole et d'action des magistrats était doublement sous contrôle ? » (p. 197-198).

Pour y répondre, Liora Israël s'est livrée à un important dépouillement d'archives, en premier lieu celles de la Chancellerie et des barreaux, complétées et confrontées aux documents émanant de la Résistance. Ce travail de recherche lui permet, en outre, de reconstituer nombre d'itinéraires individuels qui étayent largement l'étude, d'intégrer les comportements résistants dans le fonctionnement de l'institution judiciaire ou encore de dégager les attitudes variables et contrastées des barreaux face à certaines questions (comme lors de l'application du statut des juifs dans la profession) et les points de convergences face à d'autres (la protection de leurs membres face à la répression).

L'une des particularités de ce travail est qu'il est l'œuvre d'une sociologue, qui livre une étude de sociohistoire s'inscrivant dans la lignée de travaux réalisés notamment par Gisèle Sapiro ou Ivan Ermakoff sur cette même période.

Cette approche – aborder l’histoire avec un questionnement sociologique – fait l’objet d’une annexe méthodologique particulièrement stimulante. Par ailleurs, l’auteur ne manque pas, tout au long de l’ouvrage, de confronter sa réflexion aux différents débats – tel celui entre Danièle Lochak et Michel Tropper sur le rôle du positivisme dans l’acceptation de l’État français par les juristes – qui ont occupé le champ ces dernières années.

L’étude est avant tout réinscrite dans une chronologie qui dépasse les seules années d’Occupation, prenant en compte les évolutions ayant marqué le milieu judiciaire dans la décennie précédant la guerre et incluant la restructuration de ce même milieu au sortir de l’Occupation, lors de l’épuration.

L’ouvrage passe au crible les engagements résistants de ces juristes, dont de très nombreuses figures sont étudiées. Tout d’abord en distinguant les figures des « primo-résistants issus du monde judiciaire », entrés en résistance dès les premiers mois de l’Occupation, tels René Parodi ou le groupe dit des avocats constitué autour d’André Weil-Curiel et de Léon-Maurice Nordmann, pour lesquels « le droit ne semble pas avoir été un moteur ou un outil décisifs de ces mobilisations » (p. 113). Ensuite, en mettant en évidence, à partir de l’été 1941, les débuts d’une résistance judiciaire organisée, qui va agir dans son cadre professionnel et se structurer dans différents mouvements, le principal étant le Front national des juristes, d’obédience communiste. Une large place est consacrée à son histoire, dont l’importance fut considérable dans le milieu judiciaire. Dans le même temps, l’attention est portée sur les magistrats et avocats qui occupèrent des rôles de premier plan dans d’autres organisations, telles l’Organisation civile et militaire ou le réseau Valmy, qu’ils marquèrent de leur influence.

Parmi les nombreuses réflexions proposées, qui rejoignent en certains points les travaux d’historiens de la Résistance comme François Marcot, Pierre Laborie ou Laurent Douzou, l’auteur s’interroge sur « la question des marges de manœuvres des magistrats dans le contexte répressif spécifique qui entourait leur activité sous Vichy [et qui] doit ainsi être posée à la fois à l’aune des contraintes objectives, hiéar-

chiques, politiques, légales, pesant sur leur action, et des représentations que ces magistrats avaient des contraintes » (p. 216), qu’elle s’attache à mettre en lumière. C’est particulièrement le cas pour les méthodes mises en œuvre – stratégies de freinage judiciaire et mises à profit du droit en vigueur afin d’ériger la défense des accusés – par ces résistants agissant au sein du monde judiciaire.

Cette approche de l’histoire de la Résistance, qui oppose aux historiens du champ des analyses fondées sur la sociologie, introduit des réflexions novatrices. L’apport n’est pas négligeable et la confrontation des deux disciplines semble ouvrir d’intéressantes perspectives touchant certains questionnements qui dépassent le seul cadre du sujet traité, telles que la définition même de la Résistance ou encore l’articulation entre groupes sociaux et comportements résistants.

TAL BRUTTMANN

### **Philippe Buton**

*La Joie douloureuse. La Libération de la France*

Bruxelles, Éd. Complexe, 2004, 287 p.

La commémoration mange l’histoire. Alors que le soixantième anniversaire des événements de 1944-1945 (débarquements de Normandie et de Provence, libération de la France, découverte et libération des camps d’extermination) a fait l’objet de célébrations dont le succès a largement dépassé les prévisions de leurs organisateurs, il n’est pas certain que le millésime 2004-2005 restera un grand cru de la production historiographique. Pour s’en tenir au cadre des événements intervenus en France, seuls deux grands succès éditoriaux sont à retenir. Il s’agit dans un cas de l’album que les « trois grands » – on veut parler de Jean-Pierre Azéma, Philippe Burrin et Robert Paxton – ont publié avec l’aide du Mémorial de Caen sur le débarquement, sous le sobre titre *6 juin 44*. La part essentielle qui y est faite à une iconographie au demeurant largement inédite répond à une évolution majeure de la demande, comme en témoigne le second grand succès commercial, celui de l’émission télévisée de Patrick Rotman,

Été 44. Émission certes de qualité, faisant découvrir des images rares (et en couleurs, aspect désormais majeur dans toute stratégie de diffusion d'images), mais qui reste de la vulgarisation, au meilleur sens du terme.

Pour le reste, l'édition s'est contentée de faire faire peau (et couverture) neuves à des ouvrages qui dataient le plus souvent d'une dizaine d'années, ouvrages collectifs pour la plupart, qu'ils soient issus de colloques ou écrits à plusieurs mains. Il eût été honnête que le lecteur soit dès l'abord informé qu'il se trouvait en présence de rééditions. Or ce n'est pas le cas de la re-publication par les éditions Complexe, et sous un autre titre, d'un extrait des actes du colloque tenu en octobre 1994 à Bayeux au sujet du rétablissement de la légalité républicaine, ni celui de la publication au format de poche de l'ouvrage collectif intitulé *La Libération de la France, juin 1944-janvier 1946*, publié sous la direction d'André Kaspri en 1995. Alors même que le texte n'en est pas modifié, la quatrième de couverture n'hésite pas à affirmer que « cette synthèse neuve (*sic*) [...] était d'autant plus nécessaire que bien des travaux d'historiens étrangers et l'ouverture d'archives nouvelles ont modifié notre connaissance de la Libération ».

Cette dernière phrase est d'ailleurs rigoureusement exacte. Encore fallait-il effectivement prendre en compte ces sources et ces recherches nouvelles. C'est ce qu'a fait Philippe Buton dans sa très solide synthèse. Ponctué par une série de verbes ayant tous pour complément d'objet direct « la Libération » – rêver, préparer, amorcer, vivre, subir, révolutionner, achever –, l'ouvrage scrute un temps court de l'histoire politique, entre le début de 1944 et les élections de l'automne 1945, en le rapportant aux représentations que se font alors les acteurs de leurs horizons culturels et temporels. Un dernier chapitre analyse, dans la lignée des réflexions d'Henry Rousso, les rapports que les Français entretiennent avec le souvenir de la Libération, en repérant trois temps de cette mémoire – respectivement le « soleil radieux » jusqu'en 1968, le « soleil éclaté » de 1968 à 1994, la « mémoire apaisée » depuis cette date.

P. Buton est particulièrement bien placé pour mener cet exercice de synthèse à bien, compte tenu des champs historiques et historio-

graphiques qu'il parcourt depuis une vingtaine d'années. Maître d'œuvre, avec Laurent Gervereau, de l'exposition organisée en 1984 par la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine sur la France et les Français de la Libération, il n'a cessé depuis de travailler sur les ressorts du jeu politique d'alors, en mettant à mal quelques-unes des légendes parmi les plus incrustées dans l'historiographie. Son ouvrage, *Les lendemains qui déchantent*, issu de sa thèse, avait clairement confirmé le compromis historique passé entre le Parti communiste français, légaliste ne serait-ce que par prise de conscience du rapport de forces, et le général de Gaulle, en même temps qu'ils faisaient raison de la thèse, largement répandue à des fins politiques par le pouvoir gaullien dès la veille de la Libération, d'un Allied Military Government of Occupied Territories (AMGOT) tout-puissant que les Alliés entendaient imposer comme autorité unique d'administration de la France libérée.

Comme sa participation à l'exposition de 1984 le laissait entendre, et comme ses travaux ultérieurs l'ont démontré, P. Buton est non seulement de ces historiens, certes assez nombreux, qui affirment attacher une grande importance aux images – affiches de propagande bien sûr, mais aussi billets de banque, monnaies et médailles, timbres-poste, etc. – mais aussi de ceux, déjà plus rares, qui s'efforcent de les utiliser effectivement dans leurs travaux. L'affiche de Paul Colin qu'il a choisie pour illustrer la couverture de son livre, si bien décrite dans le corps de l'ouvrage, donne tout son sens à l'alliance de mots du titre : joie et douleur se mêlent en effet intimement dans la figure de cette Marianne qui, lourde du poids de la souffrance passée, « ne peut encore affronter directement le soleil de la liberté », mais chez laquelle « ne perce aucune inquiétude, car l'avenir s'ouvre sous les meilleurs auspices » (p. 192).

Cette attention portée aux signes n'est pas le seul témoignage de la parfaite inscription de la synthèse de P. Buton à l'intersection des principaux champs historiographiques d'aujourd'hui. Les « années en 4 », années de commémoration, se sont révélées, au moins jusqu'à la plus récente d'entre elles, des années fastes pour le sujet qui nous intéresse. Pour autant, elles furent loin d'avoir épuisé la

matière, et l'on n'a pas constaté, comme ce fut le cas pour l'histoire de la Révolution française par exemple, qu'un quelconque reflux ait succédé aux vagues éditoriales de ces années. Pour dire les choses autrement, il restait et il reste des choses à comprendre sur Vichy, la Libération, l'épuration, pour ne citer que quelques têtes de chapitre. Ainsi de la transition administrative entre l'État français et les autorités issues de la Résistance et du Gouvernement provisoire de la République française. Même si l'ouvrage collectif qu'ils en ont tiré a été publié précisément en 1994, c'est à partir d'un colloque tenu en 1989, qui faisait lui-même suite à une enquête collective menée au cours de la seconde moitié des années 1980 par les correspondants départementaux de l'Institut d'histoire du temps présent, que P. Buton, déjà, et Jean-Marie Guillon ont analysé la répartition des pouvoirs dans la France de la Libération, quinze ans après le travail pionnier, toujours stimulant, de Charles-Louis Foulon.

Une génération nouvelle de chercheurs, donc de travaux, a aussi fait son apparition au cours de ces années 1990, travaux écrits en français, en anglais – on pense à Julian Jackson ou à Robert Gildea – ou en allemand. On ne les citera pas tous nommément, dans la mesure où P. Buton le fait de manière très complète dans ses notes, dont certaines sont de véritables bilans historiographiques. Littérature parfaitement connue de l'auteur : il est clair qu'il n'ignore rien de la sociologie historique des professions à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale – des écrivains aux officiers, et des avocats aux chefs d'industrie –, qu'il a lu les études consacrées à des sociétés locales entre défaite, collaboration, Résistance et épuration (les travaux étant particulièrement fournis s'agissant de l'Ouest de la France), qu'il maîtrise enfin les problématiques relatives à la, ou plutôt aux reconstructions, le terme étant pris aussi bien dans son sens littéral qu'en ce qui concerne la sphère politique.

Du travail de cette génération émerge l'accent mis sur deux réalités mentales – qui n'en font d'ailleurs en fait qu'une – des Français de ces années de grisaille, l'ambivalence et la crise identitaire : crise de l'identité nationale qu'a étudiée Pieter Lagrou, crise de l'identité

sexuée mise en évidence par Fabrice Virgili. Ces deux jeunes auteurs confirment les apports contenus dans les grands travaux pionniers, à commencer par ceux de Pierre Laborie qui avait donné le ton en soulignant, dès le début des années 1980, la complexité des phénomènes de « penser-double » à l'œuvre dans les divers groupes et générations ayant traversé la période. Les uns et les autres, comme le rappellent par ailleurs romanciers et mémorialistes, mêlent Éros et Thanatos pour souligner l'inachèvement de ces temps de liesse et de tristesse, l'oubli impossible de la mort encore tout récemment omniprésente, le souvenir de ceux qui manquent à jamais, l'insatisfaction aussi d'une virilité malmenée, cherchant à se rassurer par des exutoires spectaculaires.

L'accent est en revanche un peu trop discret ici en ce qui concerne les réformes majeures de la Libération, qu'il s'agisse du domaine économique et social, depuis les nationalisations jusqu'à la Sécurité sociale, ou du domaine institutionnel, avec les tentatives de réformer l'État – même si P. Buton souligne à juste titre l'importance qu'attachent le gouvernement provisoire et son chef à la restauration de la pleine puissance de l'État. Le livre contient ainsi une belle analyse du parcours, ostensiblement étato-centré, auquel se livre le général de Gaulle dans Paris à peine libéré, la topographie de cette nouvelle « entrée royale » (le terme est de l'auteur) traduisant fidèlement les priorités, en même temps que les *a priori*, du nouveau maître de l'heure. Ces reproches, véniels car de degré plus que de fond, n'empêchent pas le livre que vient de signer P. Buton de rester, à ce jour, la meilleure approche de la période. Il ne serait que justice que ce travail érudit, intelligent et à jour occupe désormais toute la place qui doit lui revenir.

MARC OLIVIER BARUCH

### **Alice Yaeger Kaplan**

*The interpreter*

New York, Free Press, 2005, 240 p.

Une professeur américaine d'histoire et de littérature française assure la traduction d'un roman écrit par un intellectuel français qui lui-

même a servi en tant qu'interprète auprès des troupes américaines combattant en France en 1944. Elle finit par partir à la recherche des sources historiques de ce souvenir romancé. Le livre d'Alice Kaplan puise son intérêt et sa force dans la dimension globale que ces allers et retours à travers l'Atlantique donnent à une étude à l'échelle micro de l'injustice raciale au sein de la US Army pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>. A. Kaplan, comme Louis Guilloux, auteur de *O.K. Joe !*, roman qui inspira ce livre, part d'un constat très clair : sur les 70 soldats américains exécutés sur ordre de la justice militaire, 55 étaient noirs, alors que l'armée était composée à 92,5 % de Blancs.

Pour s'approcher de ce déséquilibre criant, A. Kaplan choisit de retracer les parcours judiciaires de deux soldats américains. Après une première partie qui pose le contexte historique des troupes américaines en Bretagne à l'été 1944 et introduit L. Guilloux, une deuxième partie est consacrée au procès de James Hendricks, soldat noir dans une « *quartermaster truck company* » (une unité de transport) qui s'était rendu un soir, ayant bu, à une ferme bretonne où il avait tiré sur la porte, tuant ainsi le propriétaire, avant de tenter de violer son épouse et finalement de s'enfuir. Il est condamné à mort et exécuté après un procès où de nombreux détails jettent le doute sur le déroulement réel des faits et qui souffre de la faiblesse de la défense de l'accusé. La troisième partie de l'ouvrage rend compte du procès de George Whittington, un capitaine blanc qui s'était distingué lors du débarquement et se trouve accusé du meurtre d'un résistant français après une altercation dans un bar. Il arrive à convaincre le tribunal qu'il avait agi uniquement pour se défendre et est acquitté sur la base de son seul témoignage, en bonne partie grâce à la stratégie habile de l'avocat de la défense. Dans une quatrième partie – intitulée « Histoire et Mémoire » –, A. Kaplan élargit sa réflexion à la question plus générale de l'injustice raciale dans l'armée américaine et des traces qu'elle a laissées, notamment dans l'esprit de L. Guilloux, qui se résolut en 1964 à écrire un roman basé sur ce qu'il avait vu à l'intérieur de la justice militaire américaine.

A. Kaplan mobilise un nombre important de sources différentes, situées des deux côtés

de l'Atlantique, pour lui permettre de reconstituer à la fois le déroulement de ces deux procès et le parcours des personnages impliqués : documents issus de la justice militaire américaine, règlement militaire américain, notes prises par L. Guilloux, à la fois au moment des procès et pour la rédaction de son roman, et entretiens avec les descendants des soldats américains concernés et des civils bretons touchés par les procès. Son écriture limpide et évocatrice conjugue ces sources variées pour donner une représentation très vivante et agréable à lire. Comme elle l'a déjà prouvé dans son livre sur Robert Brasillach<sup>2</sup>, A. Kaplan sait apporter le meilleur des *French studies* à l'univers des historiens. On apprécie également le grand souci documentaire qui a accompagné un travail d'archive méticuleux, malheureusement occulté par le choix éditorial d'utiliser des notes de fin d'ouvrage sans renvois dans le texte.

Que penser des choix directeurs d'A. Kaplan pour ce qui est fondamentalement une enquête sur l'injustice raciale au sein de l'Armée américaine, et plus particulièrement de la justice militaire américaine ? Ceux qui cherchent dans ce livre une argumentation nette, binaire et politique, démontrant des erreurs de justice et condamnant des Noirs innocents, seront déçus. Ils reprocheront à A. Kaplan d'avoir suivi jusque dans le choix de ces exemples le chemin littéraire tracé par L. Guilloux dans *O.K. Joe !* et d'affaiblir ainsi l'interrogation plus générale sur l'injustice raciale qui se trouve limitée à une seule partie du livre, encore très liée aux cas précis qu'elle reconstruit. Ceux qui cherchent une étude plus nuancée, une nouvelle écriture pour une histoire qui n'est ni comparée ni globale dans le sens traditionnel, mais plutôt « croisée »<sup>3</sup>, trouveront leur compte chez A. Kaplan. Elle ne cède pas à la facilité de démontrer qu'il pouvait y avoir des Noirs innocents condamnés et des Blancs coupables acquittés. A. Kaplan elle-même reconnaît dans un entretien avec le *Washington Post* : « Ceci n'est pas un livre qui traite de victimes innocentes. C'est plus complexe que cela. C'est le type de récit que l'on croise quand on parle de la disproportion entre les peines de mort infligées aux Noirs et aux Blancs. » Ainsi, il ne faut pas voir un évitement des grandes ques-

tions sur l'injustice raciale, mais plutôt une extrême sensibilité quand elle suit L. Guilloux dans son verdict : « Les GI noirs étaient coupables des crimes qu'on leur reprochait, mais l'officier blanc acquitté l'était tout autant » (p. 147).

FRANZISKA HEIMBURGER

1 - Traduction du livre de Patrick Hersant publié en 2007 chez Gallimard sous le titre *L'Interprète. Dans les traces d'une cour martiale américaine, Bretagne 1944*.

2 - Alice KAPLAN, *The collaborator: The trial and execution of Robert Brasillach*, Chicago, University of Chicago Press, 2000.

3 - Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales HSS*, 58-1, 2003, p. 7-36.

### Antoine Sidoti

*Partisans et Tchetsniks en Yougoslavie durant la Seconde Guerre mondiale.*

*Ideologie et mythogenèse*

Paris, CNRS Éditions, 2004, 339 p.

Cet ouvrage fait suite à un livre du même auteur qui s'intitulait *Le Monténégro et l'Italie durant la Seconde Guerre mondiale*, et qui était sous-titré *Histoire, mythes et réalités* (CNRS Éditions, 2003). Ce sous-titre eut sans doute mieux convenu à la présente étude que celui dont elle est dotée, dans la mesure où il aurait précisément correspondu à son propos : opposer la « réalité » des événements aux discours tenus sur eux par les acteurs, et surtout par les vainqueurs. Ces discours opposés à la réalité (les « mythes ») sont saisis dans la temporalité des événements sur des archives d'époque, ou dans leur élaboration ultérieure par « l'historiographie officielle ». À côté de ces productions écrites, l'auteur utilise de façon systématique (et originale) un corpus matériel dont il postule la pertinence sémiologique : les timbres-poste, principalement ceux mis en circulation par le régime titiste, mais également ceux émis par le gouvernement royaliste en exil et par les Tchetsniks durant la guerre même, voire certains émis par le pouvoir pro-allemand de Milan Nedić et surchargés ensuite par l'administration communiste.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser l'intitulé, partisans et Tchetsniks ne constituent pas symétriquement l'objet de ce livre. L'auteur se demande surtout comment le Parti communiste yougoslave, dans un état quasi groupusculaire au début de la guerre, a pu conquérir le pouvoir au terme de celle-ci, pour le conserver durant quatre décennies. Il l'explique par le maniement des mots et des images autant, si ce n'est plus, que par la force des armes ; par la propagande, la dissimulation et le mensonge – par le mythe. Pour les communistes, affirme Antoine Sidoti, la guerre de libération a été avant tout un moyen pour prendre le pouvoir, le Parti construisant sa légitimité sur son assimilation au mouvement antifasciste et à l'AVNOJ (Conseil antifasciste de libération nationale de la Yougoslavie). Dans ce scénario, la mouvance tchetnik tient le rôle du comparse et du faire-valoir. Son chef, Draža Mihailović, est honnête et courageux (sa résistance est antérieure à celle des communistes), il a le souci d'épargner les civils (à la différence des communistes), mais il n'est pas l'homme de la situation face au maréchal Tito. Il contrôle mal ses troupes et ses subordonnés (y compris lorsque ceux-ci pactisent avec l'occupant allemand, ce qui l'exonère personnellement des accusations de collaborationnisme proférées par les communistes...). Il croit en la victoire finale des alliés, et cette clairvoyance, associée à sa louable sollicitude pour les populations locales, induit une attitude attentiste qui, évidemment, finit par le desservir. Bref, les qualités politiques du général tchetnik sont inversement proportionnelles à ses qualités humaines. C'est, pourrait-on dire, la même chose – en sens inverse – pour Tito, et pour les communistes yougoslaves en général. Si la « vaillance » du chef des partisans est reconnue même par ses ennemis, elle n'a pas été jusqu'à l'empêcher de prendre le temps de la réflexion avant de s'engager dans la résistance armée, où l'avait précédé Mihailović. Ses faits d'armes sont ceux d'un guerrier essentiellement « roublard » qui « réussit toujours à s'échapper [...] et a le culot d'appeler brigade un bataillon » (Heinrich Himmler, cité p. 71). Son habileté politique est fondée de même sur sa capacité à feindre et à tromper. Cette aptitude ne se confond cependant pas avec une quelconque dispo-

sition au compromis : il n'admet pas devoir composer, et notamment avec les Tchétchiks. Derrière la froideur du révolutionnaire se dissimule en fait « toute la hargne » d'un personnage qui « sait se donner tous les moyens pour vaincre » (p. 71). Les facteurs humains et idéologiques, individuels et collectifs sont indissociables. « Dans la logique révolutionnaire communiste, le but à atteindre ou atteint est supérieur aux sacrifices endurés par la population » (p. 92). À l'appui de son propos, et comme application exemplaire de sa méthode, l'auteur produit deux figurines postales qui « illustrent assez bien cette culture du sacrifice extrême dans la mythologie partisane, propre à l'idéologie des membres de la direction du mouvement » (p. 92). Une idéologie à laquelle le qualificatif de « sanguinaire » apparaît par ailleurs approprié (Milovan Djilas, cité p. 79).

On l'aura compris, la tonalité de ce livre tient plus du réquisitoire à un fantasmatique tribunal de l'Histoire que de la recherche scientifique, nonobstant l'intitulé de la maison d'édition, et quels que soient la qualité et l'intérêt d'un certain nombre de documents à l'appui. Mais même le maniement et l'utilisation de ce corpus sont sujets à caution. Les archives de première main et les mémoires publiés sont uniment mis au service de la démonstration sans véritable hiérarchisation critique. Les témoignages et jugements *a posteriori* de M. Djilas, qui se trouvent constituer une sorte de fil rouge, sont présentés sans réserve et sans mise en contexte de leur production. Face à la réalité ainsi démontrée, le discours des partisans et de l'historiographie titiste est lumineusement ravalé au rang des mystifications – ou des mythes : les deux notions tendent ici à se confondre. Car curieusement, alors que la « mythogénèse » est affichée comme un concept central de l'analyse, la notion même de mythe ne fait l'objet d'aucune définition anthropologique ni d'aucune référence théorique, si l'on excepte la présence des *Mythologies* de Roland Barthes dans la bibliographie. Sans doute cet affranchissement des conventions académiques relève-t-il de la « démarche inédite » que la quatrième de couverture prête à l'auteur.

JEAN-FRANÇOIS GOSSIAUX

### Matthew Connelly

*A diplomatic revolution: Algeria's fight for independence and the origins of the post-cold war era*

Oxford, Oxford University Press, 2002, 400 p.

Le plus grand mérite de ce livre est d'insister sur le fait que la guerre d'Algérie – ou la guerre d'indépendance algérienne – n'était pas uniquement une affaire entre les colonisateurs et les colonisés, mais qu'elle s'est déroulée dans un contexte mondial. Matthew Connelly porte un autre regard sur ce conflit connu jusqu'à présent surtout comme une lutte acharnée et intime entre des « ennemis complémentaires », tels que Germaine Tillon les a nommés en 1960. L'auteur avance l'idée que le destin des villageois les plus isolés n'était pas décidé uniquement par le combat entre des conscrits français et le maquis algérien mais aussi par des batailles mondiales telles que la « bataille de New York ». Les vies et les actions des plus humbles étaient liées par un ensemble d'intérêts et d'enjeux globaux, de structures et de réseaux, à celles des politiciens et révolutionnaires les plus célèbres, les plus lointains : ils figuraient tous dans un « système international ».

Issu d'une thèse, ce livre illustre une nouvelle approche des historiens américains qui veulent insister sur les limites des historiographies nationales. Inspirée par l'histoire totale de Fernand Braudel et le « world-system analysis » d'Immanuel Wallerstein, ainsi que par le champ moins connu des *borderland studies* inauguré par Herbert Bolton il y a près d'un siècle, cette tendance insiste sur les rapports et les mélanges établis à travers les frontières politiques. M. Connelly, pour sa part, s'oppose aux historiens des relations internationales qui veulent uniquement comprendre les événements de l'après-guerre à partir de la confrontation entre Moscou et Washington. Il trace donc une histoire internationale de la guerre de l'Algérie, dans laquelle figurent les ONG, les compagnies pétrolières, la presse et l'opinion publique en même temps que les politiciens et les diplomates.

Cette perspective est très riche pour un sujet comme la décolonisation de l'Algérie. À quelques exceptions près, il s'agit d'un terrain

parcouru uniquement par les historiens français et algériens, qui ont souvent des liens étroits directs avec les événements de 1954-1962. Ainsi, on observe, parmi les historiens de la guerre d'Algérie, un attrait pour l'axe Algérie-France uniquement, ignorant le contexte méditerranéen, atlantique et global.

M. Connelly a dépouillé de multiples archives : il est un des rares chercheurs étrangers à avoir effectué des recherches dans la capitale algérienne dans les années 1990, il connaît très bien les archives américaines, et il a également effectué des recherches soigneuses au Quai d'Orsay et au Centre des archives d'outre-mer (y compris sur les films de propagande). Il a découvert de nouveaux documents sur la guerre diplomatique entre le Front de libération nationale et la France, soucieuse de gagner l'opinion publique mondiale et l'appui de Washington. Nous savons que Dwight Eisenhower et John Dulles étaient très peu enthousiastes de voir la France conserver ses possessions en Afrique du Nord. Mais l'auteur précise qu'ils pensaient que les USA auraient dû s'engager en 1958 pour obliger la France à accepter l'indépendance algérienne comme ils l'avaient fait pour l'Indochine. Dans cette lutte de *lobbying*, M. Connelly révèle que les représentants français, soutenus par les islamologues-militaires comme Vincent-Mansour Monteil, récemment disparu, voulaient désigner le conflit en Algérie comme une guerre des races et des civilisations, de l'Orient contre l'Occident (avec des termes presque identiques à ceux employés aujourd'hui par Samuel Huntington). Et pour gagner la bataille, ils voulaient même dénoncer au sénateur Joseph McCarthy ceux qui, dans le State Department, sympathisaient avec les nationalistes arabes. Leurs adversaires algériens à New York ont réagi en nouant des liens parmi les délégations de l'ONU et en cultivant des relations avec les syndicats américains proches de la CIA. Même s'ils avaient moins de succès, les Algériens ont réussi à parer l'accusation française qui les désignait comme des fanatiques du fait de leur cosmopolitisme et de leur sophistication culturelle. En même temps, les Algériens ont mobilisé le mythe orientaliste pour leur propre compte, en suggérant que la révolution en Algérie pourrait provoquer une vaste guerre mondiale contre les « Blancs »,

soutenue par Pékin, pour motiver Washington à faire pression pour une rapide décolonisation.

M. Connelly a également mis au jour des documents qui éclairent une des questions clés de la guerre, celle de la violence. Pendant que les représentants français étaient prêts à toutes sortes de machinations diplomatiques à l'étranger, d'autres, dans l'administration coloniale, voulaient mener une guerre à outrance en Algérie. Ainsi, l'auteur souligne que les peurs de Mohamed Bendjelloul exprimées aux Américains en 1955, selon lesquelles il y avait des Européens (colons, policiers, militaires) qui voulaient exterminer les Algériens, n'étaient pas sans fondement. Afin de localiser la cause de la révolte, certains décisionnaires tentaient de l'expliquer par « le problème démographique », ou la forte croissance de la population algérienne, qu'ils tenaient pour responsable de la misère en Algérie. Au cours des débats autour des réformes économiques, tels penseurs estimaient qu'il était inutile de faire des efforts de modernisation, ceux-ci risquant d'aboutir à une plus grande augmentation de la population en supprimant les facteurs « naturels » qui mettaient un frein à la démographie. Selon le chef de la commune de Tizi-Ouzou, en l'absence de l'insécurité, de maladies et de guerres, « les familles s'accroiss[ent] avec une désinvolture toute orientale » (p. 18). M. Connelly explique que dans le contexte d'« une guerre inavouée mais autrement effrénée contre une classe de citoyens définis par la race » (p. 90), ces propos auraient incliné certains officiers et administrateurs à voir la solution de la crise dans le contrôle de la natalité algérienne, voire dans la réduction de la population elle-même. L'auteur propose que le regroupement forcé, les massacres spontanés, et le bombardement des villages soient analysés à partir de documents comme ces articles parus en 1958 sous le titre « L'Algérie surpeuplée »<sup>1</sup>. On y trouve certains propos extrêmes concernant la situation démographique en Algérie, tels ceux du père Henri Sanson selon lesquels les Algériens se conduisent « sur le modèle des sociétés animales », ou ceux de l'archiviste Pierre Boyer selon lesquels le développement économique n'était pas susceptible de remédier à la situation si la population était « incapable » d'en tirer les bienfaits « pour quelque raison que ce soit » (p. 88). Une telle

logique malthusienne donne, selon M. Connelly, une « apparence de génocide » aux événements brutaux de la guerre (p. 90). S'il est vrai qu'il y avait une pensée extrémiste parmi certains décideurs français entre 1954-1962 – et ce ne serait pas la première fois dans l'histoire de l'Algérie française que des propos exterminateurs étaient prononcés –, le livre souligne la nécessité de poursuivre des recherches sur cette culture militaro-administrative violente et profondément raciste.

S'il était bénéfique que M. Connelly mette au jour cette partie occultée de la colonisation française par ses recherches soigneuses, on peut être plus réservé sur sa propension à excuser les excès de violence du Front de libération nationale en les expliquant comme des réponses logiques aux actions de l'armée française. L'historien se doit de douter et ne pas toujours accepter la logique des représailles conduites par les acteurs historiques pour justifier leurs actions violentes contre les civils. Les questions éthiques sont au centre des débats actuels sur la violence en Algérie. Ces événements traumatiques ont laissé un lourd héritage sur les deux rives de la Méditerranée, qui pose un défi épistémologique et ethico-politique important aux historiens.

BENJAMIN CLAUDE BROWER

1 - *L'Algérie surpeuplée*, Alger, Secrétariat social, 1958.

### Yves Ternon

*Guerre et génocides au XX<sup>e</sup> siècle.*  
*Architectures de la violence de masse*  
Paris, Odile Jacob, 2007, 398 p.

Yves Ternon livre une réflexion sur l'articulation de deux formes de violence : comment guerre et génocide se déploient l'un par rapport à l'autre ? Un conflit est-il nécessaire pour qu'un groupe humain soit visé par une entreprise de destruction ? Quelles sont les occurrences de génocide attestées ? Quels autres moments de l'histoire violente du XX<sup>e</sup> siècle pourraient justifier une même qualification ? Quelles relations entretiennent histoire et justice en ces matières, tant la seconde sollicite la première ? L'ouvrage est construit en quatre grandes parties : « Historique du droit de la guerre et

de l'émergence du concept de génocide », « Destruction des Arméniens ottomans et Premier Conflit mondial », « Shoah et Seconde Guerre mondiale », « Cas rwandais et guerre civile ».

Le second terme du titre de l'ouvrage est un sujet délicat. Le mettre au pluriel est encore hardi. Son inventeur, Raphaël Lemkin, disposait pourtant d'un large horizon de référence. Peu de lieux accueillent les recherches sur les violences de masse et l'appellation de « génocide » est contestée si les enjeux politiques prévalent, comme Y. Ternon l'a lui-même déjà analysé<sup>1</sup>. À ma connaissance, il n'existe en France comme niches pour ce champ d'études que le groupe de travail de Jacques Sémelin de l'Institut d'études politiques de Paris et son encyclopédie en ligne sur les violences de masse ([www.massviolence.org](http://www.massviolence.org)), ainsi que celui de l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides ([www.aircigeweb.free.fr](http://www.aircigeweb.free.fr)). Toute contribution en ce domaine est donc à saluer.

Les études des génocides doivent analyser un phénomène transversal, tout en respectant la singularité de chaque occurrence et sans s'interdire de comparaison, à fins heuristiques. Y. Ternon affirme maintes fois le caractère unique de la Shoah. La richesse des références bibliographiques indique qu'il suit la production anglo-saxonne, elle pléthorique, des *genocide studies*. Le lecteur critique, voire hypercritique<sup>2</sup>, mais aussi le collègue soucieux de saisir avec exactitude culturelle des phénomènes historiques lui reprocheront son manque de connaissance dans les langues des terrains où il s'avance. Y. Ternon est un spécialiste du génocide arménien qui doit surmonter son extériorité à l'arménien, au turc et aux autres langues de la région. Donald Bloxham est toutefois dans le même cas. Cette lacune, qu'on peut juger secondaire pour un ouvrage synthétique, conduit toutefois à certains contresens, par exemple sur la nécessité prévue pour les survivants, éventuellement tolérés en Anatolie turquifiée, d'apprendre le turc. En revanche, la vision globale d'Y. Ternon lui permet de débattre avec des collègues étrangers, ainsi lorsqu'il soutient que l'intentionnalité du génocide arménien ne peut être remise en cause par la monographie consacrée par Hilmar Kaiser à Erzurum, étayée sur des documents allemands.

L'occurrence arménienne soulève bien des problèmes d'éthique historique. Or il y a abondance d'innovations dans ce champ d'études. Ce sujet délicat vient de susciter un ouvrage détaillé à Raymond Kévorkian<sup>3</sup>. Il s'agit d'un descriptif minutieux et inédit des violences destructrices infligées aux Arméniens ottomans. De même, la thèse de Fuat Dündar campe avec précision le contexte fantasmagorique d'homogénéisation ethnique, ainsi que celui de la perspective expansionniste<sup>4</sup>.

Pour la Shoah, Y. Ternon identifie comme cause principale un « antisémitisme rédempteur » qui attend l'occasion d'entrer en action (p. 184). Celui-ci se combine à une vision eugéniste qui vise à liquider tout enfant infirme et tout malade mental, avant de s'en prendre à d'autres catégories. Le couple guerre-génocide fonctionne au mieux dans le cas de l'occupation sanglante des territoires soviétiques : c'est la désormais célèbre Shoah par balles d'Europe orientale. Il s'est produit une intime articulation des opérations de liquidation de la population juive avec l'avancée territoriale de la Wehrmacht dans l'ouest soviétique : « Nombre d'historiens ont voulu distinguer, non sans arrière-pensées, les soldats de la Wehrmacht qui faisaient la guerre et les *Einsatzgruppen* qui massacraient les juifs. C'est là une vision simplifiée et réductrice. La réalité est plus complexe. [...] Si la collaboration est étroite, la répartition des tâches n'est pas toujours claire » (p. 226). Selon l'auteur, il est difficile de trancher entre intentionnalistes et fonctionnalistes, en l'absence d'une datation précise de prise de décision d'anéantissement par Hitler. La recherche actuelle montre qu'il n'y a pas de linéarité absolue dans l'organisation industrielle et méthodique de la destruction des juifs européens. Lors de la conférence de Wannsee, en janvier 1942, 20 % des victimes de la Shoah étaient déjà mortes. De façon inattendue, la perspective d'une défaite militaire accélère la prise de décision d'une élimination totale, sans que toutes les procédures soient réglées : « L'intention précède la planification, mais les décisions sont souvent prises alors que la planification n'est pas achevée » (p. 263).

Dans la partie consacrée au Rwanda, occurrence souvent mal connue, alors même que

le gouvernement français était impliqué dans le déroulement des événements, puis dans leur perception à travers le monde, Y. Ternon met en lumière la modification des catégories sociales par la colonisation et la politisation de clivages ethniques nouveaux qui mène à une guerre civile larvée, entretenue par les impérialismes extérieurs. Une fois de plus, la guerre offre la possibilité au pouvoir, ici le *Hutu Power*, de commettre un génocide à l'encontre d'un groupe auparavant déshumanisé.

Y. Ternon conclut par une distinction discutable, là où les points communs sont nombreux : « La politique est la cause première du génocide des Arméniens, une politique au service d'une idéologie nationaliste. Le racisme est la cause première de la Shoah, une conception délirante du monde axée sur l'antijudaïsme. Les Jeunes-Turcs ont un intérêt politique à extirper les Arméniens de leur territoire historique. Les nazis n'ont aucun intérêt politique à détruire la diaspora juive en Europe. Jeunes-Turcs et nazis poursuivent dans la guerre une politique expansionniste, mais le génocide des juifs n'a rien à voir avec cette politique » (p. 285). Y. Ternon montre pourtant que l'occupation nazie s'accompagne de spoliations des biens et notamment des propriétés foncières des juifs européens, de la même manière l'aryanisation des « biens juifs » est un fait majeur. Il n'y a pas de génocide purement idéologique, de même que les seuls calculs matériels ne suffisent pas à épuiser les motivations génocidaires. Les situations de conflit isolent un État du reste du monde et lui permettent de pratiquer des violences que la conduite des opérations ne nécessite pas. Le droit de la guerre est impuissant à les prévenir.

HERVÉ GEORGELIN

1 - Yves TERNON, *Du négationnisme. Mémoire et tabou*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

2 - Marc NICHANIAN, *La perversion historiographique. Une réflexion arménienne*, Paris, Lignes, 2006.

3 - Raymond H. KÉVORKIAN, *Le génocide des Arméniens*, Paris, Odile Jacob, 2006.

4 - Fuat DÜNDAR, « L'ingénierie ethnique du Comité Union et Progrès : la turcification de l'Anatolie (1913-1918) », thèse, EHESS, 2006.